

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

MATERNITÉ de l'HOPITAL,
St-ANTOINE BULLETIN
S^{ce} du P^{ag}. MAYER
Laboratoire de Recherches DE

Cote 7

L'INSTITUT NATIONAL
D'HYGIÈNE

TOME 9

N° 4. — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1954

*VIRTUTE DVCE CO-
MITE FORTITVDINE*



COLLEGIUM CIVILE
AD SANITATEM

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
===== PARIS (VI^e) =====

SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES

CANCER.....	745
Activité administrative des Centres anticancéreux en 1953...	745
MALADIES VÉNÉRIENNES.....	756
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénéériens au cours du premier trimestre 1954.....	756

NUTRITION

Enquête sur les budgets familiaux par carnets de comptes annuels à Marseille. II. (octobre 1951-septembre 1952).....	772
---	-----

PÉDIATRIE

La mortalité fœto-infantile en 1953, année entière.....	816
---	-----

ÉPIDÉMIOLOGIE

Incidence du sexe et de l'âge sur la morbidité et la mortalité par maladies infectieuses en 1953.....	831
Statistiques épidémiologiques. Statistiques mensuelles départe- mentales (deuxième trimestre 1954).....	850

HYGIÈNE GÉNÉRALE

L'enquête hydrogéologique et sanitaire (XI et XII). Loire-Infé- rieure et Vendée.....	873
--	-----

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Mortalité maternelle suivant l'âge et la cause du décès en divers pays.....	915
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France..	928

*Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité,
et provenant des déclarations de décès, sont fournis
par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.*

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS - PARIS

MALADIES SOCIALES

CANCER

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE
DES CENTRES ANTICANCÉREUX EN 1953

Comme les années précédentes, nous donnons ici les tableaux récapitu-
latifs résumant l'activité administrative des Centres anticancéreux, per-
mettant de comparer les différents Centres quant à leur activité médicale,
géographique et sociale, ainsi que leurs tarifs.

Travail de la Section du Cancer.

Errata. — Une erreur s'est glissée dans le *Bulletin*, t. 9, n° 2, page 273,
tableau I. A la ligne concernant le Centre de Bordeaux, dans la colonne 6
« moyenne » a été placé par erreur le nombre 76 qui doit être remplacé
par le nombre 38.

A la page 277, tableau V, la valeur de K qui nous a été indiquée pour le
Centre de Strasbourg est celle du K de ville, le taux de remboursement
pour le Centre étant de 25 % de cette valeur de K.

CANCER

ACTIVITE DES CENTRES ANTICANCEREUX ANNEE 1953

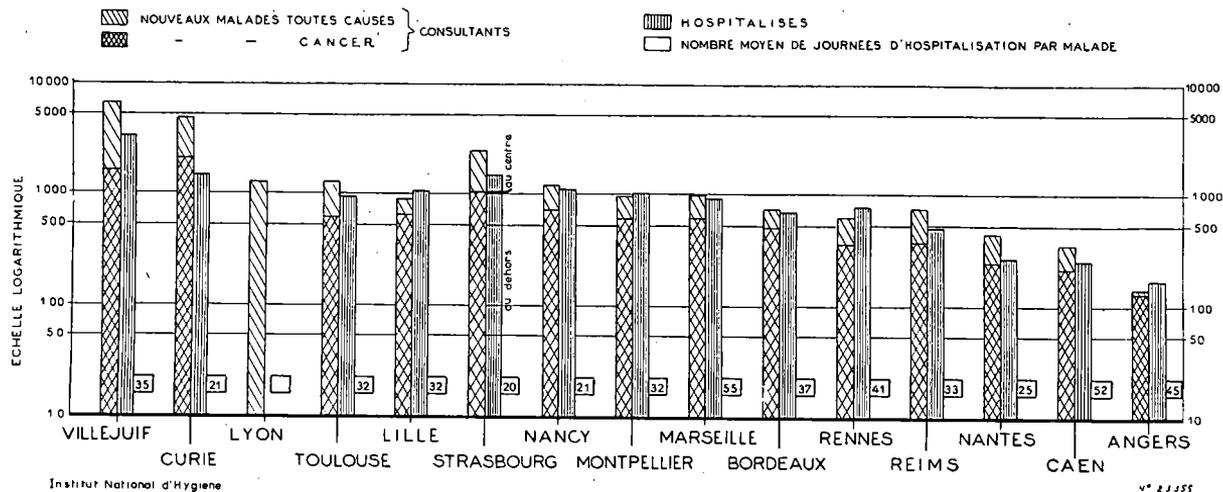


TABLEAU I
 ACTIVITÉ PROPREMENT DITE DES CENTRES ANTICANCÉREUX
 (Année 1953).

Centres	Nombre de nouveaux malades (1) reconnus atteints de lésion maligne 1	Nombre de nouveaux malades (1) ne présentant pas de lésion maligne 2	Total des colonnes 1 + 2 3	Nombre de malades hospitalisés 4	Nombre de journées d'hospitalisation 5	Moyenne colonnes 5 : 4 en jours 6
Angers	137	9	146	218	9 800	45
Bordeaux ...	463	310	773	710	26 235	37
Caen	239	178	417	315	16 319	52
Lille	637	205	842	1 054	33 365	32
Lyon	—	—	1 319	—	—	—
Marseille ...	676	269	945	856	47 043	55
Montpellier .	670	279	949	1 002	31 544	32
Nancy	722	591	1 313	1 158	24 661	21
Nantes	334	493	827	357	8 925	25
Reims	363	391	754	466	15 367	33
Rennes	359	317	676	796	32 806	41
Strasbourg ..	1 042	1 691	2 733	Au centre 503	30 249	20
				En dehors 1 038		
Toulouse ...	607	772	1 379	908	28 624	32
Villejuif	1 806	4 420	6 226	3 092	107 655	35
Curie	2 138	2 640	4 778	1 488	31 249	21

(1) On a compris sous le titre « nouveau malade » tout malade vu pour la première fois au cours de l'année, qu'il ait été hospitalisé ou non.

TABLEAU II
 VARIATION DE LA CAPACITÉ EN LITS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX
 (Année 1953).

Centres	Nombre de lits au 1 ^{er} janvier	Nombre de lits au 31 décembre	Variation en pourcentage
Angers	25	28	+ 12
Bordeaux ...	85	85	0
Caen	50	50	0
Lille	96	96	0
Lyon	57	57	0
Marseille ...	137	137	0
Montpellier .	100	100	0
Nancy	76	80	+ 5,3 %
Nantes	80	80	0
Reims	62	62	0
Rennes	81	85	+ 4,9 %
Strasbourg ..	40	40	0
Toulouse ...	100	100	0
Villejuif	346	351	+ 1,4 %
Curie	90	90	0

TABLEAU III

CATÉGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX
Malades hospitalisés (Année 1953).

Centres	A. M. G.		Sécurité sociale et régimes analogues		A. M. G. + Sécurité sociale		Payants		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
<i>Angers :</i>									
Avec lésion maligne.	102	32	173	54	33	10	13	4	321
Toutes causes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Bordeaux :</i>									
Avec lésion maligne.	235	36	326	49	50	8	48	7	659
Toutes causes	18	35	26	51	2	4	5	10	51
<i>Caen :</i>									
Avec lésion maligne.	91	32	165	58	2	1	25	9	283
Toutes causes	7	23	22	71	1	3	1	3	31
<i>Lille :</i>									
Avec lésion maligne.	121	22	356	63	85	15	—	—	562
Toutes causes	6	8	57	76	12	16	—	—	75
<i>Lyon :</i>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Marseille :</i>									
Avec lésion maligne.	436	54	243	30	99	12	25	3	803
Toutes causes	20	38	26	49	5	9	2	4	53

<i>Montpellier :</i>														
Avec lésion maligne.	286	35	174	21	303	37	59	7	822					
Toutes causes	322	32	190	19	418	42	72	7	1 002					
<i>Nancy :</i>														
Avec lésion maligne.	145	13	852	77	17	2	92	8	1 106					
Toutes causes	5	10	37	71	2	4	8	15	52					
<i>Nantes :</i>														
Avec lésion maligne.	151	42	167	47	7	2	32	9	357					
Toutes causes	107	43	117	47	5	2	22	9	251					
<i>Reims :</i>														
Avec lésion maligne.	98	12	304	38	402	50	7	1	811					
Toutes causes	112	12	344	37	456	50	10	1	922					
<i>Rennes :</i>														
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—					
Toutes causes	366	49	317	42	49	7	15	2	747					
<i>Strasbourg :</i>														
Avec lésion maligne.	Au centre 28	Hors du centre 14	Au centre 24	Hors du centre 3	Au centre 361	Hors du centre 483	Au centre 30	Hors du centre 90	Au centre 53	Hors du centre 38	Au centre 46	Hors du centre 7	Au centre 115	Hors du centre 535
Toutes causes	3	28	5	6	49	448	80	89	9	26	15	5	61	502
<i>Toulouse :</i>														
Avec lésion maligne.	247	54	114	25	63	14	33	7	457					
Toutes causes	41	44	30	32	17	18	5	5	93					
<i>Villejuif :</i>														
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—					
Toutes causes	14 664 (1)	14	82 251 (1)	76	3 853 (1)	4	6 887 (1)	6	107 655					
<i>Curie :</i>														
Avec lésion maligne.	155	10	1 150	77	4	0	179	12	1 488					
Toutes causes	—	—	—	—	—	—	—	—	—					

(1) Il ne s'agit pas du nombre de malades, mais du nombre de journées correspondant à cette catégorie de malades.

TABLEAU IV

CATEGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES
TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX

Malades externes (Année 1953).

Centres	A. M. G.		Sécurité sociale et régimes analogues		A. M. G. + Sécur. sociale		Payants		Total
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
<i>Angers :</i>									
Avec lésion maligne.	60	14	305	71	15	4	50	12	430
Toutes causes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Bordeaux :</i>									
Avec lésion maligne.	510	29	903	51	65	4	291	16	1 769
Toutes causes	96	15	432	69	5	1	96	15	629
<i>Caen :</i>									
Avec lésion maligne.	23	22	63	59	—	—	21	20	107
Toutes causes	4	5	47	60	—	—	28	35	79
<i>Lille :</i>									
Avec lésion maligne.	8	11	66	88	1	1	—	—	75
Toutes causes	11	8	110	85	9	7	—	—	130
<i>Lyon :</i>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Marseille :</i>									
Avec lésion maligne.	296	12	1 659	67	43	18	471	19	2 469
Toutes causes	11	3	358	82	1	0	65	15	435
<i>Montpellier :</i>									
Avec lésion maligne.	398	26	312	20	646	41	207	13	1 563
Toutes causes	520	25	435	21	892	42	250	12	2 097
<i>Nancy :</i>									
Avec lésion maligne.	20	4	363	76	10	2	83	17	476
Toutes causes	10	3	304	80	—	—	66	17	380
<i>Nantes :</i>									
Avec lésion maligne.	85	42	95	47	4	2	18	9	202
Toutes causes	137	42	152	47	6	2	29	9	324
<i>Reims :</i>									
Avec lésion maligne.	48	17	83	29	131	45	28	10	290
Toutes causes	82	15	167	31	249	46	39	7	537
<i>Rennes :</i>									
Avec lésion maligne.	Tous hospitalisés, sauf pour examens d'électro-								
Toutes causes	encéphalographie (767 examens).								
<i>Strasbourg :</i>									
Avec lésion maligne.	6	4	138	88	—	—	13	8	157
Toutes causes	5	1	844	81	—	—	187	18	1 036
<i>Toulouse :</i>									
Avec lésion maligne.	71	—	—	—	—	—	79(2)	—	—
Toutes causes	151	—	—	—	—	—	528(2)	—	—
<i>Villejuif :</i>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes	2 056(1)	6	18132(1)	54	790	2	12735(1)	38	33 713
<i>Curie :</i>									
Avec lésion maligne.	75	6	887	70	—	—	302	24	1 264
Toutes causes	—	—	—	—	—	—	—	—	—

(1) Il ne s'agit pas du nombre de malades, mais du nombre d'actes thérapeutiques.

(2) La distinction n'a pu être établie pour les malades externes entre les payants et les assurés sociaux.

TABLEAU V

TARIFS EN VIGUEUR DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX PENDANT L'ANNÉE 1953

Centres	Prix de journée				Honoraires médicaux Hospitalisés Valeur de K	Actes thérapeutiques Valeur de K	Consultation
	A.M.G.	Séc. sociale	Payants				
			Salle	Chambre			
<i>Angers :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	—	—	—	—	80 et 50	180	270
Au 31 déc. ...	2 185	2 185	—	—	80	—	270
<i>Bordeaux :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 200	2 200	2 200	2 400	73	100	220
Au 31 déc. ...	—	—	—	2 600	—	—	—
<i>Caen :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	1 730	1 730	1 730	—	90	180	270
Au 31 déc. ...	1 730	1 730	1 730	—	90	180	270
<i>Lille :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	1 783	1 783	1 783	—	72	162	202
Au 31 déc. ...	1 875	1 875	1 875	—	72	162	202
<i>Lyon :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 110	2 110	2 110	—	—	—	—
Au 31 déc. ...	2 110	2 110	2 110	—	—	—	—
<i>Marseille :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 990	2 990	2 990	—	72	180	300
Au 31 déc. ...	2 990	2 990	2 990	—	72	180	600
<i>Montpellier :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 255	2 255	2 255	2 465	Ass. : 70	Ass. : 70	Ass. : 270
Au 31 déc. ...	2 255	2 255	2 255	2 465	Pay. : 87,50	Pay. : 87,50	Pay. : 600
<i>Nancy :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	1 800	1 800	1 800	—	Chir. E. R. R.	207	315
Au 31 déc. ...	1 800	1 800	1 800	—	80,5 57,50	207	315
<i>Nantes :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 050	2 050	2 050	—	45	162	250
Au 31 déc. ...	—	—	—	—	—	—	—
<i>Reims :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	1 850	1 850	1 850	1 850	54	162	250
Au 31 déc. ...	1 850	1 850	1 850	1 850	54	162	250
<i>Rennes :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	1 715	1 715	1 715	—	—	—	—
Au 31 déc. ...	1 715	1 715	1 715	—	—	—	gratuite.
<i>Strasbourg :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 310	2 310	2 310	2 777	52,5	210	330
Au 31 déc. ...	2 310	2 310	2 310	2 777	55	210	350
<i>Toulouse :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 130	2 130	néant	néant	Chir. E. R. R.	207	315
Au 31 déc. ...	—	—	—	—	46 92	—	—
<i>Villejuif :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	3 700	3 700	3 700	4 000	63	90	315
Au 31 déc. ...	3 700	3 700	3 700	4 000	72	162	315
<i>Curie :</i>							
Au 1 ^{er} janv. ...	2 700	2 830	2 850	3 850	Chir. E. R. R.	Chir. E. R. R.	280
					90 160	90 160	

TABLEAU VI. — DÉPARTEMENT D'ORIGINE

DES MALADES NOUVEAUX (Année 1953).

N. = Nombre brut.

C. = Chiffre rapporté à la population pour 100 000 habitants.

Centres	Départements	Angers		Bordeaux		Caen		Lille		Lyon		Marseille		Montpellier	Nancy		Nantes		Reims		Rennes		Strasbourg		Toulouse		Villejuif		Curie		
		N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.		N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	
Angers	Maine-et-Loire	141	26,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27	5,1	—	—	—	—	—	—	—	—	12	2,3	5	0,9	
	Sarthe	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	18	3,4	10	1,9	
	Indre-et-Loire	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	38	7,4	11	2,1	
Bordeaux	Pyrénées (Bses-)	—	—	39	9,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	0,2	7	0,2		
	Charente	—	—	67	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,9	—	—	—	—	—	—	—	5	1,6	4	1,2		
	Charente-Maritime	—	—	53	11,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	2,2	2	0,5		
	Dordogne	—	—	53	13,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,5	—	—	—	—	—	—	7	1,8	2	0,5		
	Gironde	—	—	411	45,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,2	2	0,2	—	—	
	Vienne (Haute-)	—	—	9	2,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,3	—	—	—	—	—	—	—	16	4,7	6	1,8		
	Vienne	—	—	17	5,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,3	—	—	—	—	—	—	—	21	6,5	10	3,1		
	Landes	—	—	35	13,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,9	—	—	—	
Lot-et-Garonne	—	—	38	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11	4,1	3	1,1	2	0,7	
Caen	Eure	—	—	—	—	—	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	43	13	17	5,1	
	Calvados	—	—	—	—	360	81,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18	4,1	14	3,2		
	Orne	—	—	—	—	36	12,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,7	—	—	—	—	—	—	—	19	6,7	12	4,2		
	Manche	—	—	—	—	14	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,4	—	—	—	48	10,3	—	—	20	4,3	16	3,5		
Lille	Nord	—	—	—	—	—	—	514	24,6	—	—	—	—	—	—	1	0,05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	0,6	14	0,7	
	Pas-de-Calais	—	—	—	—	—	—	315	24,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23	1,8	5	0,4	
	Somme	—	—	—	—	—	—	8	1,7	—	—	—	—	—	—	—	2	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	43	9,2	16	3,4	
Lyon	Côte-d'Or	—	—	—	—	—	—	—	—	5	1,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22	6,2	6	1,7	
	Doubs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	2,2	7	2,2		
	Jura	—	—	—	—	—	—	—	—	31	13,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	2,7	—	—		
	Saône-et-Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	78	14,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	1,3	3	0,6		
	Allier	—	—	—	—	—	—	—	—	10	2,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	31	8,2	8	2,1	
	Puy-de-Dôme	—	—	—	—	—	—	—	—	7	1,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	1,8	3	0,6		
	Loire	—	—	1	0,1	—	—	—	—	111	16,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,1	1	0,1	
	Rhône	—	—	—	—	—	—	—	—	557	57,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,9	2	0,2	
	Ain	—	—	—	—	—	—	—	—	92	29,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,3	1	0,3	
	Savoie (Haute-)	—	—	—	—	—	—	—	—	28	9,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	2	0,7	
	Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	41	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1,5	1	0,4	
	Isère	—	—	—	—	—	—	—	—	157	25,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	0,9	—	—	
	Drôme	—	—	—	—	—	—	—	—	60	21,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4	1	0,4	
Ardèche	—	—	—	—	—	—	—	—	69	26,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,8	—	—		
Loire (Haute-)	—	—	—	—	—	—	—	—	30	13,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1,3	—	—		
Marseille	Bouches-du-Rhône	—	—	1	0,09	—	—	—	—	—	—	—	—	37	3,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	0,8	2	0,2	
	Corse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,9	1	0,4	
	Var	—	—	1	0,25	—	—	—	—	—	—	—	—	5	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	1,8	1	0,25		
	Alpes (Basses-)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Alpes-Marit.	—	—	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	2,6	—	—	
	Vaucluse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	61	22,9	—	—	
Montpellier	Hérault	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	402	83	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Gard	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	143	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,2	3	0,7	
	Aude	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	87	32,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Lozère	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	57	66,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Aveyron	—	—	1	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	45	14,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,1	
	Pyrénées-Oriental	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	62	26,1	1	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42	13,8	5	1,7
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	3,8	3	1,3	2	0,8

MALADIES VÉNÉRIENNES

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

et

ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS

au cours du premier trimestre 1954.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
DES MALADIES VÉNÉRIENNES DÉCLARÉES

au cours du premier trimestre 1954.

Les renseignements statistiques publiés ici concernent :

1° Les cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 1^{er} trimestre 1954, en application de la loi du 31 décembre 1942 (France métropolitaine et parmi les départements d'outre-mer : La Martinique et La Réunion).

2° Le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours de ce même trimestre (France métropolitaine et parmi les départements d'outre-mer : La Martinique et La Réunion).

Le nombre des cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 1^{er} trimestre 1954 a été, en France métropolitaine, de 4 294. Il se décompose ainsi :

Blennorragie	3 908
Syphilis primo-secondaire	318
Chancre mou	61
Maladie de Nicolas-Favre	7
	4 294

La comparaison de ces chiffres à ceux du trimestre précédent montre :
— une diminution du nombre de cas de blennorragie déclarés (3 908 contre 4 323), surtout importante dans le département de la Seine (2 467 contre 2 707), dans le département du Nord (33 contre 94) et dans le département de Meurthe-et-Moselle (77 contre 102).

— une diminution du nombre de cas de syphilis primaire et secondaire (318 contre 355) provenant principalement du département de la Seine (133 contre 187);

— une diminution du nombre de cas de chancre mou (61 contre 74) provenant du département des Bouches-du-Rhône;

— une augmentation du nombre de cas de maladie de Nicolas-Favre (7 contre 3).

Les renseignements statistiques concernant le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours du 1^{er} trimestre 1954 sont limités à 88 départements (l'Ariège et la Creuse n'ayant pas fourni les renseignements qui leur ont été demandés).

Ces renseignements montrent que 20 933 séances de consultations ont été tenues et que 426 936 consultations ou actes thérapeutiques ont été effectués.

Le nombre des examens de laboratoire effectués a été de : 142 528, comprenant :

111 644 examens sérologiques, dont 14 133 positifs.

30 884 examens bactériologiques, dont 4 102 positifs.

174 638 injections ont été faites, dont la répartition est donnée au tableau.

3 764 malades ont été traités pour syphilis par 17 303 millions d'unités de pénicilline, ce qui représente en moyenne 4 600 000 unités par malade.

2 902 malades ont été traités pour blennorragie par 2 314,7 millions d'unités de pénicilline, ce qui représente en moyenne 800 000 unités par malade.

2 115 malades ont reçu en moyenne 9,5 g de sulfamides.

Travail de la Section de Vénérologie présenté par

Dr G. PEQUIGNOT et M^{lle} D. LAFAGE.

I. — Maladies vénériennes déclarées, en application de la loi du 31 Décembre 1942.
au cours du premier trimestre 1954.

758

1° BLENNORRAGIE

Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.
Ain	2	0	0	2	Garonne (Hte-)	23	20	28	71	Pas-de-Calais	3	3	3	9
Aisne	0	3	4	7	Gers	0	0	0	0	Puy-de-Dôme	5	5	2	12
Allier	6	4	1	11	Gironde	28	18	44	90	Pyrénées (Bses-)	5	5	7	17
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Hérault	11	8	10	29	Pyrénées (Htes-)	1	1	0	2
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine	3	5	2	10	Pyrénées-Or.	4	5	7	16
Alpes-Marit.	8	9	31	48	Indre	15	11	20	46	Rhin (Bas-)	5	5	7	17
Ardèche	0	0	0	0	Indre-et-Loire	2	11	13	26	Rhin (Haut-)	2	4	4	10
Ardennes	2	0	1	3	Isère	6	7	6	19	Rhône	48	36	37	121
Ariège	0	0	0	0	Jura	0	0	0	0	Saône (Haute)	0	2	0	2
Aube	20	2	8	30	Landes	0	0	0	0	Saône-et-Loire	4	0	0	4
Aude	0	0	0	0	Loir-et-Cher	0	0	0	0	Sarthe	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	Loire	24	15	9	48	Savoie	0	0	1	1
Belfort (Ter. de)	0	4	4	8	Loire (Haute-)	0	0	0	0	Savoie (Haute-)	0	0	0	0
Bouches-d.-Rh.	65	68	77	210	Loire-Inférieure	5	1	12	18	Seine	844	717	906	2 467
Calvados	0	4	4	8	Loiret	4	3	2	9	Seine-Inférieure	24	15	16	55
Cantal	0	0	0	0	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	1	0	1	2
Charente	0	0	0	0	Lot-et-Garonne	1	0	1	2	Seine-et-Oise	8	4	4	16
Charente-Mar.	8	8	12	28	Lozère	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0	0	0
Cher	1	0	1	2	Maine-et-Loire	9	3	6	18	Somme	6	6	2	14
Corrèze	0	0	1	1	Manche	4	6	6	16	Tarn	0	0	0	0
Corse	0	1	1	2	Marne	3	2	1	6	Tarn-et-Garonne	0	0	0	0
Côte-d'Or	0	1	4	5	Marne (Hte-)	0	0	0	0	Var	22	19	28	69
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	Mayenne	0	0	0	0	Vaucluse	7	4	11	22
Creuse	0	0	0	0	Meurthe-et-Mos.	23	21	33	77	Vendée	0	0	0	0
Dordogne	2	3	3	8	Meuse	0	0	0	0	Vienne	2	0	2	4
Doubs	0	1	1	2	Morbihan	1	1	1	3	Vienne (Hte-)	0	1	1	2
Drôme	3	1	3	7	Moselle	15	11	12	38	Vosges	5	5	3	13
Eure	6	1	1	8	Nièvre	0	1	1	2	Yonne	0	0	0	0
Eure-et-Loir	1	0	0	1	Nord	35	28	31	94					
Finistère	5	2	0	7	Oise	0	0	0	0					
Gard	3	4	4	11	Orne	0	0	0	0					
										France entière.	1 340	1 127	1 441	3 908

MALADIES SOCIALES

2° SYPHILIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.
Ain	2	0	0	2	Garonne (Hte-)	0	0	1	1	Pas-de-Calais	2	2	2	6
Aisne	0	1	0	1	Gers	0	0	0	0	Puy-de-Dôme	0	0	1	1
Allier	0	0	0	0	Gironde	2	1	2	5	Pyrénées (Bses-)	2	1	8	11
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Hérault	0	0	1	1	Pyrénées (Htes-)	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine	0	2	0	2	Pyrénées-Or.	0	0	0	0
Alpes-Marit.	1	1	4	6	Indre	0	1	1	2	Rhin (Bas-)	2	4	1	7
Ardèche	0	0	0	0	Indre-et-Loire	0	0	0	0	Rhin (Haut-)	1	1	2	4
Ardennes	0	0	1	1	Isère	4	0	0	4	Rhône	14	13	8	35
Ariège	0	0	0	0	Jura	0	0	0	0	Saône (Haute)	0	0	1	1
Aube	0	0	0	0	Landes	0	0	0	0	Saône-et-Loire	0	0	0	0
Aude	1	0	0	1	Loir-et-Cher	0	1	0	1	Sarthe	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	Loire	0	0	0	0	Savoie	0	0	1	1
Belfort (Ter. de)	4	0	0	4	Loire (Haute-)	0	0	0	0	Savoie (Haute-)	0	0	0	0
Bouches-d.-Rh.	4	0	4	8	Loire-Inférieure	0	0	0	0	Seine	56	33	44	133
Calvados	0	0	1	1	Loiret	0	0	1	1	Seine-Inférieure	1	1	1	3
Cantal	0	0	0	0	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	0	0	3	3
Charente	0	0	0	0	Lot-et-Garonne	0	1	0	1	Seine-et-Oise	0	1	0	1
Charente-Mar.	0	0	0	0	Lozère	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	1	0	1
Cher	0	1	0	1	Maine-et-Loire	0	5	0	5	Somme	0	0	1	1
Corrèze	0	0	1	1	Manche	0	0	0	0	Tarn	0	0	0	0
Corse	0	0	0	0	Marne	0	0	0	0	Tarn-et-Garonne	0	0	0	0
Côte-d'Or	0	1	0	1	Marne (Hte-)	0	0	0	0	Var	3	1	3	7
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	Mayenne	2	2	0	4	Vaucluse	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0	Meurthe-et-Mos.	1	0	1	2	Vendée	0	0	0	0
Dordogne	2	1	0	3	Meuse	1	0	0	1	Vienne	0	1	1	2
Doubs	0	0	1	1	Morbihan	1	0	0	1	Vienne (Hte-)	1	0	0	1
Drôme	0	0	1	1	Moselle	1	2	3	6	Vosges	5	1	4	10
Eure	1	0	1	2	Nièvre	0	0	0	0	Yonne	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	Nord	6	2	5	13					
Finistère	1	2	1	4	Oise	2	0	0	2					
Gard	0	0	0	0	Orne	0	0	0	0					
										France entière.	123	84	111	318

MALADIES VÉNÉRIENNES

759

3° CHANCRE MOU

Départements	Janvier	Février	Mars	Total
Bouches-du-Rhône	20	11	7	38
Gironde	6	0	1	7
Hérault	1	1	1	3
Isère	1	1	0	2
Rhône	0	0	7	7
Var	3	1	0	4
Total	31	14	16	61

4° MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

Départements	Janvier	Février	Mars	Total
Rhône	0	1	0	1
Seine-Inférieure	2	0	4	6
Total	2	1	4	7

5° INDICE DE MORBIDITÉ DE LA BLENNORRAGIE ET DE LA SYPHILIS

(AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1954)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

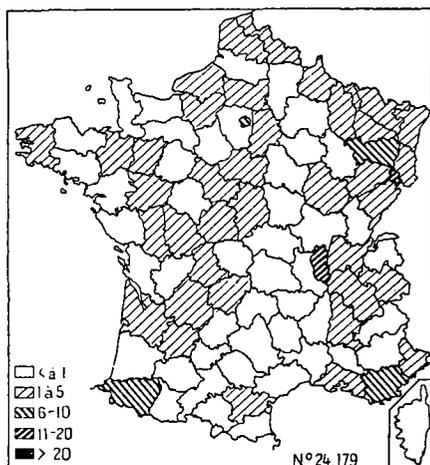
Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis
Ain	2,5	2,5	Garonne (Hte-).....	53,4	0,7	Pas-de-Calais	2,7	1,8
Aisne	5,7	0,8	Gers	0	0	Puy-de-Dôme	9,7	0,8
Allier	11,5	0	Gironde	39,9	2,2	Pyrénées (Bses-)...	15,6	10,1
Alpes (Basses-).....	0	0	Hérault	24,2	0,8	Pyrénées (Htes-)...	3,8	0
Alpes (Hautes-).....	0	0	Ille-et-Vilaine	6,4	1,3	Pyrénées-Or.....	26,9	0
Alpes-Marit.	39,2	4,8	Indre	70,7	3,1	Rhin (Bas-).....	10,6	3,9
Ardèche	0	0	Indre-et-Loire	28,1	0	Rhin (Haut-).....	8,1	3,2
Ardennes	4,4	1,4	Isère	12	2,7	Rhône	49,5	14,3
Ariège	0	0	Jura	0	0	Saône (Haute).....	3,7	1,8
Aube	47,5	0	Landes	0	0	Saône-et-Loire	3,1	0
Aude	0	1,4	Loir-et-Cher	0	1,6	Sarthe	0	0
Aveyron	0	0	Loire	28,5	0	Savoie	1,5	1,5
Belfort (Ter. de)...	33	16,5	Loire (Haute-).....	0	0	Savoie (Haute-)...	0	0
Bouches-d.-Rh.	78,6	2,9	Loire-Inférieure	10	0	Seine	194	10,4
Calvados	7,3	0,9	Loiret	9,7	1,1	Seine-Inférieure	23,5	1,2
Cantal	0	0	Lot	0	0	Seine-et-Marne	1,8	2,7
Charente	0	0	Lot-et-Garonne	2,9	1,4	Seine-et-Oise	4,2	0,3
Charente-Mar.	25	0	Lozère	0	0	Sèvres (Deux-).....	0	1,2
Cher	2,7	1,3	Maine-et-Loire	13,5	3,7	Somme	11,8	0,8
Corrèze	1,5	1,5	Manche	13,5	0	Tarn	0	0
Corse	2,9	0	Marne	5,7	0	Tarn-et-Garonne	0	0
Côte-d'Or	5,6	1,1	Marne (Hte-).....	0	0	Var	69,3	7
Côtes-du-Nord	0	0	Mayenne	0	5,8	Vaucluse	32,8	0
Creuse	0	0	Meurthe-et-Mos.	52,2	1,3	Vendée	0	0
Dordogne	8	3	Meuse	0	1,9	Vienne	4,8	2,4
Doubs	2,4	1,2	Morbihan	2,2	0,7	Vienne (Hte-).....	2,3	1,1
Drôme	10	1,4	Moselle	26,2	3,3	Vosges	13,9	10,7
Eure	9,4	2,3	Nièvre	3,1	0	Yonne	0	0
Eure-et-Loir	1,4	0	Nord	17,9	2,5			
Finistère	3,6	2,1	Oise	0	1,8			
Gard	10,7	0	Orne	0	0	France entière.	36,3	2,9

6° — VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

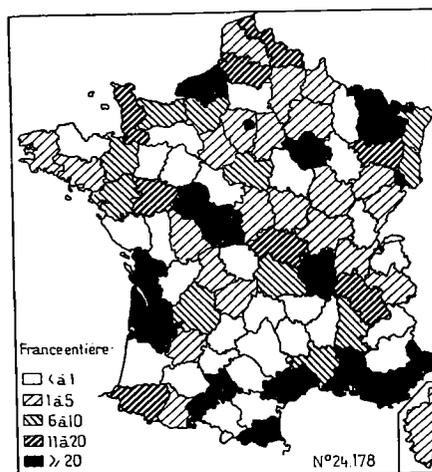
(AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1954)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

SYPHILIS



BLENNORRAGIE



II. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des Dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1954.

1° FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Ain	109	38	—	147	25	Creuse	—	—	—	—	—
Aisne	612	1 037	40	1 689	167	Dordogne	245	377	2	624	49
Allier	563	985	67	1 615	76	Doubs	944	971	92	2 007	222
Alpes (Basses-)	18	1	—	19	12	Drôme	600	570	177	1 347	44
Alpes (Hautes-)	75	31	43	149	21	Eure	323	326	12	661	174
Alpes-Marit.	3 419	5 675	215	9 309	365	Eure-et-Loir	315	135	36	486	107
Ardèche	111	333	138	582	68	Finistère	247	175	2	424	89
Ardennes	243	229	6	478	122	Gard	2 221	2 805	133	5 159	133
Ariège	—	—	—	—	—	Garonne (Hte-)	1 889	5 471	310	7 670	486
Aube	844	624	3	1 471	101	Gers	205	257	1	463	59
Aude	283	331	17	631	70	Gironde	2 205	4 302	235	6 742	554
Aveyron	275	344	15	634	52	Hérault	1 694	2 064	236	3 994	212
Belfort (Ter. de)	512	679	31	1 222	44	Ille-et-Vilaine	948	662	693	2 303	251
Bouches-d.-Rh.	11 639	21 507	1 042	34 188	741	Indre	196	349	28	573	35
Calvados	1 364	1 048	66	2 478	180	Indre-et-Loire	861	632	267	1 760	150
Cantal	106	259	—	365	33	Isère	2 965	2 476	150	5 591	283
Charente	572	815	158	1 575	76	Jura	464	423	18	905	106
Charente-Mar.	1 032	1 521	397	2 950	187	Landes	266	752	13	1 031	73
Cher	475	283	28	786	185	Loir-et-Cher	238	230	81	549	95
Corrèze	47	65	—	112	24	Loire	2 687	1 428	297	4 412	347
Corse	419	439	653	1 511	149	Loire (Haute-)	229	213	5	447	39
Côte-d'Or	—	—	—	3 965	156	Loire-Inférieure	1 320	2 325	209	3 854	289
Côtes-du-Nord	289	725	334	1 348	189	Loiret	399	398	25	822	69

FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES (suite).

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Lot	198	459	—	657	76	Rhône	11 424	8 115	715	20 254	378
Lot-et-Garonne	659	1 018	13	1 690	341	Saône (Haute)	199	119	51	369	60
Lozère	22	7	—	29	25	Saône-et-Loire	1 481	1 499	342	3 322	123
Maine-et-Loire	1 066	1 118	724	2 908	188	Sarthe	247	420	—	667	84
Manche	348	661	55	1 064	155	Savoie	512	663	22	1 197	194
Marne	1 053	966	985	3 004	238	Savoie (Haute-)	974	821	158	1 953	73
Marne (Hte-)	137	247	28	412	73	Seine	104 405	66 659	2 573	173 637	5 575
Mayenne	87	89	4	180	77	Seine-Inférieure	5 124	4 686	322	10 132	329
Meurthe-et-Mos.	2 833	3 269	262	6 364	584	Seine-et-Marne	977	1 565	55	2 597	333
Meuse	35	311	25	371	50	Seine-et-Oise	—	—	—	11 981	607
Morbihan	279	238	5	522	80	Sèvres (Deux-)	189	137	1	327	87
Moselle	2 433	2 083	135	4 651	260	Somme	2 327	1 846	280	4 453	261
Nièvre	82	99	12	193	51	Tarn	722	786	15	1 523	98
Nord	6 175	5 142	1 261	12 578	757	Tarn-et-Garonne	690	705	67	1 462	70
Oise	858	841	295	1 994	138	Var	2 557	5 796	396	8 749	574
Orne	249	353	67	669	58	Vaucluse	636	1 719	257	2 612	229
Pas-de-Calais	2 079	2 543	48	4 670	319	Vendée	45	16	2	63	33
Puy-de-Dôme	1 295	1 780	76	3 151	248	Vienne	194	243	10	447	50
Pyénées (Bses-)	1 137	1 578	231	2 946	169	Vienne (Hte-)	77	87	31	195	108
Pyénées (Htes-)	278	152	—	430	52	Vosges	1 243	1 519	271	3 033	137
Pyénées-Or.	690	1 750	46	2 486	127	Yonne	113	215	20	348	39
Rhin (Bas-)	1 389	1 767	107	3 263	387						
Rhin (Haut-)	1 483	1 642	1 210	4 335	129						
						<i>France entière.</i>	<i>203 469</i>	<i>190 069</i>	<i>17 452</i>	<i>426 936</i>	<i>20 933</i>

MALADIES SOCIALES

2° FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOCIAL ANTIVÉNÉRIEN

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile	5 972	9 489	4 385	19 846
Nombre de personnes ramenées au traitement par le Service social	3 428	3 377	486	7 291
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examen ou traitement (enquêtes épidémiologiques, etc.)	1 265	1 973	581	3 819

3° FONCTIONNEMENT DU FICHER SANITAIRE ET SOCIAL DE LA PROSTITUTION

	Mineures	Majeures	Total
Nombre de femmes inscrites au fichier, visitées pendant le trimestre	36	9 951	9 987
Nombre de femmes inscrites au fichier, qui ont dû être hospitalisées pour maladies vénériennes contagieuses	—	—	495

MALADIES VÉNÉRIENNES

**4° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS VENUS CONSULTER
POUR LA PREMIÈRE FOIS**

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	7 740	5 016	1 519	14 275
Syphilis :				
congénitale	21	42	134	197
primaire	78	25	—	103
secondaire	72	57	—	129
ancienne avec manifestations cliniques	269	168	7	444
sérologique cliniquement latente	720	449	11	1 180
Blennorrhagie	2 172	602	6	2 780
Chancre mou	41	6	—	47
Maladie de Nicolas-Favre	7	—	—	7
Dermatoses non syphilitiques	8 256	6 913	1 970	17 139
<i>Totaux</i>	<i>19 376</i>	<i>13 278</i>	<i>3 647</i>	<i>36 301</i>

MALADIES SOCIALES

5° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS SOUMIS A UN EXAMEN SYSTÉMATIQUE

A. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION MATEERNELLE ET INFANTILE

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Examens pré-nuptiaux			Examens pré- et post-nataux				
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Nour- rissons	Enfants de + de 2 ans
Personnes reconnues indemnes	9 359	9 872	19 231	1 760	18 147	19 907	4 509	1 343
Syphilis :								
congénitale	1	—	1	—	42	42	85	87
primaire	2	—	2	—	3	3	—	—
secondaire	3	4	7	—	4	4	—	—
ancienne avec manifestations cliniques	6	6	12	—	44	44	—	2
sérologique cliniquement latente	62	67	129	12	126	138	7	—
Blennorrhagie	—	—	—	—	—	—	—	—
Chancre mou	—	—	—	—	1	1	—	—
Maladie de Nicolas-Favre	—	—	—	—	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques	2	5	7	—	14	14	21	20
<i>Totaux</i>	<i>9 435</i>	<i>9 954</i>	<i>19 389</i>	<i>1 772</i>	<i>18 381</i>	<i>20 153</i>	<i>4 622</i>	<i>1 452</i>

B. — EXAMENS DE SANTÉ PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	906	647	37	1 590
Syphilis :				
congénitale	—	1	2	3
primaire	—	—	—	—
secondaire	—	—	—	—
ancienne avec manifestations cliniques	2	1	—	3
sérologique cliniquement latente	38	7	—	45
Blennorrhagie	—	—	—	—
Chancre mou	—	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre	7	—	—	7
Dermatoses non syphilitiques	—	—	—	—
<i>Totaux</i>	<i>953</i>	<i>656</i>	<i>39</i>	<i>1 648</i>

MALADIES VÉNÉRIENNES

C. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR L'IMMIGRATION

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes		Femmes		Total
Personnes reconnues indemnes	1 791		1 079		2 870
Syphilis :					
congénitale	—		—		—
primaire	2		—		2
secondaire	1		2		3
ancienne avec manifestations cliniques	1		—		1
sérologique cliniquement latente	27		9		36
Blenorragie	6		—		6
Chancre mou	1		—		1
Maladie de Nicolas-Favre	1		—		1
Dermatoses non syphilitiques	1		—		1
<i>Totaux</i>	<i>1 831</i>		<i>1 090</i>		<i>2 921</i>

D. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE D'AUTRES LÉGISLATIONS

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Détenus			Prostituées
	Hommes	Femmes	Total	
Personnes reconnues indemnes	10 166	2 110	12 276	4 971
Syphilis :				
congénitale	2	—	2	—
primaire	5	1	6	4
secondaire	14	4	18	14
ancienne avec manifestations cliniques	93	8	101	7
sérologique cliniquement latente	236	53	289	66
Blenorragie	47	26	73	957
Chancre mou	—	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques	310	66	376	125
<i>Totaux</i>	<i>10 873</i>	<i>2 268</i>	<i>13 141</i>	<i>6 144</i>

**6° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS
DE LABORATOIRE PRATIQUÉS**

Nature des examens pratiqués		Résultats	
		Positifs	Négatifs
<i>Examens sérologiques.</i>	Sang	14 040	96 731
	Liquide C.-R.	93	780
	<i>Total</i>	<i>14 133</i>	<i>97 511</i>
<i>Examens microbiologiques.</i>	Tréponèmes	109	384
	Gonocoques	3 993	26 398
	<i>Total</i>	<i>4 102</i>	<i>26 782</i>

7° PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. — PRÉPARATIONS ARSENAICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
Préparat. arsenicales.	Injections intraveineuses.	2 311
	Injections intramusculaires.	7 577
Préparations bismuthiques.	Injections intramusculaires.	145 808
Préparations mercurielles.	Injections.	18 942
	Autres voies.	2 401

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
Pénicilline : pour le traitement de la syphilis. pour le traitement de la blennorrhagie	3 764	17 303,6 millions d'unités.
	2 902	2 314,7 millions d'unités.
Sulfamides	2 115	20 972 grammes.

Statistiques concernant les départements d'outre-mer.

PREMIER TRIMESTRE 1964

1° STATISTIQUES MENSUELLES

	La Martinique				La Réunion			
	Janv.	Fév.	Mars	Total	Janv.	Fév.	Mars	Total
Blennorragie	0	0	1	1	10	11	16	37
Syphilis primo-secondaire ..	12	2	2	16	5	6	3	14
Chancre mou	0	0	0	0	2	1	0	3
Maladie de Nicolas-Favre ..	0	0	0	0	0	1	0	1

2° STATISTIQUES TRIMESTRIELLES

(FONCTIONNEMENT DES DISPENSAIRES)

	Nombre de consultations données (traitements compris)				Nombre de séances de consultations
	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Total
La Martinique	1 213	1 074	119	2 406	17
La Réunion	1 068	2 542	785	4 395	109

Consultants bénévoles	Protection maternelle et infantile										Détenus H. et F.	Pros- tituées	Total	
	Examens prénuptiaux				Examens pré- et post-nataux				H.	F.				T.
	H.	F.	E.	Total	H.	F.	N.	1. + 2 ans						
La Martinique..	24	11	3	38	2	1	3	—	7	—	—	50	1	99
La Réunion ...	81	123	72	276	14	10	24	2	30	—	—	—	58	390

NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

Nature des examens pratiqués		Résultats			
		Positifs		Négatifs	
		La Martinique	La Réunion	La Martinique	La Réunion
Examens sérologiques..	Sang	282	145	235	596
	Liquide C. R.	—	—	—	—
Examens microbiolo- giques	Total...	282	145	235	596
	Tréponèmes..	—	—	—	2
	Gonocoques ..	1	14	—	126
	Total...	1	14	—	128

PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. — PRÉPARATIONS ARSENICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

	Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
La Martinique..	Préparat. arsenicales.	Inject. intravein.	109
La Réunion	Préparat. arsenicales.	Inject. intramuscul.	56
		Inject. intravein.	18
		Inject. intramuscul.	—
La Martinique..	Préparat. bismuth.	Inject. intramuscul.	843
La Réunion	Préparat. bismuth.	Inject. intramuscul.	1 857
La Martinique..	Préparat. mercur.	Injections.	1 088
La Réunion	Préparat. mercur.	Injections.	169

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

	Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
La Martinique..	Pénicilline : (pour le traitement de la syphilis)	2	1 million d'unités.
	(pour le traitement de la blennorragie) ...	19	97,200 millions d'unités.
La Réunion ...	Pénicilline : (pour le traitement de la syphilis)	73	384,200 millions d'unités.
	(pour le traitement de la blennorragie) ...	30	135 millions d'unités.

NUTRITION

ENQUÊTE SUR LES BUDGETS FAMILIAUX PAR CARNETS DE COMPTES ANNUELS A MARSEILLE (II) (Octobre 1951-Septembre 1952).

L'étude parue précédemment dans le bulletin (1) analysait les proportions des dépenses annuelles consacrées aux divers postes du budget de 66 familles. Elle insistait spécialement sur la répartition des dépenses alimentaires entre les différentes denrées. Nous donnons ici quelques résultats complémentaires sous les aspects suivants :

- 1° Les variations mensuelles des dépenses consacrées aux groupes d'aliments et aux denrées qui les composent.
- 2° Les variations de ces mêmes dépenses en fonction des revenus.
- 3° Les écarts des dépenses réelles des familles enquêtées par rapport aux moyennes traitées.
- 4° Divers aspects des dépenses du poste habillement.
- 5° Divers aspects des dépenses du poste logement.

I

VARIATIONS MENSUELLES DES DÉPENSES ALIMENTAIRES

C'était la première fois, en France, qu'était entreprise une telle enquête sur une année entière; habituellement, les études des budgets familiaux ne portent que sur une, deux ou tout au plus quatre semaines (2). Pour

(1) *Bulletin I. N. H.*, t. 9, n° 2, avril-juin 1954, pp. 341-392.

(2) Cf. les enquêtes alimentaires en France (aperçus bibliographiques et méthodologiques). *Bulletin I. N. H.*, t. 8, n° 4, oct.-déc. 1953, pp. 705-757.

21 ménages, notre enquête s'est prolongée pendant une seconde année, tandis qu'elle atteignait 37 autres familles. Mais les données de l'année 1952-1953 sont encore en cours d'exploitation. Un des avantages d'une enquête annuelle, en attendant de faire des comparaisons sur deux années consécutives, est de pouvoir analyser les variations mensuelles ou saisonnières qui affectent les dépenses alimentaires.

Le tableau I donne, pour les principaux groupes alimentaires, les sommes moyennes mensuelles qui leur sont consacrées, les écarts quadratiques et les coefficients de variation sur douze mois.

TABLEAU I

*Moyennes mensuelles et coefficients de variation
des dépenses alimentaires pour 66 ménages (en francs).*

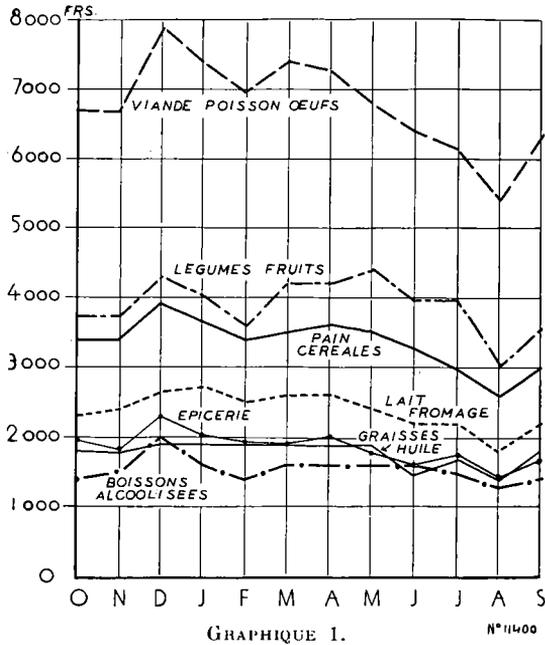
	Viande Poisson Œufs	Légumes et Fruits	Pain et céréales	Lait et fromage	Graisses Huiles	Epicerie	Boissons alcoolisées
Valeurs absolues .	6 819	3 927	3 380	2 390	1 865	1 805	1 444
Ecart types	625	509	342	263	223	165	208
Coefficient de variation (1)...	9 %	13 %	10 %	11 %	12 %	9 %	14 %

Les variations mensuelles sont donc de l'ordre de 11 %. Mais des différences apparaissent, d'ailleurs assez peu importantes, entre les groupes que nous avons établis d'après la profession du chef de famille. Le tableau II fournit les chiffres mensuels moyens de dépenses de ces divers groupes, en même temps que leurs écarts types et leurs coefficients de variation. Rappelons que l'enquête allait d'octobre 1951 à septembre 1952, et que nous avons désigné les *ouvriers par A* : 19 ménages, 52 personnes, soit en moyenne 2,7 individus, et 3,06 unités de consommation selon l'échelle de Bigwood; les *employés et petits fonctionnaires par B* : 32 ménages, 123 personnes, soit en moyenne 3,8 individus et 2,24 unités de consommation; les *cadres, commerçants et instituteurs par C* : 15 ménages, 58 personnes, soit en moyenne 3,8 individus, et 3,1 unités de consommation (2).

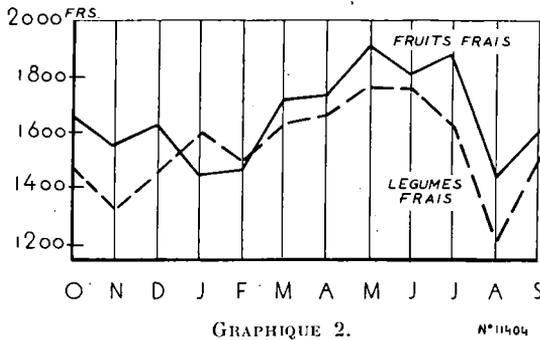
(1) Coefficient de variation = $\frac{\text{écart type}}{\text{moyenne}} \times 100$.

(2) Cf. composition de l'échantillon. *Bulletin I. N. H.*, avril-juin 1954, *op. cit.*, pp. 347-348.

Le graphique 1 illustre les variations mensuelles des dépenses alimentaires pour chacun des groupes d'aliments et pour l'ensemble des 66 budgets. Ces courbes détaillent la courbe générale qui a été donnée



GRAPHIQUE 1.
Variations mensuelles des dépenses consacrées aux groupes d'aliments (par ménage).



GRAPHIQUE 2.
Variations mensuelles des dépenses consacrées aux légumes et aux fruits frais (par ménage).

dans l'article précédent pour les dépenses alimentaires globales. On constate que toutes ces courbes, à l'exception des légumes et des fruits, connaissent un sommet en décembre, et une dépression en août. L'ampli-

TABLEAU II. — Variations mensuelles des dépenses consacrées aux groupes alimentaires, selon les catégories professionnelles et pour l'ensemble des 66 familles (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coefficient de variation
Viande, poisson, œufs.	A	6 006	5 907	5 945	5 712	5 726	6 298	6 208	5 288	5 184	5 233	4 223	5 983	5 622	554	10
	B	7 010	7 200	8 087	7 630	7 307	7 473	7 313	6 891	6 343	6 256	6 265	6 557	7 032	559	8
	C	7 092	7 141	9 945	8 763	8 101	8 657	8 817	8 568	8 198	7 169	5 367	6 607	7 874	1 143	14
	Ens.	6 740	6 743	7 908	7 367	7 033	7 403	7 337	6 811	6 431	6 181	5 473	6 404	6 819	625	9
Légumes et fruits.	A	3 288	3 352	3 327	3 362	3 082	3 333	3 298	3 490	3 300	3 510	2 562	3 141	3 238	236	7
	B	3 612	3 557	4 148	4 065	3 823	4 142	4 202	4 244	3 754	3 818	3 073	3 296	3 838	359	9
	C	4 787	4 594	5 899	4 801	4 878	5 271	5 634	5 800	5 656	4 951	3 577	4 038	4 989	923	18
	Ens.	3 786	3 732	4 312	4 031	3 580	4 181	4 197	4 383	4 059	3 988	3 059	3 571	3 927	509	13
Pain et céréales.	A	3 108	3 085	3 291	3 417	2 982	3 342	3 090	3 049	2 915	2 807	2 326	2 851	3 022	275	9
	B	3 588	3 642	3 988	3 930	3 660	3 544	3 899	3 774	3 179	3 164	2 814	3 111	3 524	358	10
	C	3 570	3 504	4 526	3 804	3 602	3 780	3 744	3 408	3 896	2 835	2 512	3 164	3 529	463	13
	Ens.	3 446	3 450	3 909	3 754	3 452	3 539	3 640	3 482	3 281	2 989	2 606	3 048	3 380	342	10
Lait et fromages.	A	1 936	1 869	1 817	2 123	1 964	2 125	1 986	1 867	1 758	1 611	1 228	1 775	1 838	232	13
	B	2 562	2 681	2 850	2 899	2 819	2 879	2 963	2 535	2 308	2 403	2 122	2 331	2 612	265	10
	C	2 334	2 460	2 790	3 085	2 652	2 835	2 808	2 850	2 748	2 544	1 896	2 352	2 502	323	13
	Ens.	2 313	2 397	2 641	2 718	2 550	2 652	2 642	2 414	2 250	2 207	1 813	2 176	2 390	263	11
Epicerie	A	1 960	1 470	1 719	1 710	1 288	1 625	1 616	1 581	1 508	1 602	1 310	1 629	1 605	202	12
	B	2 054	1 998	2 628	2 077	2 105	1 862	2 129	2 005	1 770	1 707	1 670	1 871	1 990	243	12
	C	1 915	1 919	2 647	2 348	2 074	2 333	2 096	1 909	1 569	1 754	1 169	1 396	1 927	400	21
	Ens.	1 981	1 821	2 365	2 038	1 925	1 901	1 971	1 855	1 635	1 681	1 443	1 685	1 865	223	12
Graisses et huiles.	A	1 523	1 647	1 417	1 537	1 603	1 604	1 573	1 457	1 418	1 289	1 033	1 546	1 470	165	11
	B	1 939	1 900	2 042	1 888	1 871	1 814	1 817	2 002	1 617	1 775	1 677	1 899	1 854	118	6
	C	2 093	1 948	2 405	2 276	2 170	2 373	2 553	2 345	2 029	2 094	1 191	2 014	2 124	332	16
	Ens.	1 856	1 837	1 944	1 872	1 862	1 899	1 902	1 923	1 525	1 709	1 385	1 856	1 805	165	9
Boissons alcool.	A	1 439	1 479	1 896	1 523	1 477	1 478	1 530	1 515	1 826	1 940	1 402	1 511	1 586	179	11
	B	1 272	1 282	1 927	1 522	1 380	1 526	1 647	1 708	1 337	1 533	1 288	1 423	1 485	190	13
	C	1 595	1 825	2 526	1 711	1 411	1 712	1 620	1 607	1 764	1 440	755	1 380	1 612	387	24
	Ens.	1 393	1 462	2 054	1 565	1 382	1 590	1 573	1 604	1 638	1 529	1 321	1 412	1 444	208	14

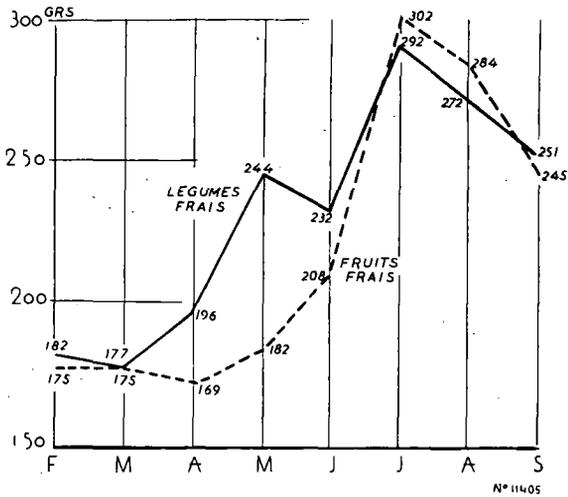
TABLEAU III

Quelques prix de détail relevés sur le marché de Marseille,
d'octobre 1951 à septembre 1952 (1).

	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.
Bœuf (beefsteack)	745	732	737,5	743	747,5	760	760	756	783,8	761	765	780
Pommes de terre	22	23,4	22,8	23,4	25,5	27,5	27	33	23	25,4	26,8	29,8
Carottes	54,7	48,4	42,8	49,8	86,6	54,8	59,3	66	71,8	71	66	66,3
Epinards	84,5	89	66,3	79	74,5	64	49	86	60	—	—	—
Laitue	107,5	112	108,8	119	182,5	112,5	87,5	40,6	57	72	95	95
Tomates	38,3	—	—	—	—	—	—	290	112,5	65	60	51,5
Bananes	160	157	137,5	137	141,3	150	177,5	183	167,5	161	158,8	157,5
Citrons	130	119	110	108	107,5	100	110	110	121	212	200	190
Oranges	—	148	93,8	99	101,3	85	103,8	123	121,2	186	232,5	196,2
Pommes	120	131,4	135	142	155	147,5	167,5	184	160	180	—	112,5

(1) Prix au kilo. *Bulletin régional de statistique*. 2^e et 3^e trimestres 1952. Année 1952, n^o 2-3. I. N. S. E. E., Direction régionale de Marseille.

tude est maximum pour la viande et le poisson, qui représentent les dépenses les plus importantes. Elle tend à s'atténuer dans les quatre derniers groupes. Le graphique 2 montre le déplacement dans l'année du maximum des dépenses en légumes et fruits, dû spécialement aux légumes et fruits frais. Outre la pointe commune à toutes les dépenses alimentaires en décembre, une montée inverse des dépenses en viande s'amorce en mars et atteint son point culminant en mai et juillet. Nos documents sur la première année de l'enquête ne donnent pas les quan-



GRAPHIQUE 3.

Variations mensuelles de la consommation journalière par tête, de février à septembre 1953 (en grammes).

tités consommées, mais seulement la somme des dépenses pour les denrées indiquées sous un nom générique, tel que « bœuf, légumes frais, fruits frais ». Nous signalons donc quelques prix de détail sur le marché de Marseille, durant la même période, octobre 1951, septembre 1952 (tableau III).

Nous n'avons pas malheureusement les prix de certains fruits qui n'apparaissent sur le marché que pendant une période très courte, à un prix relativement élevé et précisément en mai et juin, telles que les fraises, les cerises et les abricots, ou en juillet et les mois suivants, comme la pêche, les prunes et le raisin. Comme l'indique le tableau III, les mois de mai à juillet coïncident avec l'apparition d'un certain nombre de légumes et fruits frais sur le marché, pour des raisons climatiques de production, avec leur demande maximum de la part du consommateur, et avec leurs prix les plus élevés. Pour éclairer cette triple

conjonction, nous avons prélevé quelques données dans l'enquête, en cours d'exploitation de 1953-1954, qui fournit des quantités par personne et par jour en grammes. La demande maximum serait en juillet, mais la rareté et par conséquent l'élévation des prix des denrées expliquerait la pointe de mai dans les dépenses, d'ailleurs équivalente à 50 francs près à la pointe de juillet dans le *graphique 2*.

Le *graphique 3* donne la courbe de ces quantités consommées de février à septembre 1953, par 35 familles.

D'après les indications du *tableau IV*, on remarquera que, pour une valeur moyenne plus élevée, le coefficient de variation tend à être moindre dans le groupe des employés, sauf pour les légumes et les fruits, le pain, les céréales et les boissons alcoolisées. Les taux moyens de dépenses sont plus réguliers dans ce groupe, et marquent leur plus grande amplitude dans le groupe des cadres et des commerçants.

Mais si les coefficients de variation sont en général assez faibles pour les groupes alimentaires pris globalement, ils sont très différents à l'intérieur de ces groupes, selon qu'il s'agit d'un aliment usuel, ou d'une denrée secondaire, d'appoint ou de caractère temporaire.

Les différences d'amplitude révèlent l'utilisation plus ou moins régulière ou le caractère saisonnier des denrées et, par conséquent, sont un indice des habitudes alimentaires. Dans chaque groupe alimentaire, des sous-groupes se dessinent ainsi d'après la régularité des dépenses qui leur sont consacrées au cours de l'année.

Ces différenciations dans la régularité des achats de denrées d'un caractère soit secondaire, soit saisonnier, se manifestent d'une façon parfois assez notable d'un groupe professionnel à l'autre. Par exemple, le coefficient de variation du porc frais est de 33 % chez les ouvriers, et de 19 % chez les employés, celui de la volaille, du gibier et du lapin est de 16 % chez les ouvriers contre 78 % chez les cadres et commerçants, celui de la triperie de 28 % chez les ouvriers contre 46 % chez les cadres et commerçants, celui des coquillages et crustacés est de 58 % chez les employés, de 72 % chez les ouvriers, de 81 % chez les cadres et commerçants, celui des légumes secs est de 51 % chez les employés et de 81 % chez les ouvriers, etc.

Les *tableaux V à XI* donnent les variations mensuelles des dépenses consacrées à chacune des denrées composant les groupes alimentaires.

TABLEAU IV. — Coefficients de variations (1) des dépenses alimentaires sur 12 mois.

Viandes.	Bœuf 10 %	Veau 7 %	Mouton 12 %	Porc frais 15 %	Charcuterie 15 %	Volaille, Gibier, Lapin 25 %	Cheval 26 %	Triperie 32 %
Poissons.	Poisson frais 11 %	Poisson conservé 13 %	Coquillages, crustacés					
Œufs.	11 %							
Légumes et fruits	Légumes frais 11 %	Légumes secs 56 %	Légumes de conserve 41 %	Pommes de terre 12 %	Fruits frais 10 %	Fruits secs 120 %	Fruits de conserve 74 %	
Pain et céréales.	Pain 7 %	Farines 16 %	Pâtes 11 %	Biscuits, pâtisserie 25 %	Riz 10 %			
Lait et fromages.	Lait 13 %	Fromages 9 %						
Epicerie.	Sucre 9 %	Confiture 16 %	Chocolat 16 %	Café, thé 14 %	Sel et épices 16 %			
Graisses, huiles.	Beurre 11 %	Margarine 21 %	Huiles 7 %	Saindoux, lard 27 %				
Boissons alcoolisées.	Vin 11 %	Bière, cidre 28 %	Alcool, apéritifs 26 %					

(1) Coefficient de variation = $\frac{\sigma}{\text{moyenne}} \times 100$.

TABLEAU V. — Variations mensuelles des dépenses « viande, poisson, œufs » par ménage (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coef. de variation
																%
Bœuf.	A	1 396	1 353	1 293	1 224	1 081	1 174	1 175	1 145	992	974	763	1 282	1 154	172	15
	B	1 763	1 799	1 920	1 793	1 884	1 950	1 835	1 502	1 390	1 522	1 463	1 546	1 714	190	11
	C	2 218	2 380	2 779	2 816	2 693	2 943	2 732	2 943	2 702	2 169	1 775	2 481	2 552	340	13
	Ens.	1 455	1 803	1 935	1 862	1 837	1 952	1 849	1 727	1 574	1 516	1 332	1 683	1 735	180	10
Veau.	A	638	572	569	660	700	745	741	598	807	614	538	711	658	80	12
	B	653	727	842	633	778	743	724	837	751	772	771	729	746	59	8
	C	670	548	944	737	648	506	787	530	638	785	414	626	653	139	21
	Ens.	652	642	786	664	727	690	743	698	741	729	623	700	683	49	7
Mouton.	A	415	487	391	592	463	593	821	685	638	587	480	667	568	120	21
	B	803	855	894	1 010	856	916	1 074	1 030	839	841	901	954	915	82	9
	C	872	694	712	939	534	1 042	1 004	1 147	1 007	914	571	757	833	187	22
	Ens.	707	712	799	874	670	880	987	957	819	785	705	826	800	98	12
Porc frais.	A	255	265	201	258	209	368	317	185	155	152	122	147	220	73	33
	B	412	477	347	399	271	351	469	321	488	329	305	310	370	71	19
	C	265	317	317	522	458	514	388	330	379	363	167	366	368	96	26
	Ens.	334	380	298	385	295	393	392	291	351	286	237	276	327	51	15
Charcuterie.	A	800	774	860	626	680	774	682	559	511	739	473	923	700	132	19
	B	909	953	1 337	1 084	884	1 042	1 056	864	1 000	855	850	732	964	149	15
	C	840	865	1 504	1 090	1 160	1 200	1 148	1 014	980	854	758	752	1 014	214	21
	Ens.	726	882	1 238	953	888	1 001	969	824	855	835	720	807	900	134	15
Volaille, gibier, lapin.	A	712	556	967	596	667	612	689	631	628	614	620	518	651	108	16
	B	534	461	772	730	554	507	452	531	318	315	590	581	537	120	22
	C	274	330	1 208	566	447	170	572	168	267	167	200	127	375	291	78
	Ens.	526	459	927	654	565	460	548	477	396	416	510	460	533	136	25
Cheval.	A	171	104	118	212	235	369	245	223	159	350	192	225	217	76	35
	B	59	104	77	129	182	85	80	123	81	73	68	165	102	37	36
	C	—	—	—	—	—	11	—	15	—	—	—	2	2	4,8	240
	Ens.	78	80	71	123	156	150	109	127	85	136	88	145	112	29	26
Triperic.	A	166	178	130	121	178	167	156	140	124	60	65	108	133	38	28
	B	113	89	120	156	119	109	75	121	68	23	83	28	92	37	40
	C	121	149	134	183	269	280	153	167	149	107	30	59	151	69	46
	Ens.	131	128	126	152	170	165	116	137	103	53	66	58	117	38	32
Poisson frais.	A	800	605	935	857	946	788	696	736	691	703	508	631	741	40	5
	B	885	815	832	801	821	892	847	855	731	781	582	672	793	87	11
	C	1 076	1 030	1 254	1 019	971	1 128	1 137	1 543	1 301	1 079	936	771	1 104	189	17
	Ens.	919	817	958	868	891	915	869	977	849	825	641	683	849	91	11
Poisson de conserve.	A	184	217	200	135	184	208	206	94	184	178	126	260	181	42	23
	B	182	183	149	223	252	196	208	184	163	203	140	192	190	29	15
	C	244	286	277	332	334	335	305	233	225	259	220	147	266	39	15
	Ens.	195	217	193	222	251	231	229	170	183	209	154	202	205	26	13
Coquillages, crustacés.	A	60	79	226	129	116	97	113	20	20	21	25	53	80	58	72
	B	155	177	198	145	123	162	46	26	35	28	40	138	106	62	58
	C	10	37	21	46	20	51	32	—	26	—	—	12	21	17	81
	Ens.	95	117	166	118	97	118	62	18	29	20	27	85	79	45	57
Œufs.	A	481	415	406	378	435	396	398	307	338	364	314	394	385	47	12
	B	561	578	601	605	595	546	488	479	480	453	463	532	532	54	10
	C	494	357	772	532	532	576	568	458	454	471	295	516	519	105	20
	Ens.	523	526	584	523	535	509	480	425	433	432	382	489	487	55	11

TABLEAU VI. — Variations mensuelles par ménage des dépenses en « légumes et fruits » (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coeff. de variation
Légumes frais.	A	1 298	1 338	1 180	1 261	1 124	1 263	1 382	1 448	1 492	1 576	1 007	1 296	1 305	151	11
	B	1 379	1 266	1 430	1 612	1 454	1 648	1 584	1 636	1 540	1 482	1 179	1 497	1 475	139	9
	C	1 906	1 503	1 900	1 949	2 037	2 106	2 169	2 435	3 601	2 019	1 389	1 723	1 978	544	27
	Ens.	1 474	1 341	1 464	1 587	1 491	1 641	1 659	1 764	1 752	1 626	1 177	1 491	1 541	164	11
Légumes secs.	A	49	79	188	189	128	95	63	25	3	34	17	25	75	61	81
	B	39	145	64	132	118	81	92	52	41	36	21	50	76	39	51
	C	11	15	31	30	18	33	65	17	39	9	1	9	21	16	76
	Ens.	41	104	102	141	114	90	109	44	24	33	16	38	71	40	56
Légumes de conserve.	A	75	72	126	79	117	139	66	92	35	44	44	100	82	32	39
	B	93	158	205	198	139	117	121	89	41	89	79	114	120	46	38
	C	110	167	355	252	162	177	147	53	38	38	197	45	145	92	63
	Ens.	92	134	214	174	138	137	111	81	39	65	96	94	113	46	41
Pommes de terre.	A	348	408	342	381	368	443	360	437	283	304	263	353	357	53	15
	B	489	469	509	548	558	495	610	584	438	411	347	523	498	78	16
	C	508	395	563	550	507	579	640	582	394	375	348	437	490	92	19
	Ens.	453	434	473	500	491	499	545	541	383	362	323	454	456	56	12
Fruits frais.	A	1 463	1 386	1 353	1 338	1 194	1 379	1 192	1 452	1 479	1 568	1 269	1 364	1 370	108	8
	B	1 511	1 371	1 488	1 401	1 447	1 659	1 745	1 849	1 631	1 777	1 424	1 398	1 558	159	10
	C	2 189	2 214	2 297	1 709	1 944	2 229	2 375	2 613	2 634	2 452	1 509	1 766	2 161	343	16
	Ens.	1 651	1 567	1 633	1 453	1 487	1 708	1 729	1 908	1 875	1 870	1 399	1 472	1 642	162	10
Fruits secs.	A	50	65	136	108	127	11	—	—	—	—	3	6	42	51	121
	B	90	103	347	143	85	80	35	23	18	8	6	5	79	91	115
	C	16	143	560	226	60	25	58	53	3	8	109	—	104	148	142
	Ens.	62	100	335	152	91	47	30	23	9	6	29	4	74	89	120
Fruits de conserve.	A	2	6	19	18	45	14	2	42	17	4	—	—	14	14	100
	B	19	36	53	28	22	29	8	16	37	10	21	6	24	13	54
	C	24	73	142	12	81	52	43	11	41	29	21	34	47	35	74
	Ens.	15	36	63	21	42	30	15	23	32	13	15	11	26	14	54

TABLEAU VII. — Variations mensuelles des dépenses « pain et céréales » par ménage (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coefficient de variation
Pain.	A	1 874	1 835	1 846	1 897	1 831	2 008	1 910	1 879	1 856	1 819	1 475	1 875	1 785	127	7
	B	2 055	2 040	2 068	2 141	2 001	2 124	2 075	1 988	1 755	1 862	1 691	1 878	1 973	138	7
	C	2 147	2 127	2 374	2 209	2 163	2 262	2 281	1 978	1 908	1 777	1 513	1 799	2 045	242	12
	Ens.	2 024	2 000	2 074	2 086	1 989	2 122	2 074	1 954	1 819	1 830	1 588	1 833	1 950	148	7
Farines.	A	95	117	101	128	130	127	72	108	91	78	83	86	101	19	19
	B	271	283	245	210	269	209	254	227	209	213	122	211	227	41	18
	C	149	201	121	184	145	162	146	174	150	96	84	172	149	33	22
	Ens.	186	217	176	180	201	175	177	181	162	148	102	166	173	27	16
Pâtes.	A	538	556	491	652	464	524	465	567	500	530	412	520	518	56	11
	B	515	547	559	602	583	498	518	500	420	474	419	448	507	56	11
	C	453	385	493	359	383	449	371	337	302	349	362	412	388	52	13
	Ens.	508	513	525	561	503	494	469	482	416	462	404	460	483	42	11
Biscuiterie. Pâtisserie.	A	479	444	755	633	429	566	478	380	373	288	258	371	455	137	30
	B	577	591	952	841	670	590	944	916	650	482	453	440	675	182	27
	C	690	660	1 379	957	796	759	831	772	1 434	500	472	665	826	289	35
	Ens.	575	564	992	808	630	627	784	729	748	430	401	471	646	165	25
Riz.	A	120	134	97	108	128	116	165	114	94	91	98	88	113	21	18
	B	170	180	163	136	137	122	108	144	144	133	130	133	142	19	13
	C	131	130	158	95	115	147	114	146	101	113	80	116	120	21	17
	Ens.	147	155	143	119	129	126	126	136	120	116	109	119	128	13	10

TABLEAU VIII

Variations mensuelles des dépenses « lait et fromage » par ménage (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coeff. de variation
Lait.	A	924	924	916	1 088	1 013	1 064	945	862	836	784	609	779	895	127	14
	B	1 361	1 475	1 567	1 632	1 584	1 545	1 560	1 395	1 244	1 306	1 098	1 276	1 420	159	11
	C	1 172	1 161	1 368	1 562	1 251	1 239	1 372	1 306	1 330	1 257	814	1 113	1 245	176	14
	Ens.	1 192	1 245	1 335	1 460	1 344	1 307	1 337	1 222	1 146	1 145	830	1 096	1 229	155	13
Fromage.	A	1 012	945	901	1 035	951	1 062	1 052	953	922	827	619	997	939	116	12
	B	1 146	1 193	1 263	1 263	1 248	1 315	1 396	1 125	1 059	1 098	1 060	1 063	1 186	108	9
	C	1 186	1 223	1 430	1 516	1 389	1 543	1 402	1 496	1 414	1 262	1 045	1 193	1 341	149	11
	Ens.	1 116	1 129	1 197	1 255	1 194	1 293	1 299	1 159	1 100	1 058	929	1 074	1 150	102	9

NUTRITION

TABLEAU IX. — Variations mensuelles des dépenses « épicerie » par ménage (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coeff. de variation
Sucre.	A	513	310	359	374	393	363	445	372	356	386	291	335	375	56	15
	B	525	508	551	487	520	467	526	486	458	451	469	450	491	32	6
	C	396	537	422	448	451	475	441	436	361	450	228	283	411	80	19
	Ens.	492	458	466	446	468	439	483	442	407	431	364	379	439	38	9
Confitures.	A	189	183	153	200	156	159	184	105	115	178	151	145	160	27	17
	B	244	285	378	256	269	214	229	222	213	182	151	186	236	56	24
	C	347	289	322	301	259	323	288	253	185	274	276	236	279	41	15
	Ens.	252	256	301	250	234	223	229	196	178	202	180	185	224	35	16
Chocolat, Confiserie.	A	545	335	569	461	383	403	441	468	491	455	410	394	446	64	14
	B	452	381	840	438	452	409	499	472	522	367	465	529	485	117	24
	C	325	354	914	540	390	606	416	440	283	411	304	243	435	175	40
	Ens.	450	361	778	468	418	452	463	469	459	402	412	426	463	74	16
Café, Thé.	A	577	501	502	582	514	595	514	573	454	508	402	590	526	57	11
	B	668	662	688	760	690	665	707	689	514	575	506	546	639	78	12
	C	671	645	795	839	748	720	682	583	587	487	301	434	624	147	23
	Ens.	642	611	658	727	653	657	646	631	513	536	429	533	578	83	14
Sel, épices, condiments.	A	156	127	143	135	121	163	112	106	116	106	74	185	128	29	23
	B	150	178	169	135	165	132	167	139	98	116	95	121	139	26	19
	C	147	136	182	190	192	187	269	191	180	153	65	188	175	45	26
	Ens.	151	153	167	149	159	153	171	141	123	121	83	154	144	23	16

ENQUÊTE SUR LES BUDGETS FAMILIAUX A MARSEILLE

TABLEAU X. — Variations mensuelles « graisses et huiles » par ménage (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coefficient de variation
Beurre.	A	621	586	636	656	681	725	597	591	522	439	354	569	581	98	%
	B	786	826	854	823	819	839	842	810	717	732	743	781	798	43	17
	C	1 009	983	1 187	1 101	1 072	1 183	1 272	1 069	883	873	554	1 085	1 034	181	5
	Ens.	789	793	867	838	837	884	869	806	698	679	588	789	789	85	17
Margarine.	A	29	40	7	6	18	8	40	35	8	8	4	11	18	13	72
	B	100	122	104	97	106	116	129	102	88	78	72	124	103	17	16
	C	149	129	142	118	155	189	145	108	115	84	33	56	118	42	36
	Ens.	91	100	85	75	92	102	107	84	71	59	44	76	82	17	21
Huiles.	A	780	853	589	687	771	715	750	655	807	746	581	879	734	90	12
	B	939	849	944	839	851	791	767	1 014	750	891	797	903	861	76	9
	C	823	763	959	935	855	906	1 046	1 091	840	1 111	552	824	892	148	16
	Ens.	867	830	845	817	829	795	825	927	787	899	679	878	832	60	7
Saïndoux, lard, graisses diverses.	A	94	166	186	182	133	156	186	175	81	95	94	87	136	42	31
	B	111	98	139	117	78	65	69	59	58	63	47	73	79	27	34
	C	118	73	117	122	87	95	89	69	12	29	51	49	80	34	42
	Ens.	108	112	132	137	96	98	107	94	63	62	61	62	96	26	27

NUTRITION

TABLEAU XI

Variations mensuelles des dépenses « boissons alcoolisées » par ménage (en francs).

Groupes des aliments	Catégories professionnelles	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coeff. de variation
Vin.	A	1 259	1 274	1 515	1 300	1 282	1 272	1 351	1 361	1 461	1 495	1 148	1 360	1 348	101	%
	B	990	1 008	1 345	1 104	1 021	1 152	1 304	1 218	944	990	975	1 082	1 094	128	7
	C	1 147	1 068	2 148	1 747	1 441	1 632	1 535	1 350	1 485	1 066	572	1 043	1 210	416	34
	Ens.	1 103	1 098	1 479	1 223	1 126	1 250	1 300	1 289	1 216	1 152	933	1 153	1 194	128	11
Bière, cidre.	A	64	53	17	30	4	34	63	77	123	138	91	35	61	39	64
	B	81	90	81	109	106	141	104	115	268	272	153	132	138	62	45
	C	198	323	257	228	145	258	160	151	126	177	100	183	192	61	32
	Ens.	103	132	103	113	86	137	105	112	194	212	123	116	128	36	28
Alcool, apéritif.	A	116	152	364	193	191	72	116	76	242	306	163	117	176	84	48
	B	201	183	501	308	252	234	239	375	125	272	160	209	253	97	38
	C	250	434	550	104	113	148	232	106	153	198	83	153	210	137	65
	Ens.	188	231	472	229	203	168	202	228	165	265	143	170	221	58	26

ENQUÊTE SUR LES BUDGETS FAMILIAUX A MARSEILLE

II

VARIATIONS DES DÉPENSES ALIMENTAIRES EN FONCTION DES REVENUS

Dans l'article précédent, nous avons retenu 47 budgets, qui avaient déclaré les ressources en même temps que les dépenses. Parmi les carnets de comptes tenus pendant onze mois seulement, nous avons pu en retenir 4 autres qui remplissent les mêmes conditions. En ramenant revenus et dépenses à leur moyenne mensuelle, nous avons ainsi 51 budgets permettant une comparaison entre leurs deux facteurs. Le revenu le plus bas de ces familles est de 11 500 francs par mois, et le plus élevé de 138 210 francs. Sans revenir sur l'étude déjà faite de l'équilibre entre les dépenses et les recettes, nous donnons ici les variations des dépenses alimentaires en fonction des revenus, sous un triple aspect : par ménage, par tête et par unité de consommation (échelle Bigwood).

A. — VARIATIONS PAR MÉNAGE DES DÉPENSES ALIMENTAIRES EN FONCTION DES REVENUS

Dans l'étude précédente (*Bull. I. N. H., op. cit., p. 359*), le tableau VIII indiquait une variation dans les dépenses alimentaires, qui allait de 36 % des dépenses totales pour les hauts revenus, à 67 % pour les plus bas. Cette différence de 31 % se répartit sur 7 groupes alimentaires et 36 denrées, plus sur les repas pris au dehors, que nous avons exclus de la présente analyse. C'est dire qu'on ne peut la déceler dans l'étude détaillée des groupes alimentaires, et à plus forte raison de chaque denrée, qu'à la condition de prendre des tranches assez massives dans l'échelle des ressources. Pour l'analyse des variations par ménage, nous avons choisi des tranches de 20 000 francs par mois (nous avons bloqué les deux derniers revenus, l'un de 88 366 francs, l'autre de 138 210 francs). Certains accidents, qui ne changeaient pas l'orientation générale, sont ainsi éliminés des courbes.

Le tableau XII indique, comme point de départ, les variations des dépenses alimentaires globales par rapport aux revenus et aux dépenses totales, à la fois en valeurs absolues et en pourcentages.

Le groupe II correspond ici à la zone de déséquilibre dans les budgets, qui ressort du graphique 2 dans l'étude précédente (1).

(1) *Bulletin I. N. H., op. cit.,* avril-juin 1954, p. 353. A signaler dans ce graphique une erreur que le lecteur aura rectifiée de lui-même : lire en ordonnée « Dépenses » au lieu de « Revenus ».

Le tableau XIII donne les variations en valeurs absolues et en % des dépenses consacrées aux denrées alimentaires en fonction des revenus par ménage et par mois. Le graphique 4 illustre les valeurs absolues fournies par ce tableau. L'ascension des dépenses en viandes, poisson, œufs est particulièrement notable dans les catégories II et III, respectivement pour des revenus mensuels moyens de 30 et 50 000 francs. Tout en continuant à progresser, elle se ralentit ensuite et tend à s'infléchir. La dépense en pain et en céréales équivaut à celle des légumes et fruits en I et la dépense encore en II, tandis que c'est l'inverse au-dessus des revenus de 30 000 francs. Pour tous les groupes alimentaires, quoique à un degré moindre, le même phénomène se constate pour la viande et le poisson : accélération des dépenses jusqu'aux revenus de 50 000 francs, ralentis-

TABLEAU XII

Variations des dépenses alimentaires globales
par rapport aux revenus et aux dépenses totales par ménage (51) et par mois
(en milliers de francs).

Classification	Revenus		Dépenses totales		Dépenses alimentaires globales		
	Sommes moyennes	Fréquences	Valeurs absolues moyennes	% des revenus	Valeurs absolues moyennes	% des revenus	% des dépenses totales
I. Moins de 20.	11,8	2	8,2	68,4	5,5	46,5	67,1
II. De 20 à 39..	28,9	10	31,6	109	15,2	52,6	48,1
III. De 40 à 59..	50,2	19	46,1	91,4	24,9	49,7	54,2
IV. De 60 à 79..	68,8	18	60,8	88,4	30,7	44,6	50,6
V. De 80 à 140..	113,3	2	92,8	81,8	33,9	27,6	43

sement au-delà, et même étalement pour les graisses et les boissons alcoolisées. Ce niveau de ressources de 50 000 francs, où ralentissent et commencent à s'infléchir les dépenses alimentaires, correspond précisément au niveau d'équilibre (550-600 000 francs annuels) entre les ressources et des dépenses, qu'indiquait le graphique 2 de l'article précédent (*op. cit., p. 353*). Il semblerait donc marquer, non un niveau de saturation, puisque les dépenses augmentent lentement, mais un seuil de satisfaction des denrées alimentaires, en prix 1951, évidemment.

Les pourcentages des dépenses alimentaires par rapport aux revenus indiquent encore plus clairement ce fait. C'est ce qu'illustre le graphique 5. La dépense consacrée à la viande, au poisson et aux œufs passe de 11,7 % du revenu, pour les revenus mensuels moyens de 12 000 francs, à 13,8 % pour ceux de 30 000 francs, et 14,7 % pour ceux de 50 000. Au-delà, il décroît rapidement. Si une insatisfaction en viande

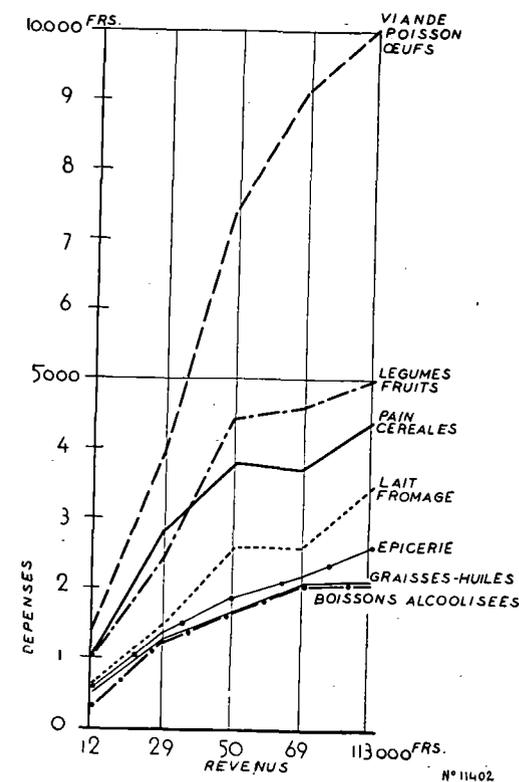
TABLEAU XIII

Variations des dépenses en denrées alimentaires
en fonction des revenus par ménage et par mois
(en milliers de francs).

		I	II	III	IV	V	
Viande, poisson, œufs.	Valeurs absolues.....	1.4	3.9	7.4	8.9	9.8	
	Valeurs extrêmes. {	Min.	1.1	1.4	3.1	5.1	9
		Max.	1.6	7.3	13.5	15.1	10.6
	% des revenus.....	11,7 %	13,7 %	14,7 %	12,9 %	8 %	
	% des dépenses totales.....	17,2 %	12,6 %	16,1 %	14,6 %	10,5 %	
Légumes et fruits.	Valeurs absolues.....	1	2.4	4.4	4.6	5	
	Valeurs extrêmes. {	Min.	0.8	0.9	2.1	2.2	4.7
		Max.	1.2	4.6	6	8.9	5.4
	% des revenus.....	8,8 %	8,3 %	8,7 %	6,7 %	3,7 %	
	% des dépenses totales.....	12,6 %	7,6 %	9,5 %	7,5 %	5,3 %	
Pain et céréales.	Valeurs absolues.....	1.07	2.8	3.8	3.7	4.4	
	Valeurs extrêmes. {	Min.	0.9	1.6	1.9	2.2	3.7
		Max.	1.2	6.9	8	5.6	5.2
	% des revenus.....	9 %	9,6 %	7,5 %	5,3 %	3,3 %	
	% des dépenses totales.....	14,4 %	8,8 %	8,2 %	6,1 %	4,7 %	
Lait et fromage.	Valeurs absolues.....	0.6	1.5	2.6	2.6	3.4	
	Valeurs extrêmes. {	Min.	0.5	0.9	0.7	1.3	3.2
		Max.	0.7	2.9	4.4	4.6	3.7
	% des revenus.....	5,1 %	5,1 %	5,1 %	3,7 %	2,9 %	
	% des dépenses totales.....	7,8 %	4,7 %	5,6 %	4,2 %	3,6 %	
Épicerie.	Valeurs absolues.....	0.6	1.4	1.9	2.2	2.6	
	Valeurs extrêmes. {	Min.	0.5	0.7	0.6	1.2	2.5
		Max.	0.7	2.3	3.1	4.2	2.7
	% des revenus.....	5,1 %	4,8 %	3,7 %	3,2 %	2,2 %	
	% des dépenses totales.....	7,8 %	4,4 %	4,1 %	3,6 %	2,8 %	
Graisses et huiles.	Valeurs absolues.....	0.48	1.3	1.7	2.1	2.1	
	Valeurs extrêmes. {	Min.	0.4	0.7	0.9	1.5	2
		Max.	0.56	1.6	2.6	3	2.3
	% des revenus.....	4,1 %	4,5 %	3,3 %	3 %	1,8 %	
	% des dépenses totales.....	5,9 %	4,1 %	3,7 %	3,4 %	2,2 %	
Boissons alcoolisées.	Valeurs absolues.....	0.27	1.2	1.7	2.1	1.7	
	Valeurs extrêmes. {	Min.	0.24	0.01	0.2	0.6	1.3
		Max.	0.3	4.5	3.3	4.4	2.1
	% des revenus.....	2,2 %	4,1 %	3,3 %	3 %	1,4 %	
	% des dépenses totales.....	3,5 %	3,8 %	3,7 %	3,4 %	1,8 %	

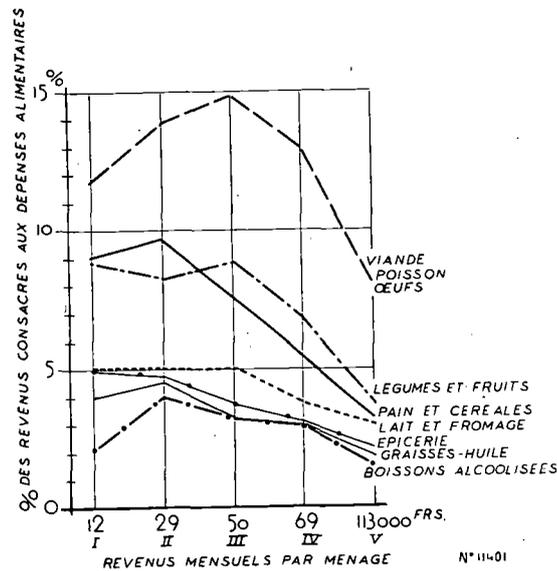
et en poisson semble se révéler dans ces courbes au-dessous de 50 000 francs, le plafond, en valeurs relatives des dépenses de pain et céréales, apparaît plus tôt. Au-dessus de 30 000 francs, la courbe descend de façon rectiligne de 9,5 % à 3 % des revenus. La courbe générale des légumes et des fruits est descendante, après une très légère remontée en II. Pour le lait et le fromage, la proportion des ressources qui leur est consacrée reste identique (5,1 %) dans les trois premiers groupes,

GRAPHIQUE 4.
Variations des dépenses
mensuelles consacrées
aux groupes alimentai-
res, en fonction des
ressources mensuelles
par ménage.



puis diminue régulièrement. Celle qui est dévolue aux dépenses d'épicerie (sucre, café, thé, chocolat, confiserie, condiments) diminue à mesure que croît le revenu. Le pourcentage consacré aux graisses et aux huiles est équivalent dans les deux premiers groupes (4,1 % - 4,5 %), puis s'affaiblit progressivement. La courbe des pourcentages pour les boissons alcoolisées est la plus irrégulière. La loi d'Engel, à savoir que le pourcentage des dépenses alimentaires diminue avec l'augmentation des ressources, se vérifie dans le tableau XIII, à l'exception cependant du groupe II par rapport au groupe III. En d'autres termes, entre le niveau de revenus moyens mensuels par ménage de 29 000 francs et le

niveau moyen de 50 000 francs, il y a une hausse générale des pourcentages, sauf pour le pain et les céréales, l'épicerie, les graisses et les huiles, et les boissons alcoolisées. C'est que, si le niveau de 50 000 francs (conjoncture 1951) semble être, comme on vient de le dire, un seuil de satisfaction, le groupe I, composé de femmes seules dont les conditions d'existence sont extrêmement modestes, n'est guère significatif. De son côté, le groupe II constitue une zone où dominent les budgets en déséquilibre. L'exiguïté de l'échantillon tend sans doute à accentuer l'influence des cas extrêmes. Les mêmes constatations ressortaient des tableaux VIII et IX de l'étude précédente, déjà citée (pp. 359-360), pour une échelle plus étalée des revenus annuels.



GRAPHIQUE 5.

Variations des pourcentages du revenu consacrés aux groupes d'aliments, en fonction de l'accroissement des ressources (par ménage et par mois).

B. — VARIATIONS PAR TÊTE DES DÉPENSES ALIMENTAIRES EN FONCTION DES REVENUS

L'étude par ménage n'isole évidemment pas les facteurs de variation dus au nombre de personnes qui le compose, à leur âge ou leur sexe, signalons toutefois que le nombre de personnes intervient d'une certaine manière dans l'échelle des revenus établie ci-dessous, ainsi que le montre le tableau XIV.

Les ressources ont donc tendance à augmenter ici avec le nombre des personnes par ménages. C'est que, dans l'échelle des revenus, le salaire du chef de famille n'est pas seul à figurer. A mesure d'ailleurs que les

revenus augmentent, le nombre de ménages d'ouvriers diminue, tandis qu'augmente le nombre de ménages d'employés et de fonctionnaires d'abord, puis celui des familles de cadres et de commerçants (compte tenu des proportions respectives dans l'échantillon de ceux qui ont déclaré leurs revenus : 16 ouvriers, 24 employés, 11 cadres). Mais dans les revenus progressifs, au salaire du chef de famille, s'ajoutent les salaires des autres membres de la famille, les allocations familiales et, éventuellement, d'autres ressources, comme une retraite des vieux parents nourris par le ménage, la rémunération d'un travail supplémentaire, etc. Cependant, il n'est pas inutile de calculer les ressources et les dépenses alimentaires par tête. Le tableau XV donne les résultats d'une telle étude. L'échelle a été établie par tranches de 5 000 francs.

TABLEAU XIV

Composition des groupes progressifs de revenus d'après la grandeur du ménage et la profession du chef de famille (revenus en milliers de francs).

Groupes de revenus	Revenu moyen mensuel	Nombre de ménages	Nombre de personnes par ménage						Nombre de ménages selon la profession du chef de famille		
			1	2	3	4	5	6	A	B	C
I	12	2	2	—	—	—	—	—	2	—	—
II	29	10	—	7	1	2	—	—	5	5	—
III	50	19	—	1	5	9	2	2	7	9	3
IV	69	18	—	—	5	7	6	—	2	9	7
V	113	2	—	—	—	1	1	—	—	1	1

Le tableau XVI indique les pourcentages d'accroissement ou de diminution dans les dépenses alimentaires en fonction de l'accroissement des ressources par tête.

La remarque déjà faite pour l'analyse par ménage vaut ici également, à savoir que l'augmentation moyenne de 45 % se répartit sur 7 groupes alimentaires qui comptent eux-mêmes 36 denrées d'importance très inégale, et certaines de caractère saisonnier. Il s'ensuit un accroissement variable et parfois irrégulier des dépenses dans l'un ou l'autre groupe alimentaire, dans lesquels jouent aussi des habitudes ou des goûts différents. Une étude plus minutieuse révélerait sans doute des phénomènes de compensation entre les denrées. Compte tenu que le groupe V, ne comprenant qu'un seul cas, perd en signification (60 % d'augmentation des dépenses alimentaires globales de I à IV, contre 45 % de I à V), le tableau XVII suffit à montrer que, dans notre échantillon limité, l'accroissement des dépenses en fonction des revenus s'affirme pour la

TABLEAU XV. — Variations par tête des dépenses alimentaires en fonction des revenus.

Classification	Revenus mensuels moyens	Fréquences	Dépenses totales	Dépenses alimentaires			Viande, poisson, œufs.					
				Valeurs absolues	% des dépenses totales	% des revenus	Valeurs absolues Moyenne	Valeurs extrêmes		% des dépenses alimen.	% des dépenses totales	% des revenus
								Minimum	Maximum			
I	9 137	5	10 254	5 791	56,4	63,3	1 550	686	2 258	26,7	15,1	16,9
II	12 848	25	12 123	6 054	49,9	47,1	1 769	724	3 453	29,2	14,5	13,7
III	16 489	14	14 183	6 961	49	42,2	2 000	1 051	3 414	28,7	9,2	12,1
IV	23 307	6	21 564	9 278	43	39,8	3 115	2 313	4 272	33,5	14,4	13,3
V	34 558	1	24 640	8 391	34	24,2	2 651	—	—	31,5	10,7	7,6

Classification	Valeurs absolues	Valeurs extrêmes		% des dépenses alimen.	% des dépenses totales	% des revenus	Valeurs absolues	Valeurs extrêmes		% des dépenses alimen.	% des dépenses totales	% des revenus
		Minimum	Maximum					Minimum	Maximum			
<i>Légumes et fruits.</i>												
I	1 139	814	1 483	19,6	11,1	12,5	1 089	411	1 729	18,8	10,6	11,9
II	1 010	471	1 722	16,6	8,3	7,8	1 007	575	1 448	16,6	8,3	7,8
III	1 131	693	2 227	16,2	7,9	6,8	917	643	1 301	13,1	6,4	5,5
IV	1 475	678	2 077	15,8	6,8	6,3	1 003	751	1 325	10,8	4,6	4,3
V	1 344	—	—	16	5,4	3,9	1 291	—	—	15,3	5,4	3,7

<i>Lait et fromage.</i>												
I	551	398	728	9,5	5,3	6	447	182	575	7,7	4,3	4,9
II	626	189	1 040	10,3	5,1	4,8	550	185	1 142	9	4,5	4,2
III	702	337	946	10	4,9	4,2	516	206	819	7,4	3,6	3,1
IV	771	420	971	8,3	3,5	3,3	655	415	990	7	3	2,8
V	796	—	—	9,4	3,2	2,3	678	—	—	8	2,7	1,9

<i>Graisses et huiles.</i>												
I	396	298	520	6,8	3,8	4,3	484	68	1 115	8,3	4,7	5,3
II	497	192	844	8,2	4	3,8	422	6	1 141	6,9	3,4	3,2
III	499	383	761	7,1	3,5	3	468	100	929	6,7	3,3	2,8
IV	706	544	992	7,6	3,2	3	676	315	1 484	7,2	3,1	2,9
V	498	—	—	5,9	2	1,4	522	—	—	6,2	2,1	1,5

<i>Boissons alcoolisées.</i>												
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

viande, le poisson et les œufs, puis, dans l'ordre d'importance des pourcentages (non d'après les sommes en valeur absolue), pour l'épicerie, le lait et le fromage, les graisses et les huiles, les légumes et les fruits, le pain et les céréales, les boissons alcoolisées.

TABLEAU XVI

Pourcentages d'accroissement par tête des dépenses alimentaires en fonction des revenus.

	De I à V	De I à II	De II à III	De III à IV	De IV à V
	%	%	%	%	%
Revenus	+ 278	+ 29	+ 28	+ 41	+ 48
Dépenses totales	+ 140	+ 18	+ 17	+ 52	+ 14
Dépenses alimentaires globales	+ 45	+ 4	+ 15	+ 33	- 9
Viande, poisson, œufs.....	+ 71	+ 14	+ 13	+ 56	- 15
Légumes et fruits.....	+ 18	- 11	+ 12	+ 30	- 9
Pain et céréales.....	+ 18	- 7	- 9	+ 9	+ 29
Lait et fromage.....	+ 44	+ 14	+ 12	+ 10	+ 3
Épicerie	+ 52	+ 23	- 6	+ 27	+ 3
Graisses et huiles.....	+ 26	+ 25	+ 0,4	+ 41	- 29
Boissons alcoolisées	+ 8	- 13	+ 11	+ 44	- 23

C. — VARIATIONS DES DÉPENSES ALIMENTAIRES
EN FONCTION DES REVENUS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

Il s'agit de compléter les indications précédentes, en tenant compte de l'âge et du sexe du consommateur, dans la mesure où les coefficients employés peuvent faire jouer ces facteurs de façon valable (cf. article précédent, pour l'utilisation de ces coefficients et la composition de notre échantillon en unités Bigwood ou, à quelques précisions près, en unités d'Oxford).

Les progressions obtenues pour les coefficients d'âge et de sexe ont ici une allure assez différente des progressions par tête. L'accroissement n'est plus, du groupe I au groupe V, que de 169 % contre 278 %, c'est-à-dire qu'il se réduit de moitié. Il en est de même pour les dépenses totales, 74 % contre 140 %. Le pourcentage de croissance des dépenses alimentaires est irrégulier, sauf pour le lait et le fromage (+5 %), toutes les autres dépenses baissent du groupe I au groupe II. Par contre, elles augmentent toutes, et de façon assez notable, du groupe II au groupe III (à l'exception des boissons alcoolisées), et du groupe III au groupe IV (à l'exception des légumes et des fruits, et des graisses et huiles); elles baissent de nouveau du groupe IV au groupe V. L'augmentation des dépenses en légumes et fruits est générale, du même ordre d'un groupe à l'autre, plus forte cependant de II à III.

TABLEAU XVII. — Variations par unité de consommation des dépenses alimentaires mensuelles en fonction des revenus.

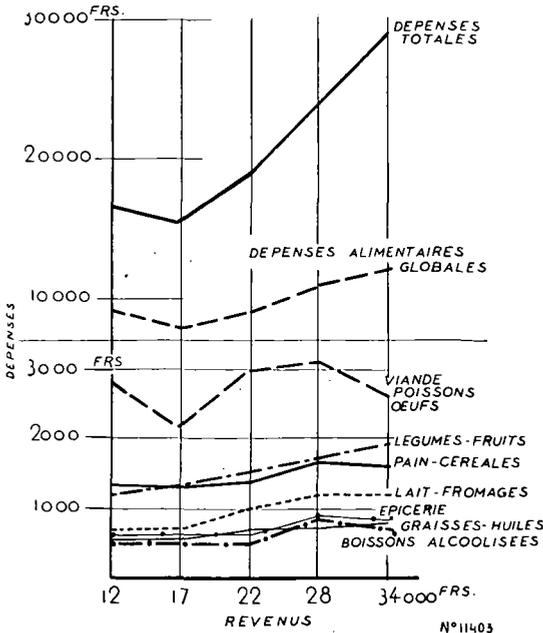
Classification	Revenus moyens	Moyenne d'unités par groupe	Fréquence	Dépenses totales		Dépenses alimentaires			Viande, poisson, œufs.				
				Valeurs absolues	% des revenus	Valeurs absolues	% des revenus	% des dépenses totales	Valeurs absolues	Valeurs extrêmes		% des revenus	% des dépenses totales
										Min.	Max.		
I	12 351	2,96	13	16 582	134	9 371	75,7	56,6	2 805	1 217	3 152	22,7	16,9
II	17 135	3	21	15 722	91,7	7 762	45,3	49,4	2 234	1 189	3 984	13	14,4
III	21 856	2,67	8	18 847	86,2	9 504	43,8	50,5	3 023	1 502	4 552	13,8	16,1
IV	28 166	2,32	4	23 773	84,4	11 403	40,3	61,2	3 092	2 295	3 962	8,1	9,6
V	33 821	2,64	5	28 874	85,3	12 049	35,6	41,7	2 596	1 431	3 102	7,6	8,9

Classification	Valeurs absolues	Valeurs extrêmes		% des revenus	% des dépenses totales	Valeurs absolues	Valeurs extrêmes		% des revenus	% des dépenses totales
		Minimum	Maximum				Minimum	Maximum		
<i>Légumes et fruits.</i>										
I	1 189	509	1 740	9,6	7,1	1 316	954	2 162	10,8	7,9
II	1 306	498	2 828	7,6	8,7	1 125	762	1 645	6,5	7,1
III	1 549	853	2 403	7	8,2	1 186	940	1 525	5,4	6,2
IV	1 738	1 123	2 200	6,1	7,3	1 461	1 291	1 809	5,7	6,1
V	1 950	1 598	2 769	5,7	6,7	1 384	866	1 729	4	4,7
<i>Lait et fromage.</i>										
I	710	216	1 094	5,7	5,4	667	212	1 042	5,4	3,9
II	743	360	1 380	4,3	4,7	652	336	1 234	3,8	4,1
III	1 015	415	1 808	4,6	5,4	665	295	825	3	3,5
IV	1 235	976	1 948	4,3	5,1	876	561	1 070	2,4	3,6
V	1 163	923	1 295	3,4	4	802	478	1 039	2,3	2,7
<i>Graisses et huiles.</i>										
I	570	202	866	4,6	3,4	496	75	1 233	4	3
II	561	395	913	3,2	3,5	484	126	984	2,7	3
III	682	486	743	2,2	3,5	464	110	1 055	2,1	2,5
IV	739	705	850	2,6	3,1	826	389	1 292	2,9	3,4
V	824	578	1 323	2,4	2,8	736	364	1 353	2,1	6,1
<i>Boissons alcoolisées.</i>										

TABLEAU XVIII

Pourcentages d'accroissement des dépenses alimentaires en fonction des revenus (par unité de consommation).

	De I à V	De I à II	De II à III	De III à IV	De IV à V
	%	%	%	%	%
Revenus	+ 169	+ 39	+ 27	+ 28	+ 20
Dépenses totales	+ 74	- 5	+ 20	+ 26	+ 21
Dépenses alimentaires globales	+ 28	- 17	+ 22	+ 20	+ 6
Viande, poisson, œufs	- 7	- 20	+ 35	+ 2	- 19
Légumes et fruits	+ 64	+ 10	+ 19	+ 12	+ 12
Pain et céréales	+ 5	- 14	+ 5	+ 23	- 5
Lait et fromage	+ 64	+ 5	+ 27	+ 22	- 6
Epicerie	+ 20	- 2	+ 2	+ 32	- 8
Graisses et huiles	+ 44	- 1	+ 21	+ 8	+ 11
Boissons alcoolisées	+ 48	- 2	- 4	+ 78	- 11



GRAPHIQUE 5 bis.

Variations des dépenses mensuelles consacrées aux groupes alimentaires, en fonction des ressources mensuelles par unité de consommation.

III

**LES ÉCARTS DES DÉPENSES RÉELLES
PAR RAPPORT AUX MOYENNES TRAITÉES**

Dans l'article précédent, comme dans la présente étude, nous avons comparé les dépenses alimentaires en fonction des moyennes, soit par milieu professionnel (profession du chef famille), soit par taille des ménages, soit pour l'ensemble des familles. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, la petitesse de l'échantillon demande de traiter ces moyennes avec une certaine prudence. Il n'est pas inutile de préciser ces moyennes de dépenses. Pour ce faire, nous avons retenu les groupes *viande, poisson, œufs, et légumes et fruits*, qui représentent les deux secteurs de dépenses les plus élevées. *Les tableaux XIX-XX* donnent les caractéristiques des dépenses pour ces groupes, à savoir le nombre et le pourcentage des consommateurs de chaque denrée, les niveaux extrêmes de dépenses, les moyennes, les écarts quadratiques aux moyennes, le coefficient de variation, la médiane, c'est-à-dire le niveau de dépenses par rapport auquel se situe de part et d'autre la moitié de l'échantillon (non consommateurs compris, 50 % dépensant moins que cette somme et 50 % davantage), l'interquartil (25 % de part et d'autre de ce niveau), le mode ou la dominante (la somme moyenne la plus fréquente dépensée pour une denrée par l'ensemble de l'échantillon), les fréquences en chiffres moyens par tranches. Nous ajoutons à ces données, en nombre et en pourcentage de cas (seuls consommateurs évidemment cette fois), la répartition de la dépense totale effectuée pour une denrée par l'ensemble de l'échantillon. Il s'agit, en d'autres termes, de la répartition du volume des dépenses. Nous avons analysé ici ces caractéristiques des dépenses par mois et par unité de consommation. Aux 66 ménages, dont les budgets ont été étudiés dans l'article précédent, nous en avons ajouté 8, qui avaient rempli leurs carnets de comptes pendant onze mois : 2 *ménages d'ouvriers*, l'un de deux personnes et de 1,85 en unités de consommation d'après l'échelle Bigwood, l'autre de quatre personnes et de 2,25 unités; 2 *ménages d'employés*, l'un de 4 personnes et 3,25 unités, l'autre de 6 personnes et 5,05 unités; 4 *ménages de cadres ou commerçants*, comprenant 1 personne et 0,85 unité, 3 personnes et 2,25 unités, 4 personnes et 3,25 unités, 4 personnes et 2,7 unités.

TABLEAU XX. — Dépenses moyennes par mois et par unité de consommation des légumes et fruits.

	Légumes frais		Légumes secs		Légumes de conserve		Pommes de terre		Fruits frais		Fruits secs		Fruits de conserve		Total fruits et légumes		
Nombre de ménages consommateurs	74	100 %	68	92 %	64	86 %	74	100 %	74	100 %	66	89 %	28	38 %	74	100 %	
Dépenses extrêmes.....	111	1 742	1	127	1	152	31	404	39	1 820	1	167	1	93	498	2 828	
Moyennes	572		29		42		162		581		25		7		1 440		
σ	310		26		38		64		302		30		15		558		
Variation	54 %		89 %		90 %		39 %		52 %		120 %		214 %		38,7 %		
Médiane	502		19		29		149		536		17		—		1 407		
Interquartil	364	748	9	45	9	71	118	184	358	769	9	30	—	—	1 010	1 742	
Mode	394		11		10		128		392		15		0		1 016		
Fréquences (chiffres moyens par tranches).	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	
	12	184	6	0	10	0	10	83	1	39	8	0	46	0	9	646	
	22	394	33	11	18	10	28	128	22	293	13	5	17	5	20	1 016	
	17	595	13	30	15	28	19	168	43	392	26	15	9	28	18	1 424	
	13	784	10	49	8	47	10	218	21	496	15	27	2	76	15	1 742	
	7	946	9	69	7	69	3	266	19	732	6	47	—	—	67	2 208	
	1	1 107	2	81	8	87	3	319	9	987	3	61	—	—	5	2 644	
	1	1 692	1	127	6	112	1	404	1	1 457	3	117	—	—			
Répartition des sommes totales dépensées par l'ensemble des familles.	1/4 inférieur des dépenses.		33	45 %	40	59 %	37	58 %	28	38 %	32	43 %	39	59 %	19	29	
	2 ^e et 3 ^e quarts des dépenses (interquartil).		32	43 %	22	32 %	21	33 %	39	53 %	32	43 %	23	35 %	7	25 %	34
	Dernier quart supérieur.		9	12 %	6	9 %	6	9 %	7	9 %	10	14 %	4	6 %	2	7 %	11

(1) Nombre de cas.
(2) Chiffres moyens.

IV

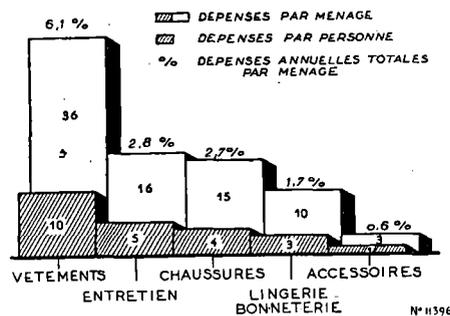
LES DÉPENSES ANNUELLES D'HABILLEMENT

a) *Dépenses annuelles pour l'ensemble des 66 ménages.* — Cette rubrique recouvre deux catégories de dépenses : d'une part, les achats de vêtements et de tissus, ceux de linge, de bonneterie et de layette, de chaussures, et enfin d'accessoires, tels que chapeaux, sacs, parapluies,

TABLEAU XXI

Dépenses annuelles d'habillement (en milliers de francs).

Nature	Sommes moyennes par ménage (66)	Sommes moyennes par personne (233)	En %
			des dépenses totales
Vêtements, tissus.....	36	10	6,1
Chaussures	15	4	2,7
Lingerie, bonneterie	10	3	1,7
Accessoires divers.....	3	1	0,6
Entretien et réparations.....	16	5	2,8
Total	80	23	13,9



GRAPHIQUE 6.

Dépenses annuelles d'habillement par ménage.

gants, etc.; d'autre part, les frais d'entretien, nettoyage (blanchissage, repassage, teinturerie), mercerie, réparations diverses (raccourcissement, ressemelage, etc.).

Le tableau XXI, illustré par le graphique 6, donne la décomposition des dépenses de ces divers éléments.

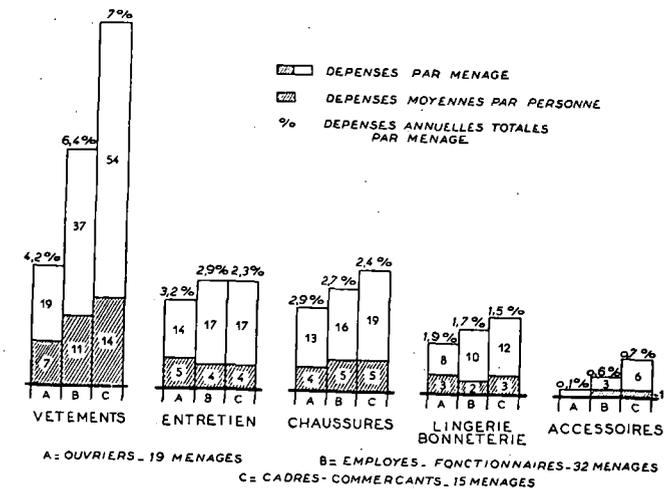
Le carnet de comptes tenu par les familles ne distinguait, dans le poste habillement, que ces trois rubriques : père, mère, enfants. Il n'est donc pas possible de déterminer avec précision les achats par sexe. Le

TABLEAU XXII

Achats annuels de vêtements, tissus et chaussures (en milliers de francs).

	Par personne (233)		En % des dépenses totales par ménage (66)	
	Vêtements	Chaussures	Vêtements	Chaussures
Hommes (51).....	13	6	1,7	0,7
Femmes (76).....	13	4	2,5	0,7
Enfants (96).....	8	5	1,9	1,2

titre « enfants » recouvre les jeunes gens des deux sexes, mineurs ou majeurs, ceux qui travaillent au dehors, aussi bien que les écoliers et les enfants en bas âge.



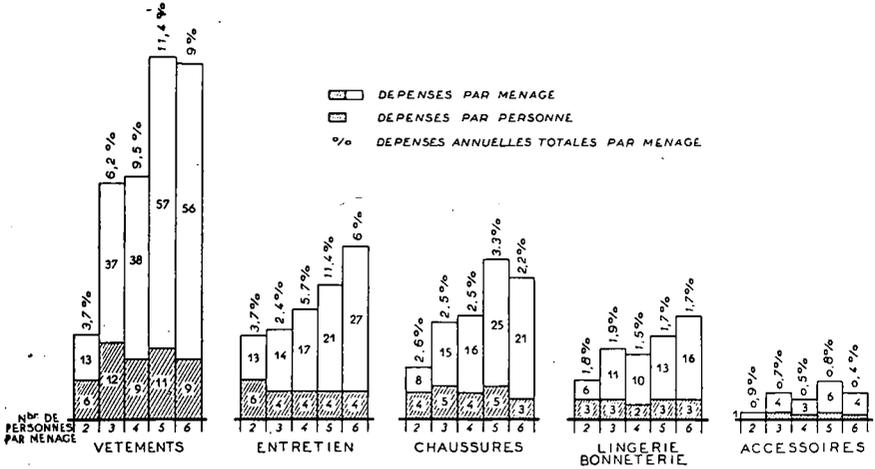
GRAPHIQUE 7.

Comparaison des dépenses annuelles d'habillement selon la profession du chef de famille.

Sauf pour les montres-bracelets, qui peuvent être à la fois des objets d'utilité et des bijoux, les achats et les réparations de bijoux, de colifichets ou de parures s'intégreraient logiquement dans les dépenses

d'habillement, sous la rubrique « accessoires ». Mais ces dépenses tiennent une place pratiquement nulle dans les documents : un seul ménage signale l'achat d'une chaîne d'or. Le reste concerne des réparations de montres, réveils ou, plus généralement, « horlogerie », comptabilisées dans les dépenses diverses.

b) *Dépenses d'habillement selon le milieu professionnel ou la grandeur du ménage.* — Les tableaux XXIII à XXVII donnent la décomposition et



GRAPHIQUE 8.

Comparaison des dépenses annuelles d'habillement selon la grandeur du ménage (2, 3 personnes, etc.).

les pourcentages des dépenses selon le milieu social, caractérisé par la profession du chef de famille, ou selon la grandeur du ménage. Les éléments en sont illustrés par les graphiques 7 et 8.

c) *Variations mensuelles et trimestrielles des dépenses d'habillement.* — L'étude publiée en avril-juin 1954 donnait, dans ses tableaux XI et XII, les variations mensuelles du poste habillement pris globalement (op. cit., pp. 363 et 367). La moyenne mensuelle était de 6 900 francs pour l'ensemble de l'échantillon, avec un écart type de 1 900 francs sur douze mois, soit un coefficient de variation de 27,5 %; par milieu professionnel, elle était de 4 500 francs pour les ouvriers (écart type de 1 800 francs, soit 40 %), de 6 900 francs pour les employés (écart type de 1 700 francs et 24,6 %), et de 9 000 francs pour les cadres et commerçants (écart de 2 800 francs et 31,6 %). Les moyennes mensuelles, selon la grandeur du ménage, étaient de 600 francs pour une personne, 3 400 francs pour deux, 6 700 francs pour trois, 6 100 francs pour quatre, 10 300 francs pour cinq et pour six personnes.

TABLEAU XXIII

Dépenses annuelles d'habillement par milieu professionnel.

Nature	A. — OUVRIERS			B. — EMPLOYÉS ET PETITS FONCTIONNAIRES			C. — CADRES ET COMMERÇANTS		
	Par ménage 19	Par personne 52	En % des dépenses totales	Par ménage 32	Par personne 123	En % des dépenses totales	Par ménage 15	Par personne 58	En % des dépenses totales
Vêtements et tissus.....	19	7	4,2	37	11	6,4	54	14	7
Chaussures	13	4	2,9	16	5	2,7	19	5	2,4
Lingerie, bonneterie.....	8	3	1,9	10	2	1,7	12	3	1,5
Accessoires	1	0,3	0,1	3	1	0,6	6	1	0,7
Entretien et réparations..	14	5	3,2	17	4	2,9	17	4	2,3
<i>Total</i>	55	19,3	12,4	83	23	14,3	108	27	13,9

TABLEAU XXIV

Achats annuels de vêtements par milieu professionnel (en milliers de francs).

	Hommes			Femmes			Enfants		
	Par personne		En % de la dépense totale par ménage	Par personne		En % de la dépense totale par ménage	Par personne		En % de la dépense totale par ménage
	Nombre	Somme		Nombre	Somme		Nombre	Somme	
A.	15	8	1,4	20	6	1,6	17	6	1,2
B.	38	11	1,8	38	13	2,7	54	7	1,9
C.	15	15	1,9	17	21	2,9	25	10	2,2

TABLEAU XXV

Achats annuels de chaussures par milieu professionnel (en milliers de francs).

	Hommes			Femmes			Enfants		
	Par personne		En % de la dépense totale par ménage	Par personne		En % de la dépense totale par ménage	Par personne		En % de la dépense totale par personne
	Nombre	Somme		Nombre	Somme		Nombre	Somme	
A.	15	5	0,8	20	3	0,8	17	6	1,3
B.	31	4	0,6	38	4	0,8	54	4	1,3
C.	15	6	0,8	17	4	0,6	25	5	1

TABLEAU XXVI

Dépenses annuelles d'habillement selon la grandeur du ménage (en milliers de francs).

Nature	Ménages de 1 personne			Ménages de 2 personnes			Ménages de 3 personnes		
	Par ménage 3	Par personne 3	En % des dépenses totales	Par ménage 13	Par personne 26	En % des dépenses totales	Par ménage 15	Par personne 45	En % des dépenses totales
Vêtements, tissus.....	—	—	—	13	6,5	3,7	37	12	6,2
Chaussures	0,55	0,55	0,7	8	4	2,6	15	5	2,5
Lingerie, bonneterie	2	2	2,1	6	3	1,8	11	3,5	1,9
Accessoires	—	—	—	1	0,5	0,3	4	1	0,7
Entretien, réparations.....	4	4	4,7	13	6,5	3,7	14	4	2,4
Total	6,55	6,55	7,5	51	20,5	12,1	81	25,5	13,7
Nature	Ménages de 4 personnes			Ménages de 5 personnes			Ménages de 6 personnes		
	Par ménage 20	Par personne 80	En % des dépenses totales	Par ménage 11	Par personne 55	En % des dépenses totales	Par ménage 4	Par personne 24	En % des dépenses totales
Vêtements, tissus.....	38	9,5	5,7	57	11,4	7,5	56	9	6
Chaussures	16	4	2,5	25	5	3,3	21	3,5	2,2
Lingerie, bonneterie	10	2,5	1,5	13	3	1,7	16	3	1,7
Accessoires	3	0,7	0,5	6	1	0,8	4	0,7	0,4
Entretien, réparations.....	17	4	2,7	21	4	2,8	27	4,4	2,9
Total	84	20,7	12,9	122	24,4	16,1	124	20,6	13,2

TABLEAU XXVII

Variations trimestrielles des dépenses globales d'habillement
(en milliers de francs).

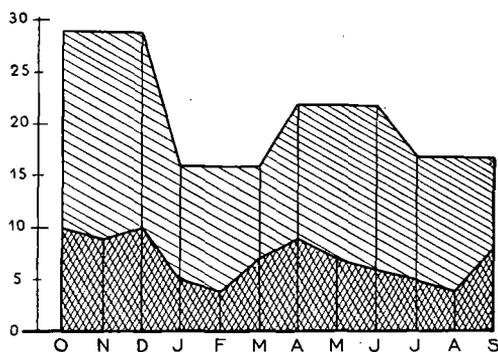
Catégories professionnelles	Nombre de ménages	Nomb. moy. de personnes par ménage	1 ^{er} trimestre oct.-déc. 1951	2 ^e trimestre janv.-mars 1952	3 ^e trimestre avril-juin 1952	4 ^e trimestre juil.-sept. 1952
A	19	2,7	19.4	10.1	13.2	10.9
B	32	3,8	27.5	18.8	20	16.6
C	15	3,5	36.7	21.2	28.1	22.4
Ensemble.	66	3,5	27.8	16.7	21.7	16.6

Trimestriellement, les variations apparaissent avec netteté dans le tableau XXVII.

On voit que les dépenses globales d'habillement s'étalent au deuxième et au quatrième trimestre (hiver, été) sur deux paliers de valeur à peu près équivalente, succédant à deux niveaux plus élevés, le plus haut au premier (automne) et au troisième trimestre (printemps).

Précisons les secteurs de dépenses qui influent sur cette courbe glo-

GRAPHIQUE 9.
Variations mensuelles et trimestrielles des dépenses globales d'habillement (cf. tableaux XI et XII de l'étude précédente, Bulletin d'avril-juin 1954).



N° 11 599

bale du poste habillement (tableaux XXVIII et XXIX). Le graphique 10 met en valeur ces influences. Les plus grandes amplitudes de variations sont dues aux achats de vêtements et de chaussures. Le point culminant pour le vêtement est atteint en décembre, après une dépression importante en janvier et en février, la courbe remonte nettement en avril, moins haut cependant qu'en décembre; puis elle redescend en août à peu près au niveau de février, pour amorcer de nouveau l'ascension de l'automne. Par contre, le point culminant pour les chaussures est octobre avec un sommet secondaire en mars, sauf une pointe en novembre ou décembre, et la dépression, ici très légère, en avril, le niveau des dépenses d'entretien et de lingerie est à peu près constant. Considérées

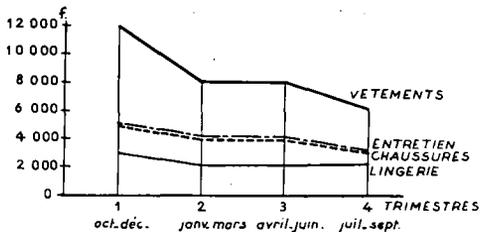
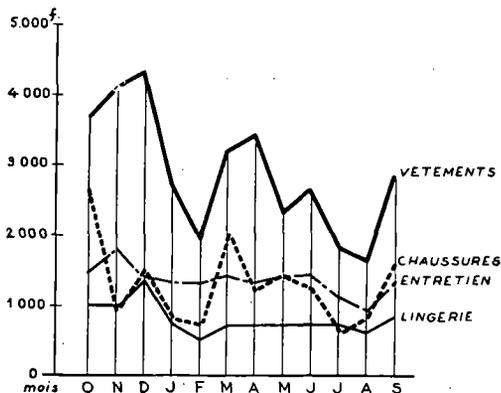
TABLEAU XXVIII. — Dépenses annuelles en vêtements et tissus selon la grandeur du ménage.

Grandeur du ménage	Hommes			Femmes			Enfants		
	Par personne		En % des dépenses totales par ménage	Par personne		En % des dépenses totales par ménage	Par personne		En % des dépenses totales par ménage
	Nombre	Somme		Nombre	Somme		Nombre	Somme	
1 personne	—	—	—	3	—	—	—	—	—
2 personnes	11	9 944	2,9	15	3 923	1,1	—	—	—
3 personnes	14	13 364	2,2	15	14 339	2,4	15	10 600	1,7
4 personnes	20	10 942	1,7	23	13 873	2,2	37	5 992	0,9
5 personnes	12	11 645	1,5	13	19 891	2,6	31	8 002	1
6 personnes	4	6 247	0,7	5	19 689	2,1	14	7 318	0,8

TABLEAU XXIX. — Dépenses annuelles en chaussures selon la grandeur du ménage.

Grandeur du ménage	Hommes			Femmes			Enfants		
	Par personne		En % des dépenses totales par ménage	Par personne		En % des dépenses totales par ménage	Par personne		En % des dépenses totales par ménage
	Nombre	Somme		Nombre	Somme		Nombre	Somme	
1 personne	—	—	—	3	550	0,7	—	—	—
2 personnes	11	4 523	1,2	15	3 788	1,1	—	—	—
3 personnes	14	3 846	0,5	15	4 868	0,8	15	5 873	1
4 personnes	20	4 299	0,7	23	3 291	0,5	37	6 638	1
5 personnes	12	4 274	0,5	13	4 806	0,6	31	5 718	0,7
6 personnes	4	9 093	0,9	5	2 210	0,2	14	2 600	0,3

par trimestre, les dépenses de vêtements montrent un palier au niveau moyen d'environ 8 000 francs durant le deuxième et le troisième trimestre (janvier-juin), entre un sommet de près de 12 000 francs au premier trimestre, et la dépression au quatrième trimestre. Les frais



N° 11395

GRAPHIQUE 10.

Variations mensuelles et trimestrielles des différents postes des dépenses d'habillement.

d'entretien et d'achats de chaussures épousent la même forme, mais avec une amplitude très faible, tandis qu'après une légère montée au premier trimestre, les dépenses en lingerie sont étales. Nous avons négligé ici les dépenses d'accessoires (chapeaux, sacs, gants, parapluies, etc.), qui ne sont pas très importantes et sont irrégulières d'un ménage à l'autre.

TABLEAU XXXI

Variations trimestrielles des dépenses d'habillement
(en milliers de francs).

Articles	Professions	1 ^{er} trimestre Oct.-déc. 1951	2 ^e trimestre Janv.-mars 1952	3 ^e trimestre Avril-juin 1952	4 ^e trimestre Juill.-sept. 1952
Vêtements.	A	7	3	4	3
	B	12	9	8	7
	C	17	11	14	8
	Ens.	12	8	8	6
Chaussures.	A	4	2	4	3
	B	4	4	4	3
	C	8	5	2	3
	Ens.	5	4	4	3
Entretien et réparation.	A	4	3	3	3
	B	5	4	4	3
	C	5	4	4	3
	Ens.	5	4	4	3
Lingerie.	A	3	2	1	2
	B	3	2	2	2
	C	3	2	4	3
	Ens.	3	2	2	2

V

DÉPENSES ANNUELLES POUR LE LOGEMENT

Nous avons groupé dans ce poste deux séries de dépenses assez différentes. La première comporte les dépenses courantes, telles que le loyer, l'éclairage et le chauffage (gaz, électricité, charbon, bois, pétrole, etc.), les produits d'entretien usuels, les menues réparations; nous avons incorporé à cette première série les transports journaliers pour le travail ou les courses ménagères, qui sont fonction de la distance du lieu d'habitat au lieu de travail ou aux centres commerçants. La seconde série implique des dépenses à plus long terme, qu'on pourrait qualifier d'investissement, telles que l'ameublement et la literie, les articles ménagers, le linge de maison, les transformations importantes (peinture, tapisserie, carrelage, etc.). La première série est commune à tous les ménages

TABLEAU XXXII. — Dépenses annuelles de logement par milieu professionnel (en milliers de francs).

	A. — OUVRIERS			B. — EMPLOYÉS			C. — CADRES ET COMMERÇANTS			ENSEMBLE		
	Par ménage 19	Par personne 52	En % des dépenses totales	Par ménage 32	Par personne 123	En % des dépenses totales	Par ménage 15	Par personne 58	En % des dépenses totales	Par ménage 66	Par personne 233	En % des dépenses totales
Loyer (1)	23	8	5,1	20	5	3,4	31	8	4,2	23	7	4
et charges (2).....	27	9	5,6	27	7	4,7	39	10	4,9	30	8	4,8
<i>Chauffage, éclairage :</i>												
Gaz, électricité.....	12	4	2,7	19	5	3,3	24	6	3,1	18	5	3,1
Combustibles	9	3	2	10	3	1,7	12	3	1,6	10	3	1,7
<i>Total</i>	21	7	4,7	29	8	5	36	9	4,7	28	8	4,8
Entretien	4	1	0,8	5	1	0,9	5	1	0,6	5	1	0,8
Transports usuels.....	8	3	1,8	8	2	1,5	13	3	1,7	9	3	1,6
<i>Total des dépenses courantes :</i>												
(1)	56	19	12,4	62	16	10,8	85	21	11,2	65	19	11,2
(2)	60	20	12,9	69	18	12,1	93	23	11,9	72	20	12
Ameublement et literie.	8	3	1,7	9	2	1,6	14	3	1,8	10	3	1,7
Articles ménagers.....	3	1	0,7	6	2	1	9	3	1,1	6	2	1
Linge de maison.....	3	1	0,7	6	2	1	6	1	0,7	5	1	0,9
Grosses réparations ou transformations	2	1	0,5	5	1	0,9	24	6	3,1	9	2	1,5
<i>Total des dépenses d'investissement</i> ..	16	6	3,6	26	7	4,5	53	13	6,7	30	8	5,1
<i>Total des dépenses :</i>												
(1)	72	25	16	88	23	15,3	138	34	17,9	95	27	16,3
(2)	76	26	16,5	95	25	16,6	146	36	18,6	102	28	17,1

(1) Indique la moyenne des dépenses pour 66 ménages, y compris les propriétaires et les ménages logés gratuitement.
(2) Donnent les moyennes, propriétaires et personnes logées gratuitement exclus. Sur les 66 familles, 7 sont logées gratuitement (6 par l'employeur, 1 par les parents) et 7 sont propriétaires; chez les ouvriers, 2 ménages sont logés gratuitement par les employeurs et un autre est propriétaire; chez les employés et fonctionnaires, 3 ménages sont logés gratuitement par l'employeur ou l'administration et 5 sont propriétaires; chez les cadres et commerçants, un ménage est propriétaire et deux sont logés gratuitement par leur famille.

TABLEAU XXXIII. — Dépenses annuelles

Composition du ménage		Nomb.	Loyer		Dépenses			
			(1)	(2)	Chauffage et éclairage			Entretien réparation
					Gaz élect.	Combust. divers	Total	
1 pers.	Par ménage.....	3	6	8	5	4	9	2
	Par personne.....	3	6	8	5	4	9	2
	En % de la dépense totale.....		6	8,3	4,8	4	8,8	2,2
2 pers.	Par ménage.....	13	30	39	9	10	19	2
	Par personne.....	26	15	19	4	5	7	1
	En % de la dépense totale.....		8,6	10,3	2,5	3,1	5,6	0,7
3 pers.	Par ménage.....	15	19	24	17	8	25	5
	Par personne.....	45	6	8	6	3	9	2
	En % de la dépense totale.....		3,2	3,9	3	1,3	4,9	0,9
4 pers.	Par ménage.....	20	23	26	21	11	32	5
	Par personne.....	80	6	6	3	1	4	1
	En % de la dépense totale.....		3,7	4,1	3,3	1,7	5	0,8
5 pers.	Par ménage.....	11	15	21	23	14	37	7
	Par personne.....	55	4	5	4	3	7	1
	En % de la dépense totale.....		2,7	2,7	3	1,9	4,9	0,9
6 pers.	Par ménage.....	4	53	106	29	7	36	6
	Par personne.....	24	9	18	5	1	6	1
	En % de la dépense totale.....		5,7	9,7	3,1	0,8	3,9	0,6

de notre échantillon : encore faut-il distinguer, pour le loyer, entre les locataires et les propriétaires. Mais la moyenne des dépenses par ménage et par personne serre d'assez près une certaine réalité. La seconde série de dépenses ne figure pas de la même façon dans le budget octobre 1951, septembre 1952 : étant donnée la petitesse de notre échantillon, les moyennes y sont beaucoup plus aléatoires.

En groupant les deux séries de dépenses, dépenses courantes et dépenses d'investissement, nous avons comme résultats globaux moyens annuels 95 000 francs en valeur absolue, correspondant à 16,3 % des dépenses totales.

Tels sont quelques résultats complémentaires de l'étude parue dans ce bulletin en avril-juin 1954, en attendant la publication des données du

de logement selon la grandeur du ménage.

Composition du ménage	Nomb.	Loyer		Dépenses courantes				Dépenses d'investissement					Total	
		(1)	(2)	Transports usuels	Total des dépenses courantes		Ameublement	Articles ménagers	Linge de maison	Grosses réparat. ou transf.	Total investissement	(1)	(2)	
					(1)	(2)								
1 pers.	Par ménage.....	3	6	3	20	22	0,1	0,4	—	—	0,5	20	22	
	Par personne.....	3	6	3	20	22	0,1	0,4	—	—	0,5	20	22	
	En % de la dépense totale.....		6	8,3	2,8	19,8	22,1	0,1	0,5	—	—	0,6	20,4	22,7
2 pers.	Par ménage.....	13	30	8	59	68	0,5	1	2	1	4,5	63	72	
	Par personne.....	26	15	4	27	31	0,2	1	1	0,3	2,5	29	33	
	En % de la dépense totale.....		8,6	10,3	2,3	17,2	18,9	0,1	0,4	0,5	0,2	1,2	18,4	20,1
3 pers.	Par ménage.....	15	19	9	58	63	10	8	6	10	34	92	97	
	Par personne.....	45	6	3	20	22	3	3	2	3	11	31	33	
	En % de la dépense totale.....		3,2	3,9	1,5	9,9	10,6	1,8	1,4	1,1	1,6	5,9	15,8	16,5
4 pers.	Par ménage.....	20	23	11	71	74	18	7	4	9	38	109	112	
	Par personne.....	80	6	1	14	14	4	2	1	2	9	23	23	
	En % de la dépense totale.....		3,7	4,1	1,7	11,2	11,6	2,8	1,2	0,6	1,4	6	17,2	17,6
5 pers.	Par ménage.....	11	15	10	69	75	9	8	10	8	35	104	110	
	Par personne.....	55	4	3	14	15	2	2	2	2	8	22	23	
	En % de la dépense totale.....		2,7	2,7	1,3	9,1	9,8	1,2	1	1,3	1,1	4,6	13,7	14,4
6 pers.	Par ménage.....	4	53	10	105	158	7	4	6	38	55	160	213	
	Par personne.....	24	9	1	18	27	1	1	1	6	9	27	36	
	En % de la dépense totale.....		5,7	9,7	1	11,2	15,2	0,7	0,4	0,6	4	5,7	16,9	20,9

poste « dépenses diverses », et surtout de celle de l'enquête 1952-1953 qui, sur le plan alimentaire, fournit les quantités consommées en même temps que les dépenses effectuées.

Enquête exécutée
par la Section de Nutrition de l'I. N. H. de Marseille.

Dépuillée par la Section de Nutrition de l'I. N. H. de Paris.

Présentée par

ALBERT BOUCHE,

attaché de recherches à l'I. N. H.

PÉDIATRIE

MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE EN 1953

(ANNÉE ENTIÈRE)

En 1953, la mortalité fœto-infantile a subi une nouvelle diminution, qui se chiffre à 4,8 % par rapport à l'année précédente.

La mortalité infantile proprement dite s'est abaissée de 9,7 % et la mortinatalité, plus difficile à réduire, de 0,8 %.

Les chiffres totaux sont les suivants :

	1952	1953
Enfants déclarés vivants.....	815 394	796 553
Mort-nés (et enfants sans vie au moment de la déclaration de naissance).....	20 248	19 530
Décès d'enfants de moins d'un an.....	33 302	30 075

Les taux correspondants s'établissent comme suit pour 1953 :

Mortalité fœto-infantile (pour 1 000 naissances).....	60,9 ‰
Mortinatalité (pour 1 000 naissances)	24 ‰
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	37 ‰

On trouvera dans les tableaux I, II, III, IV les taux départementaux pour ces trois rubriques, rapprochés des taux observés antérieurement. Le tableau V indique les taux de mortalité infantile par cause incriminée pour la France entière et le tableau VI les taux de mortalité infantile par cause et par tranche d'âge.

Ces données nous suggèrent quelques commentaires que l'on trouvera ci-après.

I. — MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Le taux de mortalité fœto-infantile représente l'importance des pertes survenues parmi les produits de la conception, soit nés vivants et décédés avant le premier anniversaire de la naissance, soit nés sans vie après une gestation de six mois au moins.

Pour la France entière, ce taux s'est abaissé de 13,6 % par rapport à la moyenne des années 1948-1949-1950. La diminution porte sur tous les départements, sauf la Creuse, le Lot et les Basses-Alpes.

La répartition des zones de surmortalité a peu changé. Mais l'importance du bloc formé par le Nord-Est, le Nord, la Normandie et la Bretagne a légèrement diminué.

Il persiste encore dans le centre un groupe de quelques départements dont les taux sont supérieurs à 60 ‰.

On enregistre des diminutions importantes dans les différentes régions, alors qu'en 1952 elles étaient surtout notées au nord de la ligne Nantes-Belfort.

Les taux les plus bas sont enregistrés dans les départements suivants : Haute-Vienne (41 ‰); Aude (46 ‰); Ain (47 ‰); Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Seine (48 ‰); Lot-et-Garonne (45 ‰); Hautes-Pyrénées (49 ‰).

Les départements les moins favorisés sont : le Pas-de-Calais (84 ‰); la Corse, la Somme, les Ardennes (77 ‰); le Nord (76 ‰); la Seine-Inférieure (75 ‰).

II. — MORTINATALITÉ ET MORTALITÉ DE LA 1^{re} SEMAINE

La mortinatalité et la mortalité de la première semaine avaient amorcé, l'année précédente, une évolution favorable. En 1953, cette évolution se poursuit, puisque la mortinatalité, qui était de 25,3 ‰ pour la moyenne 1948-1949-1950, était de 24,2 ‰ en 1952 et de 24 ‰ en 1953.

La mortalité de la première semaine était à 13,4 ‰ en 1950 et en 1951, à 12,6 ‰ en 1952; elle s'établit à 12,5 ‰ en 1953.

Ces diminutions sont faibles, mais témoignent d'une décroissance continue.

L'ensemble des deux éléments précédents, constituant la mortalité périnatale, s'abaisse donc également. Voici son évolution :

1947	38,5
1948	38,5
1949	38,9
1950	38,9
1951	39,1
1952	36,8
1953	36,5

Sur le plan départemental, la répartition des zones les plus défavorisées, au point de vue mortalité, ressemble assez à celle de l'année précédente : il s'agit de départements disséminés, mais on peut noter que les 4 départements où la mortalité est supérieure à 30 ‰ sont situés dans la moitié sud de la France.

III. — MORTALITÉ INFANTILE PROPREMENT DITE

La mortalité des enfants de moins d'un an continue à diminuer; elle s'inscrit pour la première fois au-dessous de 40 ‰ pour l'année entière.

La répartition trimestrielle a été la suivante :

	I	II	III	IV
1952	52	43	33	35
1953	47	39	28	34

Sur le plan départemental, la répartition est très semblable à celle de 1952, avec des taux en diminution dans presque toute la France.

Les taux les plus faibles ont été enregistrés dans la Haute-Vienne (22 ‰), puis dans l'Aude et la Haute-Garonne (25 ‰), la Seine et les Alpes-Maritimes (26 ‰).

IV. — MORTALITÉ INFANTILE PAR TRANCHE D'ÂGE

Il n'y a pas de changement important par rapport à l'année précédente: tous les taux sont en légère diminution, même pour les nouveau-nés. La mortalité néo-natale (0 à 27 jours) passe en effet de 17,9 à 17,7. Mais la mortalité post-néonatale (28 jours à 1 an) s'abaisse davantage, puisqu'elle passe de 23,3 à 20,4. Il en résulte une nouvelle augmentation de

MORTALITÉ INFANTILE PAR TRANCHE D'ÂGE

	Nombre de décès 1953	Taux pour 100 décès de 0 à 1 an		Taux pour 1 000 survivants	
		1952	1953	1952	1953
0 à 6 jours	9 979	30,8	33,2	12,6	12,5
7 à 27 jours	4 102	13	13,6	5,4	5,2
28 à 90 jours	5 292	16,7	17,6	6,9	6,8
91 à 180 jours	5 050	16,8	16,8	7	6,5
181 à 364 jours	5 652	22,7	18,8	9,6	7,3
0 à 27 jours	14 081	43,8	46,5	17,9	17,7
28 à 364 jours	15 994	56,2	53,2	23,3	20,4

l'importance relative de la mortalité néo-natale, qui représente 46,5 % de la mortalité infantile totale en 1953 contre 43,8 % en 1952.

On trouve dans le tableau précédent les chiffres enregistrés pour la France entière. Les chiffres départementaux n'ont pas encore été publiés (non plus que les décès par causes dans chaque département).

V. — MORTALITÉ PAR CAUSE INCRIMINÉE

Le tableau V indique les taux de mortalité infantile pour 22 causes (ou groupes de causes) en 1952 et en 1953. Comme il est habituel, les variations sont de faible amplitude : on peut remarquer une légère diminution des rubriques coqueluche, rougeole et broncho-pneumonie, alors que la rubrique grippe est un peu plus importante. Le chapitre « toxique » est moins chargé qu'il ne l'était en 1952, ainsi que celui de la « gastro-entérite ». Les rubriques qui relèvent du péril congénital (en particulier : malformations, lésions obstétricales, asphyxie et atelectasie post-natales, prématurité) sont quasi stationnaires.

La répartition des diverses causes selon l'âge (tableau VI) est, comme on pouvait s'y attendre, semblable à celle qui a été constatée les années précédentes, avec une prépondérance des causes infectieuses pour les nourrissons de plus d'un mois.

En résumé, l'évolution de la mortalité fœto-infantile s'est poursuivie favorablement en 1953. Une nouvelle baisse de son taux a été enregistrée. Comme en 1952, il s'agit surtout d'une diminution de la mortalité post-néonatale (de 28 jours à moins d'un an).

Travail de la Section Pédiatrie, présenté par

F. ALISON et M^{me} CORONE.

TABLEAU I

Mortalité fœto-infantile. Mortalité infantile. Mortinatalité

EN 1953

Départements	Mortalité fœto-infantile	Mortalité infantile	Mortinatalité
Ain	47	31	17
Aisne	72	52	21
Allier	58	31	27
Alpes (Basses-)	67	35	33
Alpes (Hautes-)	64	41	24
Alpes-Maritimes	52	26	26
Ardèche	58	39	19
Ardennes	77	51	27
Ariège	65	33	33
Aube	54	32	22
Aude	46	25	21
Aveyron	59	33	26
Belfort (Terr. de)	69	45	25
Bouches-du-Rhône	55	31	24
Calvados	63	39	25
Cantal	64	44	20
Charente	60	36	24
Charente-Maritime	48	29	20
Cher	62	35	28
Corrèze	52	31	21
Corse	78	59	20
Côte-d'Or	54	32	22
Côtes-du-Nord	64	42	22
Creuse	62	40	22
Dordogne	51	32	19
Doubs	59	36	24
Drôme	52	29	23
Eure	62	40	23
Eure-et-Loir	56	34	22
Finistère	58	37	22
Gard	63	40	23
Garonne (Haute-)	55	39	16
Gers	50	29	21
Gironde	50	32	18
Hérault	53	31	22
Ille-et-Vilaine	66	41	25
Indre	61	39	23
Indre-et-Loire	52	28	24
Isère	53	31	22
Jura	60	35	26
Landes	56	36	20
Loir-et-Cher	55	32	23
Loire	68	34	34
Loire (Haute-)	55	40	15
Loire-Inférieure	55	35	21
Loiret	58	36	22
Lot	72	44	29
Lot-et-Garonne	45	25	20
Lozère	67	49	18
Maine-et-Loire	57	37	21
Manche	66	40	26
Marne	71	44	28
Marne (Haute-)	69	44	26

TABLEAU I. — MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE. MORTALITÉ INFANTILE. MORTINATALITÉ (suite).

Départements	Mortalité fœto-infantile	Mortalité infantile	Mortinatalité
Mayenne	65	45	21
Meurthe-et-Moselle	66	43	23
Meuse	54	37	18
Morbihan	67	41	27
Moselle	65	42	24
Nièvre	63	39	25
Nord	76	52	25
Oise	66	45	21
Orne	68	41	27
Pas-de-Calais	84	61	24
Puy-de-Dôme	61	37	25
Pyrénées (Basses-)	58	36	22
Pyrénées (Hautes-)	49	30	20
Pyrénées-Orientales	53	37	16
Rhin (Bas-)	56	34	23
Rhin (Haut-)	55	35	21
Rhône	52	31	21
Saône (Haute-)	62	43	20
Saône-et-Loire	57	34	24
Sarthe	61	40	22
Savoie	51	31	21
Savoie (Haute-)	55	34	21
Seine	52	26	23
Seine-Inférieure	75	50	26
Seine-et-Marne	60	38	23
Seine-et-Oise	55	31	24
Sèvres (Deux-)	48	29	19
Somme	78	55	24
Tarn	54	32	23
Tarn-et-Garonne	57	37	20
Var	53	32	21
Vaucluse	68	39	30
Vendée	50	31	20
Vienne	52	27	26
Vienne (Haute-)	41	22	19
Vosges	62	38	24
Yonne	50	32	18
<i>France entière</i>	60.9	37	24

TABLEAU II

Mortalité fœto-infantile.

Départements	Moyenne 1948-1950	1952 (rappel)	1953	Différence entre la moyenne 1948-1950 et 1953 (%)
Ain	72	61	47	- 34
Aisne	85	70	72	- 15
Allier	67	54	58	- 13
Alpes (Basses-)	67	52	67	0
Alpes (Hautes-)	70	73	64	- 8
Alpes-Maritimes	67	58	52	- 22
Ardèche	78	70	58	- 25
Ardennes	81	76	77	- 4
Ariège	77	61	65	- 15
Aube	69	55	54	- 21
Aude	63	50	46	- 27
Aveyron	73	62	59	- 19
Belfort (Terr. de)	72	71	69	- 4
Bouches-du-Rhône	71	58	55	- 22
Calvados	79	60	63	- 20
Cantal	83	85	64	- 22
Charente	67	64	60	- 10
Charente-Maritime	69	58	48	- 30
Cher	69	67	62	- 10
Corrèze	68	54	52	- 23
Corse	89	76	78	- 12
Côte-d'Or	63	52	54	- 14
Côtes-du-Nord	87	71	64	- 26
Creuse	55	54	62	+ 12
Dordogne	64	56	51	- 20
Doubs	73	65	59	- 19
Drôme	73	66	52	- 28
Eure	82	69	62	- 24
Eure-et-Loir	69	62	56	- 18
Finistère	71	59	58	- 18
Gard	81	67	63	- 22
Garonne (Haute-)	63	58	55	- 12
Gers	65	58	50	- 23
Gironde	59	50	50	- 15
Hérault	66	60	53	- 19
Ille-et-Vilaine	86	72	66	- 23
Indre	66	55	61	- 7
Indre-et-Loire	73	48	52	- 28
Isère	69	58	53	- 23
Jura	67	66	60	- 10
Landes	62	60	56	- 9
Loir-et-Cher	66	65	55	- 16
Loire	88	77	68	- 22
Loire (Haute-)	80	68	55	- 31
Loire-Inférieure	75	56	55	- 26
Loiret	67	56	58	- 13
Lot	69	64	72	+ 4
Lot-et-Garonne	63	48	45	- 28
Lozère	77	68	67	- 13
Maine-et-Loire	69	59	57	- 17
Manche	78	62	66	- 15

TABLEAU II. — MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE (suite).

Départements	Moyenne 1948-1950	1952 (rappel)	1953	Différence entre la moyenne 1948-1950 et 1953 (%)
Marne	80	67	71	- 11
Marne (Haute-)	79	69	69	- 12
Mayenne	82	67	65	- 20
Meurthe-et-Moselle	72	63	66	- 8
Meuse	75	67	54	- 28
Morbihan	85	76	67	- 21
Moselle	84	74	65	- 22
Nièvre	65	68	63	- 3
Nord	92	75	76	- 17
Oise	84	68	66	- 21
Orne	78	65	68	- 12
Pas-de-Calais	104	89	84	- 19
Puy-de-Dôme	67	62	61	- 8
Pyrénées (Basses-)	62	55	58	- 6
Pyrénées (Hautes-)	67	59	49	- 26
Pyrénées-Orientales	72	60	53	- 26
Rhin (Bas-)	78	61	56	- 28
Rhin (Haut-)	76	64	55	- 27
Rhône	80	56	52	- 35
Saône (Haute-)	76	66	62	- 18
Saône-et-Loire	71	65	57	- 19
Sarthe	82	66	61	- 25
Savoie	67	59	51	- 23
Savoie (Haute-)	69	62	55	- 20
Seine	71	49	48	- 32
Seine-Inférieure	95	79	75	- 21
Seine-et-Marne	68	62	60	- 11
Seine-et-Oise	70	57	55	- 21
Sèvres (Deux-)	57	57	48	- 15
Somme	89	73	78	- 12
Tarn	63	61	54	- 14
Tarn-et-Garonne	66	53	57	- 13
Var	64	52	53	- 17
Vaucluse	75	69	68	- 9
Vendée	62	51	50	- 19
Vienne	62	61	52	- 16
Vienne (Haute-)	55	49	41	- 25
Vosges	79	66	62	- 21
Yonne	76	67	50	- 34
<i>France entière</i>	76	64	60,9	- 19,9

TABLEAU III

Mortinatalité.

Départements	Moyenne 1948-1950	1952 (rappel)	1953	Différence entre la moyenne 1948-1950 et 1953 (%)
Ain	22	22	17	- 22
Aisne	25	21	21	- 16
Allier	27	21	27	0
Alpes (Basses-)	27	22	33	+ 22
Alpes (Hautes-)	27	28	24	- 11
Alpes-Maritimes	31	27	26	- 16
Ardèche	21	19	19	- 9
Ardennes	23	26	27	+ 17
Ariège	28	28	33	+ 17
Aube	19	16	22	+ 15
Aude	26	21	21	- 19
Aveyron	25	20	26	+ 4
Belfort (Terr. de)	29	29	25	- 13
Bouches-du-Rhône	25	25	24	- 4
Calvados	24	20	25	+ 4
Cantal	24	23	20	- 16
Charente	23	26	24	+ 4
Charente-Maritime	27	22	20	- 25
Cher	27	24	28	+ 3
Corrèze	23	25	21	- 8
Corse	23	20	20	- 13
Côte-d'Or	23	23	22	- 4
Côtes-du-Nord	29	24	22	- 24
Creuse	18	18	22	+ 22
Dordogne	22	23	19	- 13
Doubs	24	24	24	0
Drôme	25	25	23	- 8
Eure	25	24	23	- 8
Eure-et-Loir	26	23	22	- 15
Finistère	24	19	22	- 8
Gard	26	24	23	- 11
Garonne (Haute-)	21	18	16	- 23
Gers	23	20	21	- 8
Gironde	18	17	18	0
Hérault	24	22	22	- 8
Ille-et-Vilaine	28	27	25	- 10
Indre	24	21	23	- 4
Indre-et-Loire	31	23	24	- 22
Isère	24	24	22	- 8
Jura	24	28	26	+ 8
Landes	22	28	20	- 9
Loir-et-Cher	23	23	23	0
Loire	32	32	34	+ 6
Loire (Haute-)	18	18	15	- 16
Loire-Inférieure	24	21	21	- 12
Loiret	26	24	22	- 15
Lot	23	25	29	+ 26
Lot-et-Garonne	20	22	20	0
Lozère	16	15	18	+ 12
Maine-et-Loire	23	23	21	- 8
Manche	24	23	26	+ 8
Marne	27	27	28	+ 3
Marne (Haute-)	24	19	26	+ 8

TABLEAU III. — MORTINATALITÉ (suite).

Départements	Moyenne 1948-1950	1952 (rappel)	1953	Différence entre la moyenne 1948-1950 et 1953 (%)
Mayenne	28	20	21	- 25
Meurthe-et-Moselle	25	23	23	- 8
Meuse	21	19	18	- 14
Morbihan	29	25	27	- 6
Moselle	25	23	24	- 4
Nièvre	23	26	25	+ 8
Nord	26	24	25	- 3
Oise	23	23	21	- 8
Orne	24	26	27	+ 12
Pas-de-Calais	27	25	24	- 11
Puy-de-Dôme	26	25	25	- 3
Pyrénées (Basses-)	21	20	22	+ 4
Pyrénées (Hautes-)	27	32	20	- 25
Pyrénées-Orientales	20	16	16	- 20
Rhin (Bas-)	21	21	23	+ 9
Rhin (Haut-)	26	26	21	- 19
Rhône	27	21	21	- 22
Saône (Haute-)	22	20	20	- 9
Saône-et-Loire	25	23	24	- 4
Sarthe	24	25	22	- 8
Savoie	22	18	21	- 4
Savoie (Haute-)	23	21	21	- 8
Seine	30	23	23	- 23
Seine-Inférieure	28	26	26	- 7
Seine-et-Marne	22	22	23	+ 4
Seine-et-Oise	27	24	24	- 11
Sèvres (Deux-)	19	21	19	0
Somme	24	21	24	0
Tarn	25	22	23	- 8
Tarn-et-Garonne	24	18	20	- 16
Var	24	17	21	- 12
Vaucluse	33	28	30	- 9
Vendée	21	16	20	- 4
Vienne	25	28	26	+ 4
Vienne (Haute-)	25	23	19	- 24
Vosges	26	27	24	- 7
Yonne	21	22	18	- 14
<i>France entière</i>	<i>25,3</i>	<i>24,2</i>	<i>24</i>	<i>- 5,1</i>

TABLEAU IV

Mortalité infantile.

Départements	Moyenne 1948-1950	1952 (rappel)	1953	Différence entre la moyenne 1948-1950 et 1953 (%)
Ain	51	39	31	- 39
Aisne	61	51	52	- 14
Allier	41	31	31	- 24
Alpes (Basses-)	41	36	35	- 14
Alpes (Hautes-)	43	46	41	- 4
Alpes-Maritimes	37	32	26	- 29
Ardèche	59	52	39	- 34
Ardennes	61	52	51	- 16
Ariège	51	34	33	- 35
Aube	51	39	32	- 37
Aude	38	30	25	- 47
Aveyron	50	43	33	- 34
Belfort (Terr. de)	44	44	45	+ 2
Bouches-du-Rhône	46	34	31	- 32
Calvados	56	41	39	- 30
Cantal	60	63	44	- 26
Charente	44	39	36	- 18
Charente-Maritime	43	36	29	- 32
Cher	44	44	35	- 20
Corrèze	46	30	31	- 32
Corse	67	57	59	- 11
Côte-d'Or	42	30	32	- 23
Côtes-du-Nord	61	48	42	- 31
Creuse	38	37	40	+ 5
Dordogne	43	34	32	- 25
Doubs	49	42	36	- 26
Drôme	50	42	29	- 42
Eure	59	47	40	- 32
Eure-et-Loir	44	40	34	- 22
Finistère	48	41	37	- 22
Gard	56	44	40	- 28
Garonne (Haute-)	43	41	39	- 9
Gers	42	39	29	- 30
Gironde	42	33	32	- 23
Hérault	44	39	31	- 29
Ile-et-Vilaine	59	46	41	- 30
Indre	43	36	39	- 9
Indre-et-Loire	44	25	28	- 36
Isère	46	35	31	- 32
Jura	45	39	35	- 22
Landes	41	43	36	- 12
Loir-et-Cher	45	41	32	- 28
Loire	58	46	34	- 41
Loire (Haute-)	62	52	40	- 35
Loire-Inférieure	51	36	35	- 31
Loiret	43	32	36	- 16
Lot	46	40	44	- 4
Lot-et-Garonne	44	27	25	- 43
Lozère	62	54	49	- 21
Maine-et-Loire	46	37	37	- 19
Manche	56	41	40	- 28

TABLEAU IV. — MORTALITÉ INFANTILE (suite).

Départements	Moyenne 1948-1950	1952 (rappel)	1953	Différence entre la moyenne 1948-1950 et 1953 (%)
Marne	55	41	44	- 20
Marne (Haute-)	57	52	44	- 22
Mayenne	56	48	45	- 19
Meurthe-et-Moselle	50	41	43	- 14
Meuse	56	49	37	- 33
Morbihan	57	52	41	- 28
Moselle	60	52	42	- 30
Nièvre	43	44	39	- 9
Nord	68	53	52	- 23
Oise	62	41	45	- 27
Orne	56	40	41	- 26
Pas-de-Calais	79	65	61	- 22
Puy-de-Dôme	42	38	37	- 11
Pyrénées (Basses-)	41	36	36	- 12
Pyrénées (Hautes-)	41	28	30	- 26
Pyrénées-Orientales	53	46	37	- 30
Rhin (Bas-)	59	41	34	- 42
Rhin (Haut-)	52	40	35	- 32
Rhône	56	35	31	- 44
Saône (Haute-)	55	47	43	- 21
Saône-et-Loire	48	43	34	- 29
Sarthe	59	42	40	- 32
Savoie	46	47	31	- 32
Savoie (Haute-)	48	42	34	- 29
Seine	41	26	26	- 36
Seine-Inférieure	69	54	50	- 27
Seine-et-Marne	47	40	38	- 19
Seine-et-Oise	44	34	31	- 29
Sèvres (Deux-)	38	37	29	- 23
Somme	67	53	55	- 17
Tarn	39	40	32	- 17
Tarn-et-Garonne	43	36	37	- 13
Var	42	35	32	- 23
Vaucluse	43	42	39	- 9
Vendée	42	35	31	- 26
Vienne	39	35	27	- 30
Vienne (Haute-)	31	26	22	- 29
Vosges	54	40	38	- 29
Yonne	56	45	32	- 42
France entière	52	41	37	- 28

TABLEAU V

Mortalité infantile

PAR CAUSE INCRIMINÉE (année 1953).

N. = Nombre absolu.

T. = Taux pour 1 000 naissances vivantes.

Rubriques	1952	1953	
	T.	N.	T.
Tuberculose de l'appareil respiratoire	0,09	95	0,1
Tuberculose (autres formes)	0,3	218	0,3
Syphilis	0,07	66	0,08
Diphthérie	0,02	10	0,01
Coqueluche	0,5	253	0,3
Méningite cérébro-spinale	0,09	75	0,09
Tétanos	0,06	52	0,06
Rougeole	0,2	65	0,08
Grippe	0,3	548	0,7
Otite et mastoïdite	0,5	303	0,4
Pneumonie et broncho-pneumonie (1)	5,2	3 358	4,2
Gastro-entérite (2)	1,5	879	1,1
Malformations congénitales de l'app. circulat. ...	1,4	1 231	1,5
Autres malformations congénitales	1,8	1 549	1,9
Lésions obstétricales	2,1	1 644	2
Asphyxie et atélectasie post-natales	0,5	389	0,5
Erythroblastose	0,5	430	0,5
Maladie hémorragique du nouveau-né	0,3	231	0,3
Prématurité	6,6	5 142	6,5
Débilité congénitale	1,3	1 053	1,3
Toxicose	5,6	3 606	4,5
Mort violente ou accidentelle	0,6	400	0,5

(1) Y compris la pneumonie des nouveau-nés.
(2) Y compris la diarrhée des nouveau-nés.

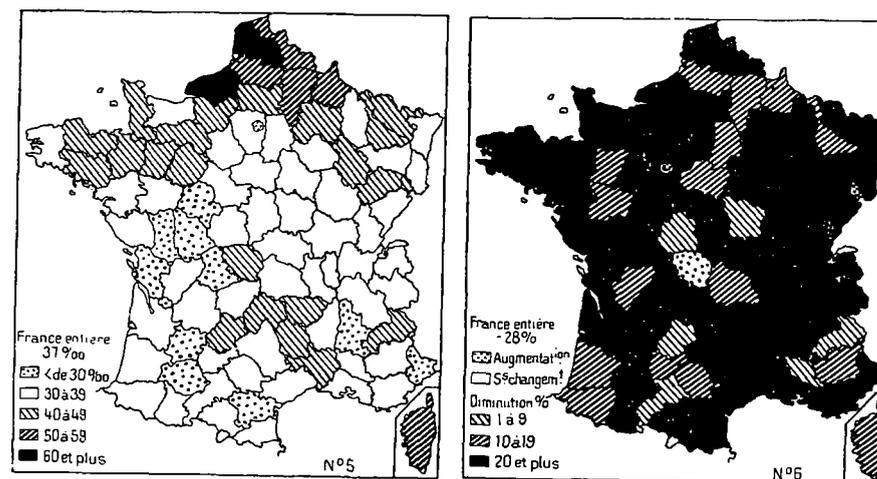
TABLEAU VI

Mortalité infantile.

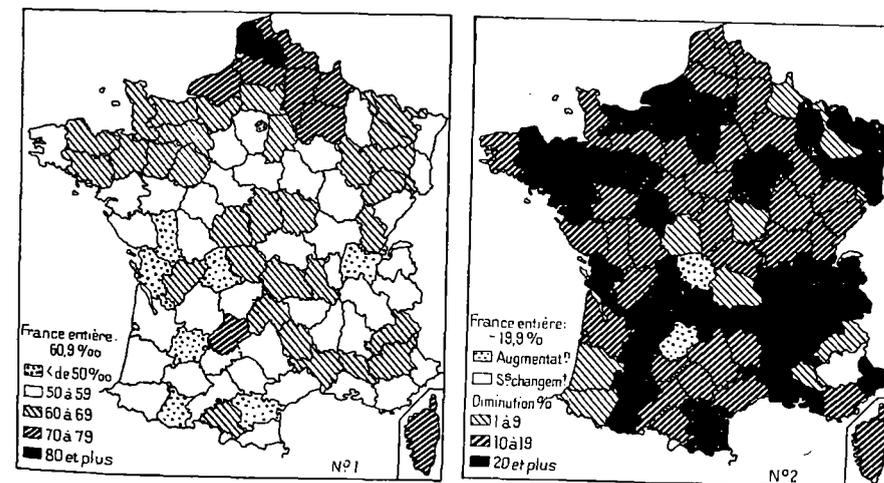
PAR CAUSE ET PAR TRANCHE D'ÂGE (année 1953).

Rubriques	0-6 jours		7-27 j.		28-90 j.		91-180 j.		181-365 j.	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
Otite et mastoïdite	1	—	15	0,02	73	0,09	88	0,11	126	0,16
Pneumonie et broncho-pneumonie (1)	168	0,21	360	0,46	798	1,02	962	1,24	1 070	1,38
Gastro-entérite (2)	17	0,02	139	0,18	255	0,33	218	0,28	250	0,32
Malform. congénitales	1 186	1,49	530	0,67	479	0,61	316	0,41	269	0,35
Lésions obstétricales	1 401	1,75	219	0,27	17	0,02	6	0,01	1	—
Asphyxie et atélectasie	298	0,37	38	0,05	27	0,03	18	0,02	8	0,01
Erythroblastose	279	0,35	103	0,13	33	0,04	13	0,02	2	0,002
Prématurité	4 074	5,12	739	0,94	241	0,31	71	0,09	17	0,02
Débilité congénitale	523	0,78	218	0,28	117	0,15	51	0,07	44	0,06
Toxicose	61	0,07	360	0,46	922	1,18	1 039	1,33	1 244	1,58

(1) Y compris la pneumonie des nouveau-nés.
(2) Y compris la diarrhée des nouveau-nés.

Mortalité infantile.

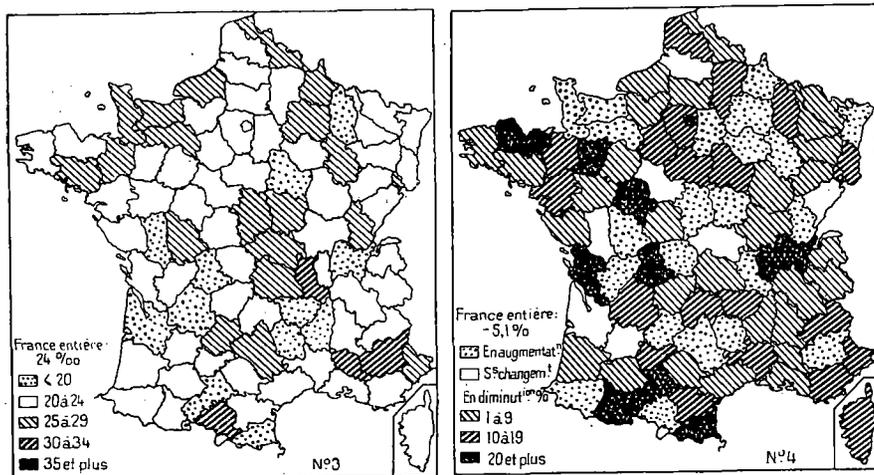
Année 1953.

Variations relatives des taux
de 1948-1950 à 1953.**Mortalité fœto-infantile.**

Année 1953.

Variations relatives des taux
de 1948-1950 à 1953.

Mortinatalité



Année 1953.

Variations relatives des taux
de 1948-1950 à 1953.

ÉPIDÉMIOLOGIE

INCIDENCE DU SEXE ET DE L'ÂGE SUR LA MORBIDITÉ
ET LA MORTALITÉ PAR MALADIES INFECTIEUSES EN 1953

I. — MORBIDITÉ

A. — TYPHOÏDE

En 1953, l'indice de morbidité de la typhoïde s'est abaissé à 9 alors qu'il était de 14 en 1952. Cette diminution a été plus sensible dans le sexe féminin (de 14 à 8,6) que dans le sexe masculin (de 13,9 à 9,9). Le pourcentage des cas par rapport au sexe est inversé par rapport aux autres années : 52 % pour le sexe masculin, 48 % pour le sexe féminin.

Envisagée en fonction de l'âge, la morbidité maximum se situe, comme en 1952, entre 10 et 20 ans. Mais si l'on considère la morbidité en tenant compte à la fois de l'âge et du sexe, on constate que la courbe de morbidité s'élève plus tôt chez les filles que chez les garçons, le maximum est atteint au même âge dans les deux sexes, mais reste plus élevé dans le sexe féminin; par contre, la morbidité pour les années suivantes (15 à 25 ans) est supérieure dans le sexe masculin.

B. — DIPHTÉRIE

Aucun changement n'est noté en 1953 dans l'évolution de la morbidité diphtérique en fonction de l'âge et du sexe. Les deux remarques faites en 1952 restent valables : morbidité générale maximum entre 1 et 10 ans;

morbidity plus élevée chez le garçon jusqu'à cet âge, mais plus élevée chez la fille après. A noter toutefois, en 1953, une diminution notable de la morbidité avant un an, la morbidité moyenne tous âges ne subissant que peu de variations.

C. — POLIOMYÉLITE

Le caractère androtrope de la maladie est un peu moins marqué en 1953 qu'en 1952 : 57 % de cas masculin, 43 % de cas féminin. L'indice de morbidité moyenne est plus élevé, 4,3 au lieu de 3,9. Cette augmentation porte surtout sur les trois premières tranches d'âge : c'est-à-dire jusqu'à 10 ans. Toutefois, une augmentation notable doit être signalée chez la fille de 10 à 14 ans, alors qu'une évolution inverse est notée chez le garçon pour cette tranche d'âge.

D. — BRUCELLOSE

78 % des cas s'observent dans le sexe masculin. Le maximum de fréquence se situe, en 1953, entre 35 et 40 ans. En 1952, c'était dans la tranche d'âge inférieure (30 à 35 ans) que se situait l'indice maximum.

II. — MORTALITÉ

A. — TYPHOÏDE

Le nombre des décès par infections typhoparatyphoïdiques est encore en diminution par rapport à 1952. Le nombre des cas déclarés ayant également notablement diminué, la létalité reste sensiblement identique, 3,2 % au lieu de 3 %. Comme en 1952, la létalité est plus élevée dans le sexe masculin que dans le sexe féminin (respectivement 3,6 % et 2,8 %). Le nombre des décès masculins représente 58 % du nombre total des décès. Le taux de mortalité dans le sexe masculin est par ailleurs le double de celui du sexe féminin. Ainsi se confirme la remarque faite en 1952 : actuellement les infections typhiques semblent plus graves dans le sexe masculin.

B. — DIPHTÉRIE

Pour la première fois depuis plusieurs années, le nombre des décès attribués à la diphtérie est supérieur à ceux de l'année antérieure : 123 au lieu de 155. Toutefois, le taux de mortalité est sans changement 0,3. Le nombre des décès se répartit également dans les deux sexes. Les enfants de 0 à 5 ans sont les plus touchés, mais en 1953 c'est la tranche d'âge de 1 à 5 ans qui est plus atteinte que les sujets de moins d'un an, à l'inverse de 1952.

C. — POLIOMYÉLITE

Le nombre des décès est en progression continue depuis 1951. Il atteint, en 1953, 240 (en 1951 : 202, en 1952 : 222). Le taux de mortalité est sans changement. Le nombre absolu de décès, s'il est inchangé pour le sexe masculin, s'est élevé pour le sexe féminin (97 au lieu de 77). Cette augmentation frappe surtout les filles entre 5 et 10 ans. Le taux de mortalité moyen pour chaque sexe est sans changement par rapport à 1952. Etant donné le caractère androtrope de l'affection, l'augmentation du nombre des décès dans le sexe féminin ne modifie cependant pas la létalité générale, 13 %. Le sexe masculin groupe 57 % des cas et des décès. La létalité y est légèrement plus élevée que dans le sexe féminin (respectivement 13,7 et 12,2).

D. — TÉTANOS

La diminution du nombre des décès dus au tétanos a été faible en 1953. Alors que l'an dernier on constatait une amélioration importante de la mortalité des sujets de moins d'un an, en 1953 le nombre des décès a augmenté pour cet âge, mais il a fortement diminué pour les enfants de 1 à 5 ans. Le taux de mortalité tous âges est sans changement par rapport à celui de 1952.

E. — ROUGEOLE

L'amélioration de la mortalité due à la rougeole a été très nette en 1953. Le nombre des cas s'étant abaissé de 31 % environ, le nombre des décès a diminué de 64 %. Le taux de mortalité passe, de ce fait, de 1,1 à 0,4.

F. — COQUELUCHE

Le nombre des décès a notablement diminué en 1953. Le taux passe de 1,3 à 0,8. Le taux de mortalité des enfants de moins d'un an, inférieur à celui de 1952 et de 1951, reste cependant plus élevé que celui des autres maladies infectieuses, témoignant du rôle de la coqueluche dans la mortalité infantile due à ces affections.

ERRATUM

Dans le tome 9, n° 3, juillet-septembre 1954, du *Bulletin*, « Contribution à l'étude des phlébotomes en Corse », p. 666, au lieu de : Quoique cette assertion ne soit certainement pas exacte..., lire : Quoique cette assertion soit certainement exacte...

ANNÉE 1953

Nombre de cas par sexe et par âge.

Age	Masculin				Féminin				Deux sexes			
	Typhoïde	Diphthérie	Polio- myélite	Fièvre ondu- lante	Typhoïde	Diphthérie	Polio- myélite	Fièvre ondu- lante	Typhoïde	Diphthérie	Polio- myélite	Fièvre ondu- lante
Moins de 1 an	20	35	52	0	20	32	30	0	40	67	82	0
1- 4 ans	227	429	365	3	202	297	299	0	429	726	664	3
5- 9 »	251	423	205	20	273	317	185	21	524	740	390	41
10-14 »	217	107	82	20	222	107	77	5	439	214	159	25
15-19 »	239	61	102	59	211	90	62	13	450	151	164	72
20-24 »	263	88	74	95	205	100	54	18	468	188	128	113
25-29 »	172	40	62	90	172	74	28	13	344	114	90	103
30-34 »	150	23	35	101	138	70	19	18	288	93	54	119
35-39 »	91	15	18	95	88	41	11	11	179	56	29	106
40-44 »	109	19	8	100	66	30	9	32	175	49	17	132
45-49 »	82	8	16	75	77	25	8	16	159	33	24	91
50-54 »	76	11	9	54	82	19	7	23	158	30	16	77
55-59 »	68	8	3	21	52	14	6	27	120	22	9	48
60-64 »	38	2	4	23	39	4	2	7	77	6	6	30
65-69 »	30	4	1	14	20	4	0	11	50	8	1	25
70-74 »	16	6	0	5	17	4	0	3	33	10	0	8
75-79 »	2	0	1	1	9	7	0	3	11	7	1	4
80-84 »	3	0	0	0	7	0	0	0	10	0	0	0
<i>Total</i>	2 054	1 279	1 037	776	1 900	1 235	797	221	3 954	2 514	1 834	997

ÉPIDÉMIOLOGIE

ANNÉE 1953

Nombre de cas par sexe et par âge.

Age	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	Rougeole	Scarlatine	Coqueluche	Rougeole	Scarlatine	Coqueluche	Rougeole	Scarlatine	Coqueluche
Moins de 1 an	278	20	302	246	26	276	524	46	578
1- 4 ans	3 152	1 365	1 238	3 255	1 254	1 290	6 407	2 619	2 528
5- 9 »	4 531	2 680	682	4 235	2 628	823	8 766	5 308	1 505
10-14 »	745	836	82	806	858	84	1 551	1 694	166
15-19 »	176	301	19	160	345	8	336	646	27
20-24 »	241	224	5	67	175	11	308	399	16
25-29 »	34	61	5	60	133	2	94	194	7
30-34 »	26	52	7	22	122	10	48	174	17
35-39 »	8	37	2	10	64	2	18	101	4
40-44 »	4	25	3	19	55	0	23	80	3
45-49 »	4	12	0	4	25	0	8	37	0
50-54 »	2	24	0	2	20	2	4	44	2
55-59 »	0	6	0	0	8	2	0	14	2
60-64 »	2	6	2	2	6	0	4	12	2
65-69 »	2	6	0	0	0	0	2	6	0
70-74 »	0	1	0	0	4	0	0	5	0
75-79 »	0	0	0	1	3	2	1	3	2
80-84 »	0	1	0	0	0	0	0	1	0
<i>Total</i>	9 205	5 657	2 347	8 889	5 726	2 512	18 094	11 383	4 859

MORBIDITÉ ET MORTALITÉ PAR MALADIES INFECTIEUSES

ANNÉES 1952-1953

Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

Typhoïde.

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Moins de 1 an	4,3	4,9	5	5,1	4,6	5
1- 4 ans	18,6	13,9	18	12,8	18,3	13,4
5- 9 »	22,4	14,4	25,4	16,2	23,9	15,3
10-14 »	25,5	16,4	27	17,1	26,6	16
15-19 »	28,4	16,2	24,7	14,6	26,6	15,4
20-24 »	17,9	15,7	24,1	12,8	20,6	14,3
25-29 »	15,8	10,1	19,3	10,6	17,5	10,4
30-34 »	16,4	9,8	17,7	9,4	17,1	9,6
35-39 »	12,2	8,5	11,4	8,3	11,8	8,4
40-44 »	9,1	7,2	7,6	4,3	8,4	5,7
45-49 »	7	5,4	8	5	7,5	5,2
50-54 »	5,7	5,3	7,7	5,5	6,7	5,4
55-59 »	4,5	6,5	6,2	3,8	5,5	5
60-64 »	4,2	4,5	4,7	3,2	4,5	3,8
65-69 »	4,1	4,1	4,3	1,8	4,2	2,8
70-74 »	3,2	2,8	3,5	1,9	3,4	2,3
75-79 »	2,3	0,5	2,7	1,4	2,6	1,1
80-84 »	1,3	1,7	0	2,1	0,4	2
Total	13,9	9,9	14	8,6	14,3	9,2

ANNÉES 1952-1953

Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

Diphthérie.

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Moins de 1 an	16,4	8,6	10,3	8,2	13,4	8,4
1- 4 ans	26,2	26,3	22	18,8	24,2	22,6
5- 9 »	22,3	24,3	20,5	18,8	21,4	21,3
10-14 »	7,3	8	8,8	8,2	8	8,1
15-19 »	5	4,1	8,5	6,2	6,7	5,1
20-24 »	4,4	5,2	4,5	6,2	4,5	5,7
25-29 »	2,4	2,3	5,1	4,5	3,7	3,4
30-34 »	1,6	1,5	4,3	4,7	2,9	3,1
35-39 »	0,8	1,4	2,8	3,8	1,8	2,6
40-44 »	1,5	1,2	2,1	1,9	1,8	1,6
45-49 »	0,3	0,5	1,9	1,6	1,1	1
50-54 »	0,6	0,7	1,7	1,2	1,2	1
55-59 »	0,4	0,7	0,8	1	0,6	0,9
60-64 »	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,2
65-69 »	0,5	0,5	0,6	0,3	0,6	0,4
70-74 »	0,5	1	0,4	0,4	0,4	0,7
75-79 »	0	0	0	1,1	0	0,7
80-84 »	0,4	0	0	0	0,1	0
Total	6	6	5,7	5,6	5,9	5,8

ANNÉES 1952-1953

Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

Poliomyélite.

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Moins de 1 an	12,3	12,8	6,2	7,7	9,8	10,3
1- 4 ans	19,9	22,3	16,3	19	18,2	20,7
5- 9 »	10	11,7	7,4	11	8,8	11,4
10-14 »	7,3	6,2	3,9	5,9	5,7	6
15-19 »	7,6	6,9	5,5	4,2	6,6	5,6
20-24 »	4,8	4,4	3,5	3,3	4,2	3,9
25-29 »	2,7	3,6	2	1,7	2,3	2,7
30-34 »	2,5	2,2	1,9	1,2	2,2	1,8
35-39 »	2,1	1,6	0,6	1	1	1,3
40-44 »	0,9	0,5	0,2	0,5	0,6	0,5
45-49 »	0,9	1	0,5	0,5	0,7	0,7
50-54 »	0,5	0,6	0,1	0,4	0,3	0,5
55-59 »	0	0,2	0,3	0,4	0,1	0,3
60-64 »	0,3	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2
65-69 »	0,4	0,1	0	0	0,1	0,05
70-74 »	0	0	0	0	0	0
75-79 »	0	0,2	0	0	0	0,1
80-84 »	0	0	0	0	0	0
Total	4,8	5	3	3,6	3,9	4,3

ANNÉES 1952-1953

Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

Fièvre ondulante.

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Moins de 1 an	0	0	0	0	0	0
1- 4 ans	0,9	0,1	0,1	0	0,5	0,3
5- 9 »	1,4	1,1	0,6	1,2	1	1,2
10-14 »	1,6	1,5	1,3	0,3	1,5	0,7
15-19 »	5,6	4	0,9	0,9	3,3	2,7
20-24 »	6,3	5,7	0,8	1,1	3,6	3,8
25-29 »	7,1	5,3	1,2	0,8	4,2	3,1
30-34 »	8,5	6,6	1,6	1,2	5,1	3,9
35-39 »	8,3	8,9	0,5	1	4,4	4,9
40-44 »	6	6,6	1,1	2,1	3,5	4,3
45-49 »	5,1	4,9	0,5	1	2,8	3
50-54 »	4,4	3,8	0,5	1,5	2,4	2,6
55-59 »	2,8	2	1,6	2	2,1	2
60-64 »	1,9	2,7	1,1	0,5	1,4	1,4
65-69 »	1,1	1,9	0,7	1	0,9	1,4
70-74 »	1,7	0,9	0,7	0,3	1,1	0,5
75-79 »	0,5	0,2	0	0,4	0,2	0,4
80-84 »	0,8	0	0	0	0,2	0
Total	4,3	3,7	0,8	1	2,5	2,3

Ages	Typhoïde		Diphtérie		Poliomyélite		Tétanos		Rougeole		Coqueluche	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
<i>Sexe masculin.</i>												
Moins de 1 an....	6	1	9	5	6	1	32	39	97	27	187	133
1-4 ans.....	10	4	32	36	20	31	17	7	98	32	78	36
5-9 ».....	4	5	14	12	11	19	4	5	20	10	6	2
10-14 ».....	1	1	1	—	6	14	3	4	2	1	—	—
15-19 ».....	4	5	1	—	21	14	2	4	3	—	—	—
20-24 ».....	3	—	—	—	19	20	6	5	—	—	—	—
25-29 ».....	7	6	—	1	16	13	2	7	—	—	—	—
30-34 ».....	4	4	—	1	11	8	4	4	—	—	—	—
35-39 ».....	2	1	—	—	13	4	6	6	—	—	—	—
40-49 ».....	16	11	—	2	12	12	52	53	—	—	—	—
50-59 ».....	16	16	2	2	6	6	62	66	—	—	—	—
60-69 ».....	12	13	1	—	2	—	82	57	—	—	—	—
70-79 ».....	6	6	2	—	2	1	67	74	—	—	—	—
80 et +.....	1	1	—	1	—	—	13	14	—	—	—	—
Age inc.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total tous âges..	92	74	62	60	145	143	352	345	226	71	272	173
<i>Sexe féminin.</i>												
Moins de 1 an....	4	5	8	4	4	1	17	15	87	41	191	132
1-4 ans.....	6	4	26	23	20	17	7	4	108	35	96	47
5-9 ».....	3	4	7	20	5	18	2	5	23	8	6	1
10-14 ».....	—	3	2	4	5	7	1	2	5	1	—	—
15-19 ».....	3	1	1	—	10	8	1	1	1	2	—	—
20-24 ».....	5	6	1	1	11	15	6	5	—	—	—	—
25-29 ».....	5	2	—	3	8	6	12	11	—	—	—	—
30-34 ».....	2	3	—	—	5	7	9	6	—	—	—	—
35-39 ».....	4	1	—	—	2	3	13	4	—	—	—	—
40-49 ».....	8	4	—	1	3	9	24	29	—	—	—	—
50-59 ».....	7	5	2	4	3	3	41	40	—	—	—	—
60-69 ».....	18	8	4	2	1	2	40	51	—	—	—	—
70-79 ».....	12	5	—	1	—	1	38	50	—	—	—	—
80 et +.....	3	3	2	—	—	—	16	9	—	—	—	—
Age inc.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total tous âges..	80	54	53	63	77	97	227	232	235	91	294	184
<i>Deux sexes.</i>												
Moins de 1 an....	10	6	17	9	10	2	49	54	184	68	378	265
1-4 ans.....	16	8	58	59	40	48	24	11	206	67	174	83
5-9 ».....	7	9	21	32	16	37	6	10	43	18	12	3
10-14 ».....	1	4	3	4	11	21	4	6	7	2	—	—
15-19 ».....	7	6	2	—	31	22	3	5	4	2	—	—
20-24 ».....	8	6	1	1	30	35	12	10	—	—	—	—
25-29 ».....	12	8	—	4	24	19	14	18	—	—	—	—
30-34 ».....	6	7	—	1	16	15	13	10	—	—	—	—
35-39 ».....	6	2	—	—	15	7	19	10	—	—	—	—
40-49 ».....	24	15	—	3	15	21	76	82	—	—	—	—
50-59 ».....	23	21	4	6	9	9	103	106	—	—	—	—
60-69 ».....	30	21	5	2	3	2	122	108	—	—	—	—
70-79 ».....	18	11	2	1	2	2	105	124	—	—	—	—
80 et +.....	4	4	2	1	—	—	29	23	—	—	—	—
Age inc.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total tous âges..	172	128	115	123	222	240	579	577	461	162	566	357

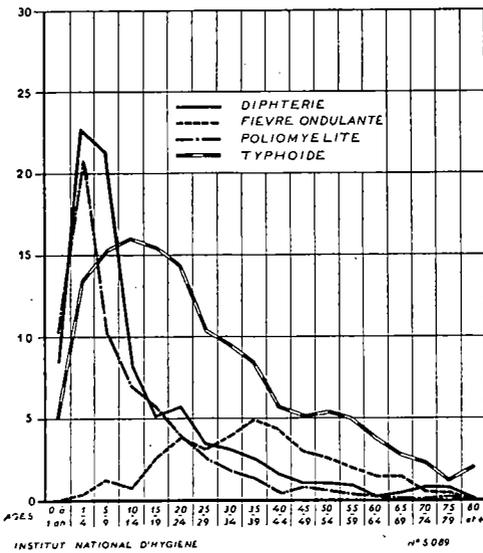
N. B. — Il est possible que la somme des décès par groupes d'âges donne un total légèrement différent du total annuel précédemment indiqué, ce dernier subsistant seul une révision. Pour la rougeole et la coqueluche, il n'a été tenu compte des décès au-dessus de 20 ans et de 10 ans que pour le total tous âges.

Ages	Typhoïde		Diphtérie		Poliomyélite		Tétanos		Rougeole	Coqueluche		
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953				
<i>Sexe masculin.</i>												
Moins de 1 an....	1,4	0,2	2,1	1,2	1,4	0,2	7,7	9,4	—	—		
1-4 ans.....	0,6	0,2	1,9	2,2	1,2	1,9	0,1	0,4	—	—		
5-9 ».....	0,3	0,3	0,9	0,7	0,7	1,1	0,3	0,3	—	—		
10-14 ».....	0,1	0,08	0,1	—	0,5	1,1	0,2	0,3	—	—		
15-19 ».....	0,3	0,3	0,1	—	1,4	1	0,1	0,3	—	—		
20-24 ».....	0,2	—	—	—	1,1	1,2	0,4	0,3	—	—		
25-29 ».....	0,4	0,35	—	0,06	0,9	0,8	0,1	0,4	—	—		
30-34 ».....	0,3	0,3	—	0,07	0,9	0,6	0,3	0,3	—	—		
35-39 ».....	0,2	0,09	—	—	1	0,4	0,4	0,5	—	—		
40-49 ».....	0,5	0,4	—	0,06	0,4	0,4	1,7	1,8	—	—		
50-59 ».....	0,7	0,7	0,1	0,08	0,3	0,2	2,7	2,7	—	—		
60-69 ».....	0,8	0,8	0,1	—	0,1	—	5,3	3,7	—	—		
70-79 ».....	0,6	0,6	0,2	—	0,2	0,1	7,2	7,9	—	—		
80 et +.....	0,4	0,4	—	0,4	—	—	5,8	6	—	—		
Age inconnu.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Taux moy. tous âges.	0,5	0,4	0,3	0,3	0,7	0,7	1,7	1,7	—	—		
<i>Sexe féminin.</i>												
Moins de 1 an....	1	1,3	2	1	1	0,2	4,3	3,8	—	—		
1-4 ans.....	0,4	0,3	1,6	1,5	1,3	1,1	0,4	0,3	—	—		
5-9 ».....	0,2	0,2	0,5	1,2	0,3	1,1	0,1	0,3	—	—		
10-14 ».....	—	0,2	0,1	0,3	0,4	0,5	0,1	0,2	—	—		
15-19 ».....	0,2	0,07	0,1	—	0,7	0,6	0,1	0,07	—	—		
20-24 ».....	0,3	0,4	0,1	0,06	0,7	0,9	0,4	0,3	—	—		
25-29 ».....	0,2	0,1	—	0,2	0,5	0,4	0,7	0,7	—	—		
30-34 ».....	0,2	0,2	—	—	0,4	0,5	0,7	0,4	—	—		
35-39 ».....	0,3	0,09	—	—	0,2	0,3	1,1	0,4	—	—		
40-49 ».....	0,3	0,1	—	0,03	0,9	0,3	0,8	0,9	—	—		
50-59 ».....	0,3	0,2	0,15	0,1	0,1	0,1	1,5	1,4	—	—		
60-69 ».....	0,8	0,4	0,4	0,09	0,05	0,09	1,8	2,3	—	—		
70-79 ».....	0,8	0,3	—	0,07	—	0,07	2,6	3,4	—	—		
80 et +.....	0,7	0,6	0,5	—	—	—	3,5	1,9	—	—		
Age inconnu.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Taux moy. tous âges.	0,4	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	1	1	—	—		
<i>Deux sexes.</i>												
Moins de 1 an....	1,2	0,7	2,1	1,1	1,2	0,2	6	6,6	22,5	8,3	46,2	32,5
1-4 ans.....	0,5	0,25	1,8	1,8	1,2	1,5	0,7	0,3	6,4	2,1	5,4	2,6
5-9 ».....	0,2	0,3	0,7	1	0,5	1,1	0,2	0,3	1,4	0,5	0,4	0,09
10-14 ».....	0,04	0,15	0,1	0,15	0,4	0,8	0,2	0,2	0,3	0,08	—	—
15-19 ».....	0,2	0,2	0,07	—	1	0,7	0,1	0,2	0,1	0,07	—	—
20-24 ».....	0,2	0,2	0,03	0,03	0,9	1,1	0,4	0,3	—	—	—	—
25-29 ».....	0,4	0,2	—	0,1	0,7	0,6	0,4	0,5	—	—	—	—
30-34 ».....	0,2	0,2	—	0,03	0,6	0,6	0,5	0,3	—	—	—	—
35-39 ».....	0,2	0,09	—	—	0,6	0,3	0,8	0,4	—	—	—	—
40-49 ».....	0,4	0,2	—	0,05	0,3	0,3	1,2	1,3	—	—	—	—
50-59 ».....	0,6	0,4	0,08	0,1	0,2	0,2	2	2	—	—	—	—
60-69 ».....	0,8	0,5	0,3	0,05	0,1	0,05	3,2	2,8	—	—	—	—
70-79 ».....	0,8	0,5	0,1	0,04	0,2	0,08	4,4	5,2	—	—	—	—
80 et +.....	0,6	0,5	0,3	0,1	—	—	4,2	2,6	—	—	—	—
Age inconnu.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux moy. tous âges.	0,4	0,3	0,3	0,3	0,6	0,6	1,4	1,4	1,1	0,4	1,3	0,8

MORBIDITE 1953

REPARTITION DES CAS PAR TRANCHES D'AGES

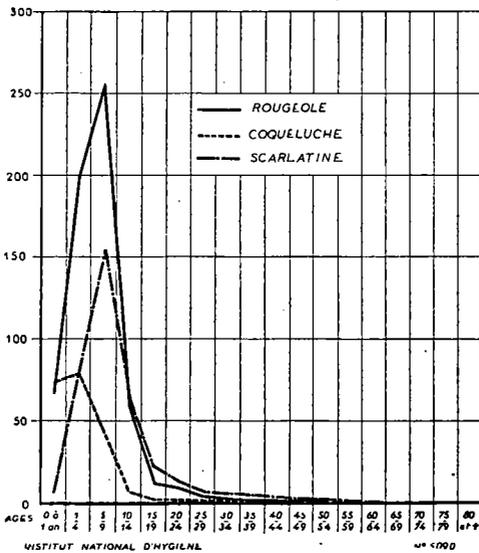
Indice de morbidité pour 100000 habitants



MORBIDITE 1953

REPARTITION DES CAS PAR TRANCHES D'AGES

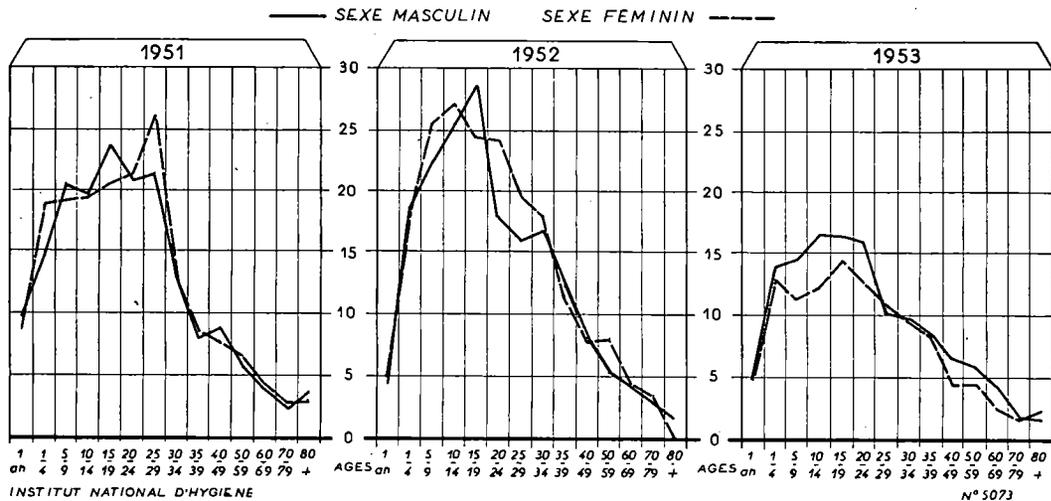
Indice de morbidité pour 100000 habitants



GRAPHIQUE 1.

TYPHOÏDE

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE

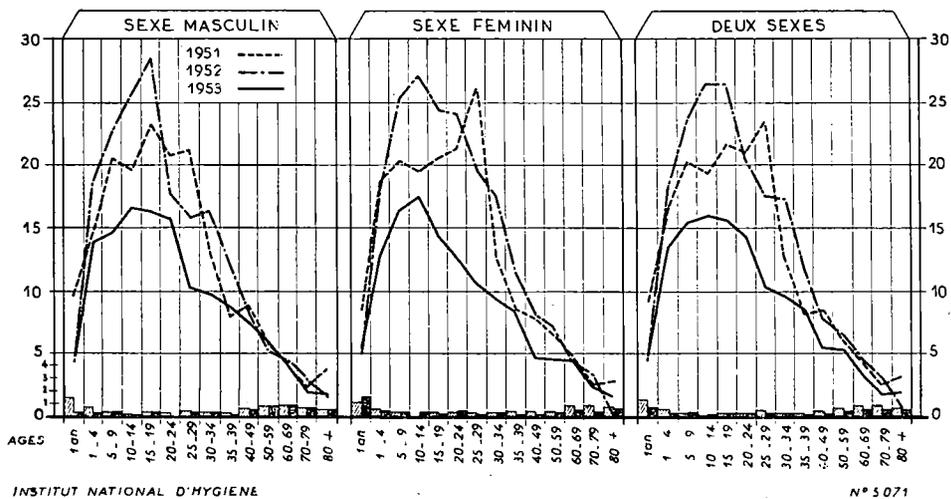


GRAPHIQUE 2.

TYPHOÏDE

ANNEES 1951-1952-1953

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE
Taux de mortalité ▨ 1952. ■ 1953



INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE

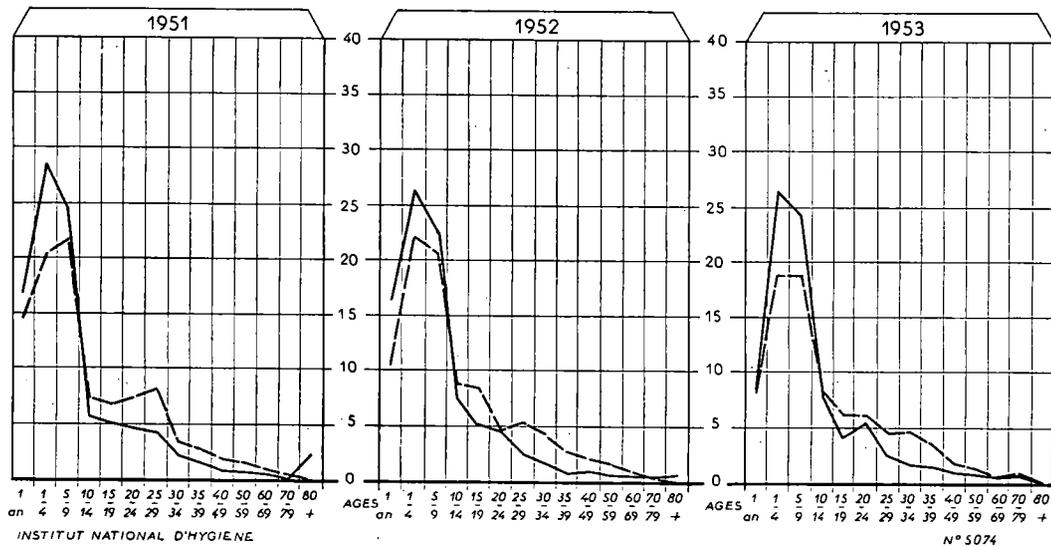
N° 5071

GRAPHIQUE 3.

DIPHTERIE

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE

— SEXE MASCULIN SEXE FEMININ —



INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE

N° 5074

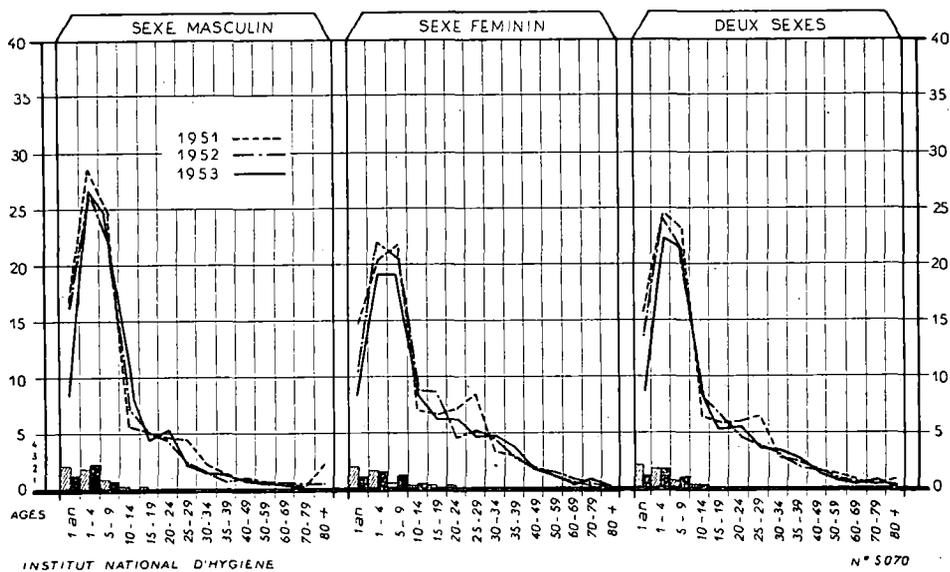
GRAPHIQUE 4.

DIPHTERIE

ANNEES 1951-1952-1953

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE

Taux de mortalité 1952 - 1953

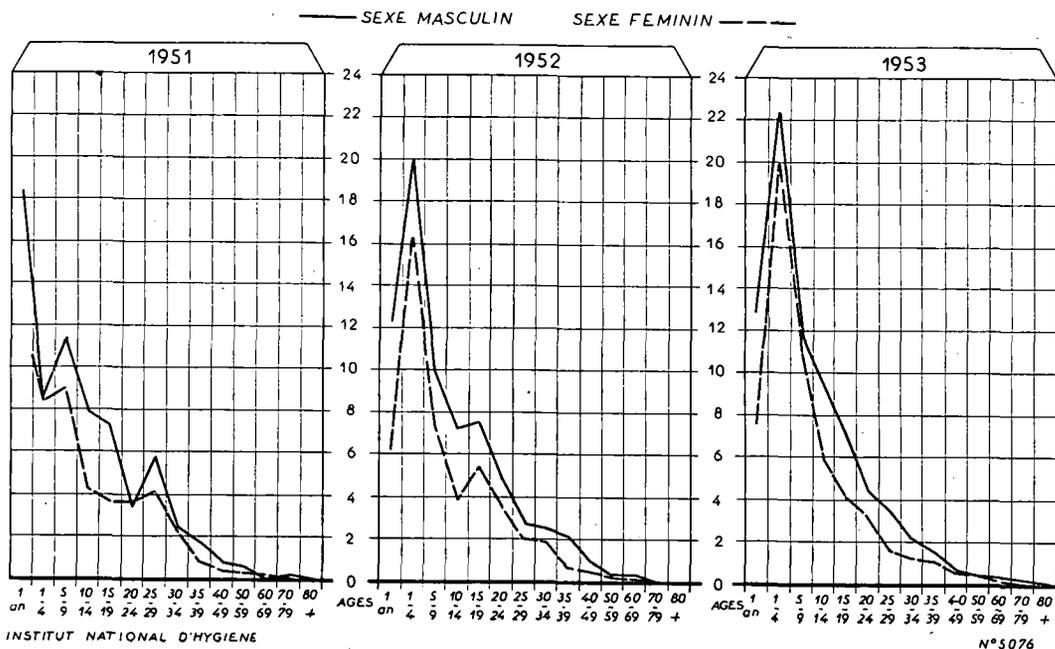


GRAPHIQUE 5.

ÉPIDÉMIOLOGIE

POLIOMYELITE

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE



GRAPHIQUE 6.

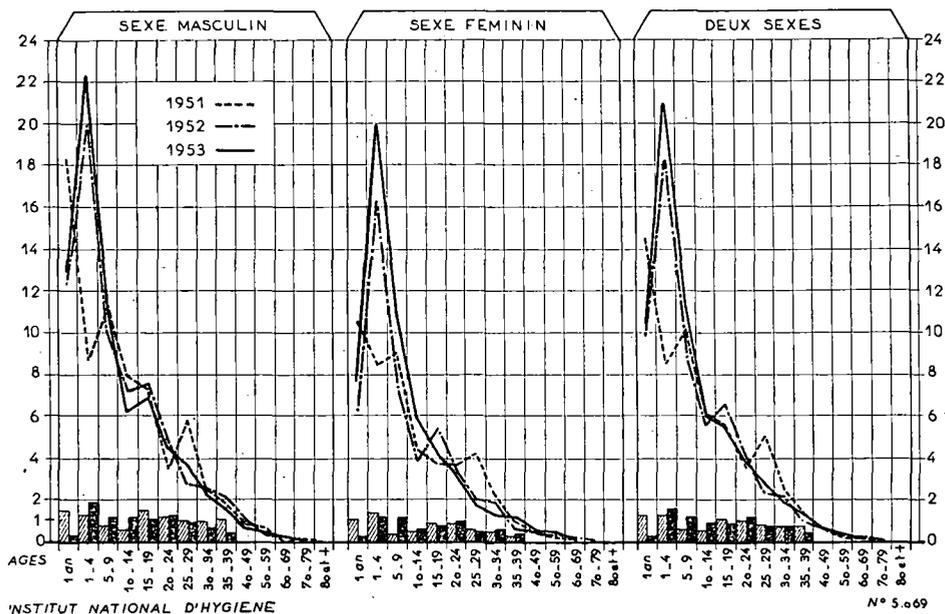
MORBIDITÉ ET MORTALITÉ PAR MALADIES INFECTIEUSES

POLIOMYELITIS

ANNÉES 1951 - 1952 - 1953

INDICE DE MORBIDITÉ PAR SEXE ET ÂGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'ÂGE

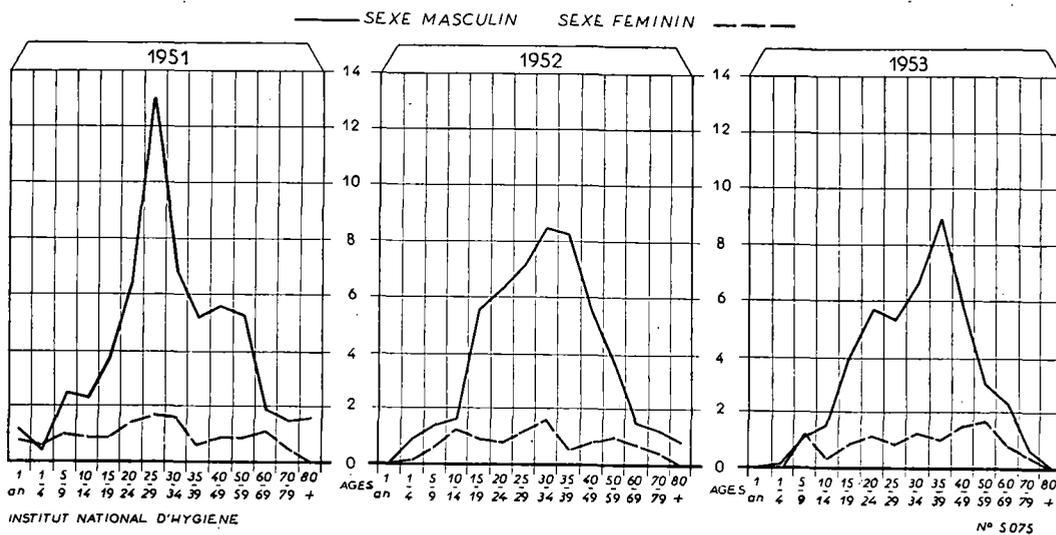
Taux de mortalité 1952 - 1953



GRAPHIQUE 7.

FIEVRE ONDULANTE

INDICE DE MORBIDITÉ PAR SEXE ET ÂGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'ÂGE

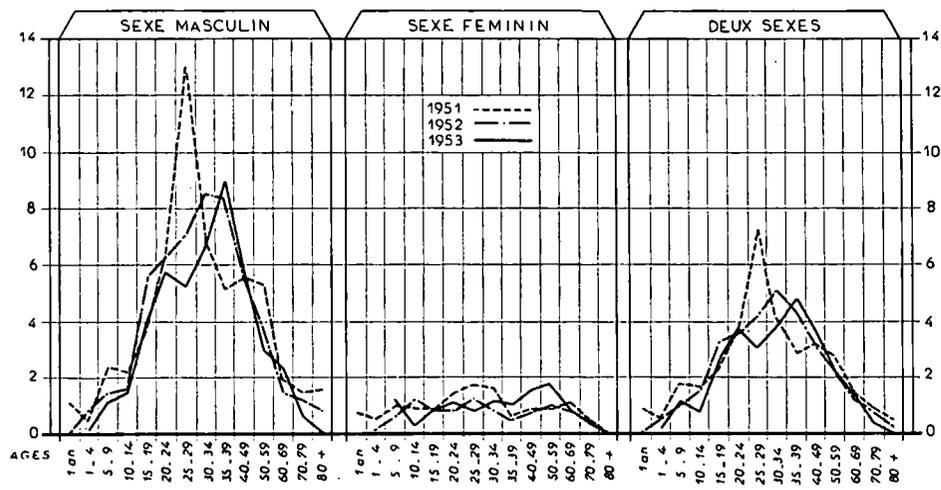


GRAPHIQUE 8.

FIEVRE ONDULANTE

ANNEES 1951 - 1952 - 1953

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE



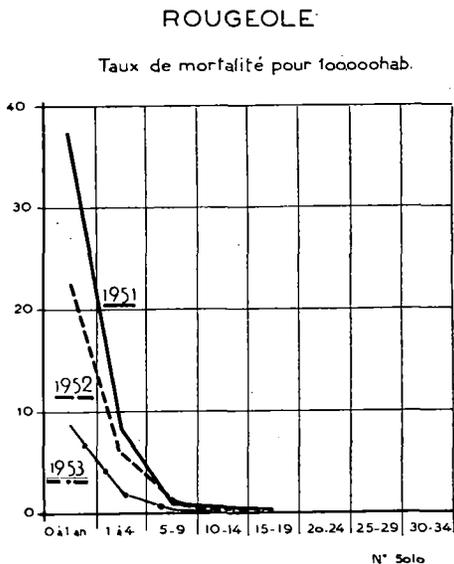
INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE

N° 5072

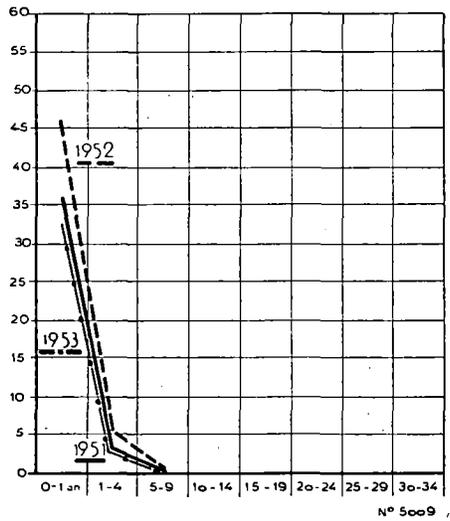
GRAPHIQUE 9.

COQUELUCHE

Taux de mortalité pour 100.000 hab.



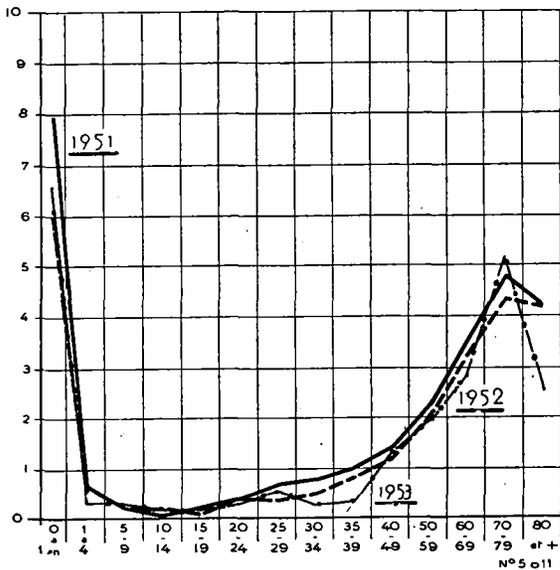
GRAPHIQUE 10.



GRAPHIQUE 11.

TETANOS
NON PUERPERAL

Taux de mortalité pour 100.000 hab.



GRAPHIQUE 12.

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE, MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, FIÈVRE ONDULANTE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

DEUXIÈME TRIMESTRE 1954

Nombre de cas		Indice de morbidité	
1953	1954	1953	1954

Infections typhiques.

Avril	308	315	8,7	8,8
Mai	377	298	10,3	8,1
Juin	353	303	10	8,5

Diphtérie.

Avril	147	178	4,1	5
Mai	149	141	4,1	3,8
Juin	168	169	4,7	4,7

Rougeole.

Avril	1 460	4 299	41,5	121
Mai	2 241	5 079	61,7	138
Juin	2 329	5 204	66,2	146

Scarlatine.

Avril	796	782	22,6	22
Mai	966	1 005	26,6	27,4
Juin	1 081	1 012	30,7	28,5

Poliomyélite.

Avril	34	47	0,9	1,2
Mai	48	36	1,3	0,9
Juin	166	53	4,7	1,4

Méningite cérébro-spinale.

Avril	76	84	2,1	2,3
Mai	56	65	1,5	1,7
Juin	45	56	1,2	1,5

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1953	1954	1953	1954

Fièvre ondulante.

Avril	129	113	3,6	3,1
Mai	171	190	4,7	5,1
Juin	169	161	4,8	4,5

Coqueluche.

Avril	376	433	10,6	12,1
Mai	368	503	10,1	13,7
Juin	498	511	14,1	14,3

Tétanos.

Avril	31	35	0,8	0,9
Mai	53	41	1,4	1,1
Juin	41	40	1,1	1,1

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Deuxième trimestre 1953-1954.

	1953	1954
Typhoïde	1 038	916
Diphtérie	464	488
Rougeole	6 030	14 582
Scarlatine	2 843	2 799
Poliomyélite	248	136
Méningite cérébro-spinale	177	205
Fièvre ondulante	469	464
Coqueluche	1 241	1 447
Tétanos	125	116

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA MORBIDITÉ

L'évolution de l'endémie typhique est caractérisée par une stabilisation de la morbidité après la forte poussée qui avait été constatée en février (épidémies de la région lyonnaise et du Cher). Certains départements de l'Ouest (Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire) et de l'Est (Bas-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges), sièges d'une endémie permanente, présentent des poussées épidémiques très localisées et de courte durée.

De même la recrudescence de la diphtérie, observée surtout en janvier, est actuellement terminée et l'indice ne diffère que peu de celui de la période correspondante de 1953. L'important effort vaccinal entrepris à Rennes, Nantes et Saint-Nazaire, a porté ses fruits. Au cours de cette période de recrudescence aucun décès n'a été constaté chez les enfants vaccinés.

La poussée épidémique saisonnière de poliomyélite a eu une durée

inaccoutumée, puisque l'indice, constamment supérieur à celui de 1953 au cours du premier trimestre, l'était encore en avril. Par contre, la reprise estivale semble plus tardive, l'indice de juin étant très inférieur à celui de 1953. Le nombre des cas pour le trimestre reste de ce fait inférieur à celui de 1953.

La recrudescence de la rougeole, signalée au cours du premier trimestre, se poursuit, le nombre des cas mensuels signalés atteignant plus du double de ceux des mois correspondants de 1953.

Une importante épidémie d'oreillons a été signalée en Charente-Maritime, avec de fréquentes localisations méningées et viscérales.

Deux cas de fièvre Q ont été observés dans l'Hérault et un cas de typhus murin dans la Seine. L'origine de ce dernier n'a pu être déterminée.

Typhoïde.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Deuxième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	2	7,6	2	7,4	1	3,8
Aisne	1	2,4	1	2,3	1	2,4
Allier	2	6,3	3	9,2	4	12,6
Alpes (Basses-)	0	0	1	13,8	4	57,2
Alpes (Hautes-)	0	0	1	13,3	2	27,6
Alpes-Maritimes	1	2,4	3	7,2	1	2,4
Ardèche	2	9,3	1	4,5	5	23,2
Ardennes	1	4,3	0	0	1	4,3
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0
Aude	0	0	2	8,4	2	8,7
Aveyron	0	0	1	3,7	1	3,8
Belfort (Terr. de)	0	0	1	12,1	0	0
Bouches-du-Rhône	8	9,1	7	7,7	7	7,9
Calvados	5	13,8	6	16	6	16,5
Cantal	0	0	1	6	0	0
Charente	2	7,4	2	7,2	0	0
Charente-Maritime	0	0	4	10,5	2	5,4
Cher	4	16,6	5	20,1	3	12,4
Corrèze	0	0	2	9	1	4,6
Corse	6	26,5	5	21,4	3	13,2
Côte-d'Or	0	0	0	0	2	6,8
Côtes-du-Nord	2	4,3	3	6,3	0	0
Creuse	0	0	1	6,3	0	0
Dordogne	0	0	0	0	0	0
Doubs	1	3,7	1	3,6	0	0
Drôme	12	52,4	1	4,2	2	8,7
Eure	2	7,1	3	10,4	1	3,5
Eure-et-Loir	5	22,1	3	12,8	2	8,8
Finistère	1	1,5	2	3	6	9,5
Gard	5	14,8	2	5,7	4	11,8
Garonne (Haute-)	3	6,8	2	4,4	0	0
Gers	0	0	3	18,1	0	0
Gironde	0	0	0	0	1	1,3
Hérault	7	17,7	8	19,6	4	10,1
Ille-et-Vilaine	15	29,5	8	15,2	7	13,7
Indre	2	9,3	0	0	3	14
Indre-et-Loire	1	3,2	2	6,3	0	0
Isère	6	12,1	7	13,6	4	8
Jura	3	16	2	10,3	1	5,3
Landes	0	0	2	9,3	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	1	4,7
Loire	6	10,8	8	13,9	2	3,6
Loire (Haute-)	0	0	1	5	0	0
Loire-Inférieure	11	18,5	9	14,7	12	20,2
Loiret	0	0	3	9,5	1	3,3
Lot	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	1	4,4	2	8,5	1	4,4
Lozère	0	0	0	0	1	13
Maine-et-Loire	10	22,7	5	11	7	15,9

STATISTIQUES CONCERNANT LA **TYPHOÏDE** (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	5	12,8	3	7,4	3	7,6
Marne	4	11,6	1	2,8	1	2,9
Marne (Haute-)	5	31	1	6	4	24,8
Mayenne	0	0	0	0	5	22
Meurthe-et-Moselle	8	16,4	9	17,9	7	14,4
Meuse	6	35,7	2	11,5	6	35,7
Morbihan	8	17,9	4	8,7	7	15,7
Moselle	23	38,2	13	20,9	12	19,9
Nièvre	1	4,7	0	0	3	14,3
Nord	3	1,7	1	0,5	6	3,4
Oise	2	5,6	5	13,6	0	0
Orne	0	0	3	12	2	8,3
Pas-de-Calais	1	0,9	5	4,5	2	1,8
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	1	2,4
Pyrénées (Basses-)	4	11,2	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	1	5,8
Pyrénées-Orientales	1	5,1	1	4,9	1	5,1
Rhin (Bas-)	28	47,8	29	47,9	27	46,1
Rhin (Haut-)	5	12,2	0	0	3	7,3
Rhône	6	7,4	16	19,2	2	2,4
Saône (Haute-)	1	5,6	2	10,9	0	0
Saône-et-Loire	2	4,6	2	4,4	1	2,3
Sarthe	1	2,7	4	10,5	0	0
Savoie	1	4,8	2	9,3	8	38,5
Savoie (Haute-)	5	20,6	2	7,9	7	28,8
Seine	26	6,2	14	3,2	37	8,8
Seine-Inférieure	4	5,2	3	3,7	4	5,2
Seine-et-Marne	0	0	1	2,7	1	2,8
Seine-et-Oise	7	5,6	15	11,6	10	8
Sèvres (Deux-)	6	22	4	14,2	4	14,6
Somme	6	15,3	8	19,8	6	15,3
Tarn	0	0	3	11,2	3	11,6
Tarn-et-Garonne	1	6,9	0	0	1	6,9
Var	3	9,1	5	14,7	2	6,1
Vaucluse	2	9	0	0	1	4,5
Vendée	3	8,6	3	8,3	3	8,6
Vienne	1	3,7	0	0	12	44,4
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	8	26	9	28,3	4	13
Yonne	1	4,4	2	8,6	0	0

Diphthérie.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Deuxième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	2	7,3	2	7,6
Aisne	1	2,4	0	0	3	7,3
Allier	1	3,1	0	0	2	6,3
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	1	13,8	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	2	4,9	4	9,6	3	7,4
Ardèche	2	9,3	2	9	2	9,3
Ardennes	0	0	1	4,2	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	1	4,6	4	19,3
Aude	0	0	1	4,2	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	1	12,5
Bouches-du-Rhône	7	7,9	7	7,7	12	13,6
Calvados	1	2,7	0	0	1	2,7
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	1	2,7	0	0	0	0
Cher	1	4,1	0	0	0	0
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Corse	1	4,4	0	0	1	4,4
Côte-d'Or	0	0	2	6,6	4	13,6
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	1	6,3	0	0
Dordogne	0	0	0	0	0	0
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	7	30,6	0	0	4	17,4
Eure	3	10,7	1	3,4	2	7,1
Eure-et-Loir	2	8,8	0	0	1	4,4
Finistère	14	22,2	2	3	0	0
Gard	3	8,9	0	0	2	5,9
Garonne (Haute-)	2	4,5	1	2,2	5	11,4
Gers	0	0	1	6	0	0
Gironde	5	6,7	1	1,3	1	1,3
Hérault	0	0	1	2,4	1	2,5
Ille-et-Vilaine	13	25,5	8	15,2	3	5,9
Indre	6	28	1	4,5	1	4,6
Indre-et-Loire	0	0	1	3,1	1	3,2
Isère	1	2	2	3,9	7	14,1
Jura	0	0	0	0	0	0
Landes	0	0	1	4,6	1	4,7
Loir-et-Cher	0	0	2	9,2	1	4,7
Loire	1	1,8	1	1,7	2	3,6
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Loire-Inférieure	9	15,2	11	17,9	12	20,2
Loiret	1	3,3	3	9,5	0	0
Lot	1	7,7	4	29,9	1	7,7
Lot-et-Garonne	0	0	1	4,2	0	0
Lozère	1	13	0	0	0	0
Maine-et-Loire	2	4,5	3	6,6	1	2,2

STATISTIQUES CONCERNANT LA **DIPHTÉRIE** (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	1	2,5	1	2,4	0	0
Marne	1	2,9	2	5,6	0	0
Marne (Haute-)	0	0	1	6	1	6,2
Mayenne	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	4	8,2	0	0	4	8,2
Meuse	0	0	0	0	0	0
Morbihan	3	6,7	0	0	0	0
Moselle	1	1,6	2	3,2	6	9,9
Nièvre	1	4,7	2	9,2	0	0
Nord	3	1,7	3	1,6	12	6,9
Oise	0	0	0	0	0	0
Orne	0	0	3	12	1	4,1
Pas-de-Calais	3	2,8	3	2,7	0	0
Puy-de-Dôme	1	2,4	0	0	2	4,9
Pyrénées (Basses-)	1	2,8	1	2,7	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	1	5,6	1	5,8
Pyrénées-Orientales	3	15,3	4	19,7	3	15,3
Rhin (Bas-)	0	0	4	6,6	1	1,7
Rhin (Haut-)	1	2,4	8	19	3	7,3
Rhône	9	11,1	7	8,4	7	8,7
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Sarthe	1	2,7	2	5,2	1	2,7
Savoie	1	4,8	1	4,6	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	2	7,9	10	41,2
Seine	7	1,6	5	1,1	14	3,3
Seine-Inférieure	16	20,8	5	6,2	6	7,8
Seine-et-Marne	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Oise	11	8,8	2	1,5	8	6,4
Sèvres (Deux-)	1	3,6	0	0	0	0
Somme	11	28,2	5	12,4	5	12,8
Tarn	0	0	1	3,7	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Var	6	18,3	5	14,7	1	3
Vaucluse	1	4,5	0	0	0	0
Vendée	1	2,8	0	0	1	2,8
Vienne	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	1	3,2	5	15,7	1	3,2
Yonne	0	0	0	0	0	0

Rougeole.STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Deuxième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	45	172	28	104	44	168
Aisne	185	455	88	210	47	116
Allier	11	34,9	8	24,5	11	34,9
Alpes (Basses-)	2	28,6	8	111	46	658
Alpes (Hautes-)	3	41,4	3	40,1	9	124
Alpes-Maritimes	18	44,6	41	98,4	18	44,6
Ardèche	39	182	16	72,1	10	46,5
Ardennes	118	516	72	90,5	29	127
Ariège	19	157	64	512	60	496
Aube	7	33,9	9	42,2	8	38,7
Aude	31	135	30	126	38	166
Aveyron	6	23	25	93,1	57	219
Belfort (Terr. de)	0	0	33	400	0	0
Bouches-du-Rhône	51	58	66	72,7	57	64,8
Calvados	14	38,6	5	13,3	1	2,7
Cantal	20	126	7	42,6	63	397
Charente	7	26,1	1	3,6	4	14,9
Charente-Maritime	19	51,6	47	124	39	106
Cher	19	79,1	25	101	2	8,3
Corrèze	12	56,1	4	18,1	8	37,4
Corse	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	38	130	28	92,5	21	71,7
Côtes-du-Nord	13	28,5	31	65,8	21	46
Creuse	70	457	56	354	10	65,3
Dordogne	59	180	81	239	29	88,3
Doubs	4	15	0	0	0	0
Drôme	35	153	9	38,1	60	262
Eure	7	25,1	44	153	10	35,9
Eure-et-Loir	43	190	80	342	237	1 048
Finistère	0	0	1	1,5	2	3,1
Gard	74	220	52	150	351	1 043
Garonne (Haute-)	51	116	59	130	39	89,1
Gers	146	910	251	1 513	177	1 104
Gironde	36	48,5	20	26	24	32,3
Hérault	62	157	174	427	78	198
Ile-et-Vilaine	32	62,9	66	126	26	51,1
Indre	35	164	39	176	52	243
Indre-et-Loire	14	45,9	15	47,7	3	9,8
Isère	10	20,1	45	87,9	54	109
Jura	1	5,3	4	20,7	15	80,3
Landes	18	86,5	58	270	32	154
Loir-et-Cher	10	47,6	52	240	72	343
Loire	31	55,9	80	140	127	229
Loire (Haute-)	0	0	2	10,1	28	147
Loire-Inférieure	4	6,7	11	17,9	16	27
Loiret	44	145	47	150	54	178
Lot	32	248	126	944	55	426
Lot-et-Garonne	34	150	96	411	56	248
Lozère	5	65,3	26	329	12	157
Maine-et-Loire	10	22,7	84	185	94	214

STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	73	187	3	7,4	83	213
Marne	123	359	101	285	149	434
Marne (Haute-)	66	409	97	582	25	155
Mayenne	1	4,4	3	12,8	8	35,3
Meurthe-et-Moselle	37	76,2	93	185	22	45,3
Meuse	15	89,4	24	138	5	29,8
Morbihan	7	15,7	14	30,4	77	173
Moselle	76	126	124	199	83	138
Nièvre	31	148	60	278	39	187
Nord	294	171	60	33,7	104	60,3
Oise	11	31,1	33	90,3	24	67,8
Orne	10	41,5	20	80,3	16	66,4
Pas-de-Calais	53	49,5	94	85,1	79	73,8
Puy-de-Dôme	9	22,1	17	40,5	17	41,9
Pyrénées (Basses-)	37	104	64	174	33	92,6
Pyrénées (Hautes-)	34	199	90	509	98	573
Pyrénées-Orientales	42	215	91	450	76	388
Rhin (Bas-)	46	78,5	61	101	164	280
Rhin (Haut-)	80	196	106	252	324	798
Rhône	95	118	60	72,2	37	46
Saône (Haute-)	1	5,6	4	21,8	5	28,2
Saône-et-Loire	26	59,8	39	86,9	54	124
Sarthe	16	43,7	15	39,6	10	27,3
Savoie	24	116	20	93,4	20	96,5
Savoie (Haute-)	92	379	142	566	271	1 117
Seine	948	226	631	146	480	115
Seine-Inférieure	54	70,2	24	30,2	22	28,6
Seine-et-Marne	85	238	65	176	143	401
Seine-et-Oise	107	85,8	85	65,9	97	77,8
Sèvres (Deux-)	26	95,5	171	608	18	66,1
Somme	3	7,6	13	32,2	3	7,6
Tarn	97	377	59	222	18	69,9
Tarn-et-Garonne	38	264	219	1 473	26	181
Var	39	119	50	148	88	269
Vaucluse	9	40,8	14	61,4	19	86,2
Vendée	2	5,7	10	27,8	13	37,3
Vienne	4	14,8	26	93,2	34	126
Vienne (Haute-)	11	38,7	2	6,8	18	63,4
Vosges	14	45,6	37	117	54	176
Yonne	19	84,6	21	90,5	42	187

Scarlatine.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Deuxième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	10	38,2	4	14,8	9	34,4
Aisne	7	17,2	9	21,4	11	27
Allier	3	9,5	1	3	5	15,8
Alpes (Basses-)	1	14,3	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	1	13,3	0	0
Alpes-Maritimes	17	42,1	34	81,6	18	44,6
Ardèche	3	13,9	0	0	2	9,3
Ardennes	7	30,6	2	8,4	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	9	43,6	15	70,3	8	38,7
Aude	0	0	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	1	12,1	0	0
Bouches-du-Rhône	27	30,7	25	27,5	20	22,7
Calvados	8	22,1	1	2,6	4	11
Cantal	0	0	1	6	1	6,3
Charente	3	11,2	5	18,1	1	3,7
Charente-Maritime	0	0	3	7,8	3	8,1
Cher	5	20,8	8	32,2	8	33,3
Corrèze	1	4,6	1	4,5	1	4,6
Corse	0	0	1	4,2	0	0
Côte-d'Or	4	13,6	13	42,9	10	34,1
Côtes-du-Nord	1	2,1	4	8,5	1	2,1
Creuse	3	19,6	0	0	14	91,5
Dordogne	2	6	5	14,6	1	3
Doubs	1	3,7	11	40	13	48,9
Drôme	2	8,7	3	12,7	0	0
Eure	5	17,9	1	3,4	2	7,1
Eure-et-Loir	6	26,5	5	21,4	11	48,6
Finistère	1	1,5	1	1,5	2	3,1
Gard	10	29,7	13	37,4	15	44,5
Garonne (Haute-)	10	22,8	11	24,3	6	13,7
Gers	2	12,4	2	12	1	6,2
Gironde	1	1,3	1	1,3	4	5,3
Hérault	1	2,5	10	24,5	4	10,1
Ille-et-Vilaine	2	3,9	5	9,5	3	5,9
Indre	4	18,7	5	22,6	2	9,3
Indre-et-Loire	0	0	4	12,7	2	6,5
Isère	21	42,4	19	37,1	14	28,2
Jura	3	16	5	25,9	9	48,2
Landes	1	4,8	0	0	1	4,8
Loir-et-Cher	5	23,8	4	18,4	5	23,8
Loire	41	73,9	53	92,5	79	142
Loire (Haute-)	3	15,7	4	20,3	4	21
Loire-Inférieure	5	8,4	6	9,8	12	20,2
Loiret	21	69,3	9	28,7	14	46,2
Lot	0	0	1	7,4	3	23,2
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	12	27,3	22	48,4	24	54,6

STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	8	20,5	1	2,4	6	15,3
Marne	13	37,9	9	25,4	7	20,4
Marne (Haute-)	3	18,6	9	54	11	68,2
Mayenne	3	13,2	9	38,5	1	4,4
Meurthe-et-Moselle	5	10,3	10	19,9	25	51,5
Meuse	2	11,9	4	23	3	17,8
Morbihan	0	0	2	4,3	0	0
Moselle	13	21,5	13	20,9	9	14,9
Nièvre	7	33,5	4	18,5	3	14,3
Nord	20	11,6	6	3,3	28	16,2
Oise	8	22,6	14	38,3	7	19,7
Orne	3	12,4	5	20	8	33,2
Pas-de-Calais	3	2,8	2	1,8	3	2,8
Puy-de-Dôme	10	24,6	15	35,8	7	17,2
Pyrénées (Basses-)	0	0	1	2,7	1	2,8
Pyrénées (Hautes-)	2	11,6	5	28,2	3	17,5
Pyrénées-Orientales	3	15,3	4	19,7	0	0
Rhin (Bas-)	10	17	13	21,4	12	20,4
Rhin (Haut-)	7	17,1	10	23,7	6	14,7
Rhône	57	70,8	82	98,6	38	47,2
Saône (Haute-)	6	33,9	3	16,4	0	0
Saône-et-Loire	11	25,3	6	13,3	9	20,7
Sarthe	4	10,9	17	44,9	4	10,9
Savoie	13	62,7	4	18,6	5	24,1
Savoie (Haute-)	4	16,4	12	47,8	5	20,6
Seine	218	52,1	275	63,7	310	74,2
Seine-Inférieure	13	16,9	19	23,9	31	40,3
Seine-et-Marne	2	5,6	5	13,5	8	22,4
Seine-et-Oise	36	28,8	67	52	86	68,9
Sèvres (Deux-)	2	7,3	1	3,5	0	0
Somme	3	7,6	9	22,3	6	15,3
Tarn	7	27,1	5	18,8	2	7,7
Tarn-et-Garonne	2	13,8	0	0	1	6,9
Var	8	24,4	6	17,7	5	15,2
Vaucluse	1	4,5	3	13,1	1	4,5
Vendée	2	5,7	6	16,6	3	8,6
Vienne	2	7,4	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	10	34,1	0	0
Vosges	3	9,7	5	15,7	11	35,8
Yonne	0	0	5	21,5	0	0

Poliomyélite.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Deuxième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	1	3,8	0	0	0	0
Aisne	0	0	0	0	0	0
Allier	0	0	0	0	3	9,5
Alpes (Basses-)	1	14,3	0	0	1	14,3
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	0	0	0	0	1	2,4
Ardèche	0	0	0	0	1	4,6
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0
Aude	1	4,3	2	8,4	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	2	2,2	3	3,3	4	4,5
Calvados	1	2,7	0	0	0	0
Cantal	0	0	0	0	1	6,3
Charente	0	0	0	0	2	7,4
Charente-Maritime	0	0	0	0	1	2,7
Cher	0	0	0	0	1	4,1
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	1	3,4	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	1	2,1
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0	0	0
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	1	4,3	0	0	0	0
Eure	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	2	8,8
Finistère	0	0	1	1,5	0	0
Gard	0	0	0	0	0	0
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	4	9,1
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	2	2,6	1	1,3	0	0
Hérault	1	2,5	1	2,4	1	2,5
Ille-et-Vilaine	0	0	0	0	1	1,9
Indre	1	4,6	3	13,5	1	4,6
Indre-et-Loire	1	3,2	1	3,1	2	6,5
Isère	1	2	0	0	0	0
Jura	0	0	0	0	0	0
Landes	0	0	1	4,6	1	4,8
Loir-et-Cher	2	9,5	0	0	0	0
Loire	1	1,8	0	0	0	0
Loire (Haute-)	1	5,2	0	0	0	0
Loire-Inférieure	3	5	0	0	0	0
Loiret	2	6,6	0	0	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	2	4,5	1	2,2	4	9,1

STATISTIQUES CONCERNANT LA **POLIOMYÉLITE** (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	0	0	0	0	0	0
Marne	0	0	0	0	1	2,9
Marne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Mayenne	0	0	1	4,2	0	0
Meurthe-et-Moselle	0	0	0	0	0	0
Meuse	0	0	0	0	0	0
Morbihan	2	4,4	1	2,1	1	2,2
Moselle	0	0	0	0	0	0
Nièvre	0	0	0	0	0	0
Nord	1	0,5	1	0,5	1	0,5
Oise	0	0	0	0	1	2,8
Orne	1	4,1	0	0	0	0
Pas-de-Calais	0	0	1	0,9	0	0
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	0	0	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	0	0	0	0
Rhône	0	0	0	0	0	0
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	1	2,3	0	0	0	0
Sarthe	3	8,1	0	0	0	0
Savoie	0	0	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	1	4,1
Seine	9	2,1	8	1,8	7	1,6
Seine-Inférieure	0	0	0	0	3	3,9
Seine-et-Marne	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Oise	2	1,6	5	3,8	3	2,4
Sèvres (Deux-)	0	0	1	3,5	1	3,6
Somme	0	0	0	0	0	0
Tarn	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Var	0	0	1	2,9	1	3
Vaucluse	2	9	1	4,3	0	0
Vendée	0	0	1	2,7	0	0
Vienne	0	0	1	3,5	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	1	3,2	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	1	4,4

Méningite cérébro-spinale.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Deuxième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	1	3,8	0	0	0	0
Aisne	0	0	0	0	0	0
Allier	0	0	0	0	0	0
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	1	2,4	0	0	0	0
Ardèche	0	0	0	0	0	0
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	2	9,6	1	4,6	0	0
Aude	0	0	0	0	0	0
Aveyron	1	3,8	0	0	1	3,8
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	6	6,8	0	0	1	1,1
Calvados	2	5,5	3	8	0	0
Cantal	0	0	1	6	0	0
Charente	2	7,4	3	10,8	3	11,2
Charente-Maritime	0	0	1	2,6	0	0
Cher	0	0	0	0	0	0
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Corse	0	0	1	4,2	0	0
Côte-d'Or	2	6,8	1	3,3	1	3,4
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	1	2,1
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0	1	3
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	1	4,3	0	0	0	0
Eure	0	0	1	3,4	3	10,7
Eure-et-Loir	0	0	1	4,2	0	0
Finistère	2	3,1	0	0	0	0
Gard	0	0	0	0	0	0
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	1	6,2
Gironde	2	2,6	2	2,6	0	0
Hérault	1	2,5	0	0	1	2,5
Ile-et-Vilaine	0	0	1	1,9	0	0
Indre	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Isère	1	2	4	7,8	1	2
Jura	0	0	0	0	0	0
Landes	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	1	4,7
Loire	0	0	0	0	1	1,8
Loire (Haute-)	0	0	2	10,1	1	5,2
Loire-Inférieure	0	0	1	1,6	0	0
Loiret	2	6,6	0	0	1	3,3
Lot	0	0	1	7,4	0	0
Lot-et-Garonne	2	8,8	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	1	13
Maine-et-Loire	3	6,8	0	0	4	9,1

STATISTIQUES CONCERNANT LA **MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE** (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	0	0	0	0	0	0
Marne	0	0	1	2,8	1	2,9
Marne (Haute-)	0	0	2	12	0	0
Mayenne	0	0	1	4,2	0	0
Meurthe-et-Moselle	7	14,4	1	1,9	3	6,1
Meuse	0	0	1	5,7	0	0
Morbihan	1	2,2	0	0	1	2,2
Moselle	2	3,3	0	0	0	0
Nièvre	0	0	1	4,6	0	0
Nord	4	2,3	1	0,5	4	2,3
Oise	0	0	0	0	0	0
Orne	3	12,4	1	4	0	0
Pas-de-Calais	1	0,9	3	2,7	3	2,8
Puy-de-Dôme	2	4,9	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	3	17,5	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	1	5,1	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	0	0	2	3,3	2	3,4
Rhin (Haut-)	1	2,4	1	2,3	0	0
Rhône	2	2,4	0	0	0	0
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	4	9,2	0	0	1	2,3
Sarthe	0	0	2	5,2	0	0
Savoie	0	0	1	4,6	0	0
Savoie (Haute-)	1	4,1	1	3,9	1	4,1
Seine	14	3,3	14	3,2	7	1,6
Seine-Inférieure	2	2,6	2	2,5	1	1,3
Seine-et-Marne	1	2,8	1	2,7	1	2,8
Seine-et-Oise	3	2,4	1	0,7	4	3,1
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0
Somme	0	0	0	0	2	5,1
Tarn	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	1	6,9	0	0	0	0
Var	0	0	2	5,9	0	0
Vaucluse	0	0	0	0	0	0
Vendée	0	0	1	2,7	2	5,7
Vienne	0	0	1	3,5	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	0	0

Fièvre ondulante.STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Deuxième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Aisne	1	2,4	0	0	5	12,3
Allier	1	3,1	0	0	0	0
Alpes (Basses-)	1	14,3	12	166	0	0
Alpes (Hautes-)	1	13,8	2	26,7	4	55,2
Alpes-Maritimes	1	2,4	5	12	5	12,4
Ardèche	6	27,9	14	63,1	7	32,6
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Ariège	1	8,2	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0
Aude	3	13	4	16,8	1	4,3
Aveyron	3	11,5	0	0	1	3,8
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	1	1,1	1	1,1	4	4,5
Calvados	4	11	1	2,6	0	0
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	0	0	1	2,6	0	0
Cher	0	0	1	4	0	0
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Corse	42	186	63	269	59	261
Côte-d'Or	0	0	1	3,3	1	3,4
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	1	6,3	0	0
Dordogne	0	0	2	5,8	2	6
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	2	8,7	1	4,2	6	26,2
Eure	0	0	1	3,4	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	1	4,4
Finistère	0	0	0	0	0	0
Gard	7	20,8	20	57,5	9	26,7
Garonne (Haute-)	0	0	1	2,2	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	0	0	2	2,6	0	0
Hérault	1	2,5	3	7,3	3	7,6
Ile-et-Vilaine	1	1,9	0	0	0	0
Indre	0	0	1	4,5	3	14
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Isère	0	0	3	5,8	0	0
Jura	0	0	2	10,3	1	5,3
Landes	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	3	13,8	1	4,7
Loire	0	0	0	0	0	0
Loire (Haute-)	3	15,7	0	0	0	0
Loire-Inférieure	0	0	0	0	0	0
Loiret	1	3,3	0	0	2	6,6
Lot	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	1	4,4	0	0	1	4,4
Lozère	0	0	0	0	2	26,1
Maine-et-Loire	0	0	0	0	0	0

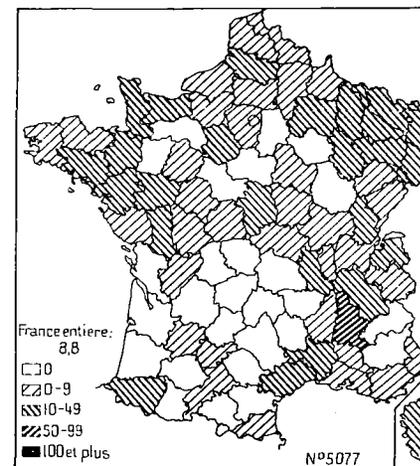
STATISTIQUES CONCERNANT LA FIÈVRE ONDULANTE (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	0	0	0	0	0	0
Marne	1	2,9	0	0	0	0
Marne (Haute-)	1	6,2	1	6	0	0
Mayenne	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	5	10,3	2	3,9	7	14,4
Meuse	2	11,9	11	63,4	9	53,6
Morbihan	0	0	0	0	1	2,2
Moselle	0	0	3	4,8	1	1,6
Nièvre	0	0	1	4,6	0	0
Nord	1	0,5	0	0	1	0,5
Oise	1	2,8	0	0	1	2,8
Orne	1	4,1	0	0	1	4,1
Pas-de-Calais	0	0	2	1,8	0	0
Puy-de-Dôme	1	2,4	0	0	1	2,4
Pyrénées (Basses-)	2	5,6	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	2	11,6
Pyrénées-Orientales	2	10,2	2	9,8	0	0
Rhin (Bas-)	3	5,1	1	1,6	4	6,8
Rhin (Haut-)	0	0	1	2,3	0	0
Rhône	1	1,2	0	0	0	0
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	4	8,8	1	2,3
Sarthe	0	0	0	0	1	2,7
Savoie	3	14,4	6	28	2	9,6
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	1	4,1
Seine	0	0	0	0	1	0,2
Seine-Inférieure	1	1,3	0	0	0	0
Seine-et-Marne	0	0	2	5,4	1	2,8
Seine-et-Oise	0	0	0	0	0	0
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0
Somme	1	2,5	1	2,4	0	0
Tarn	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	4	27,7
Var	2	6,1	1	2,9	0	0
Vaucluse	2	9	2	8,7	1	4,5
Vendée	2	5,7	5	13,9	2	5,7
Vienne	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	1	4,4

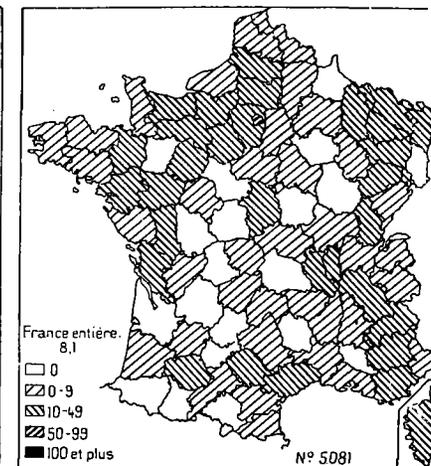
Typhoïde.

MORBIDITÉ

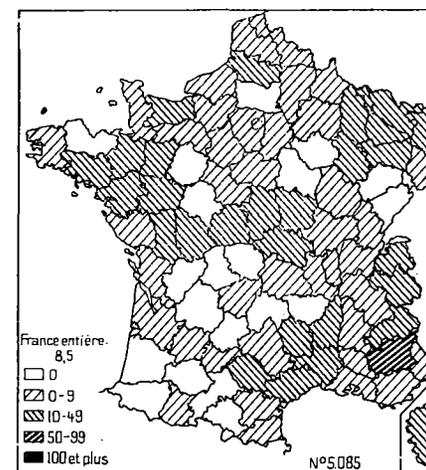
INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Avril 1954.



Mai 1954.

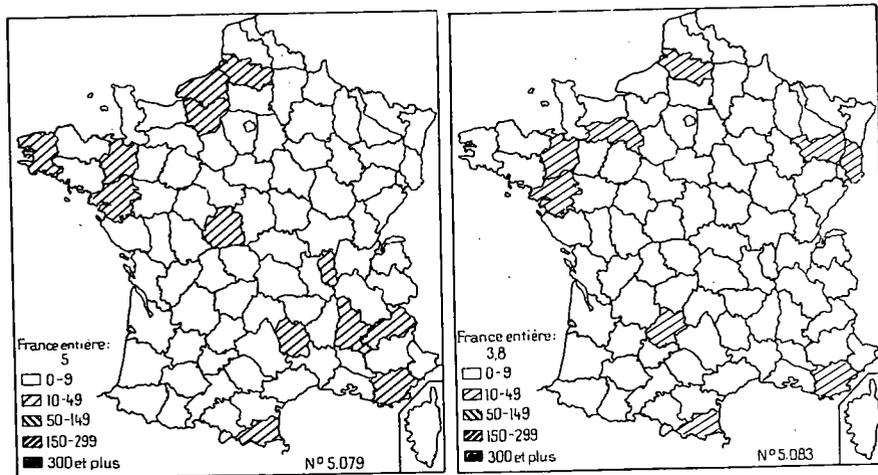


Juin 1954.

Diphthérie.

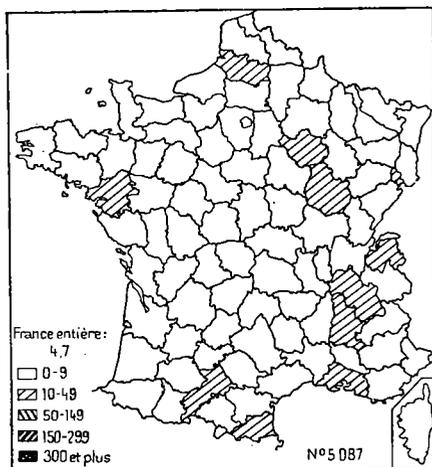
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Avril 1954.

Mai 1954.

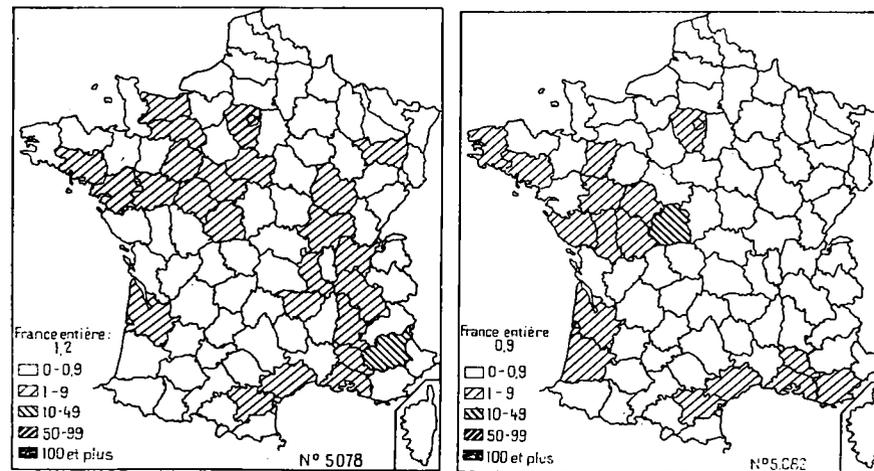


Juin 1954.

Poliomyélite.

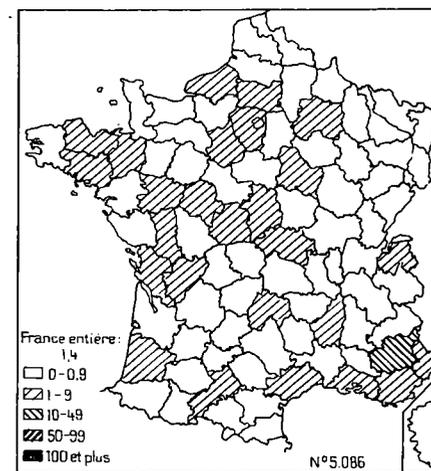
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Avril 1954.

Mai 1954.

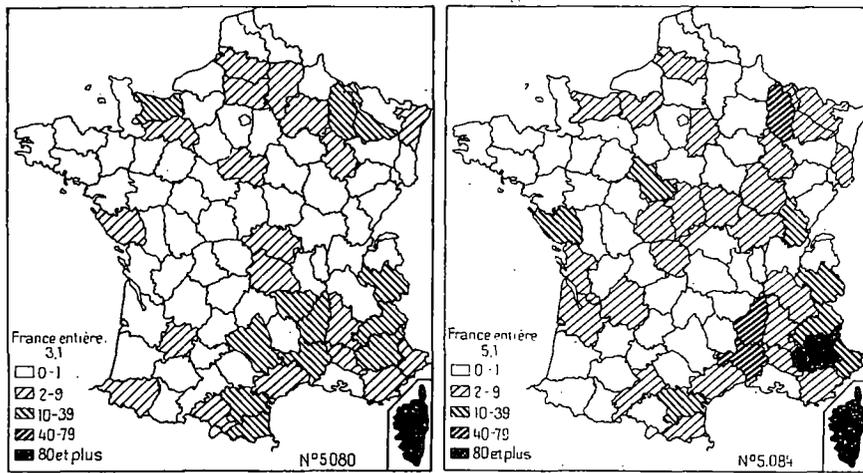


Juin 1954.

Fièvre ondulante.

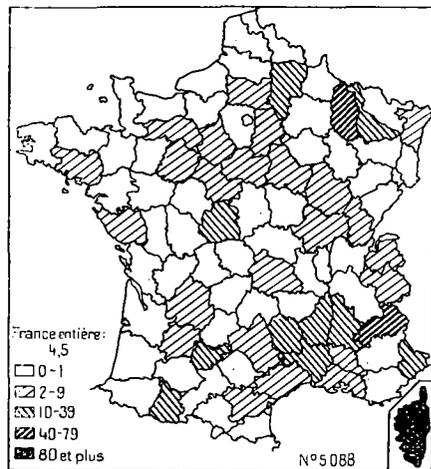
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



Avril 1954.

Mai 1954.

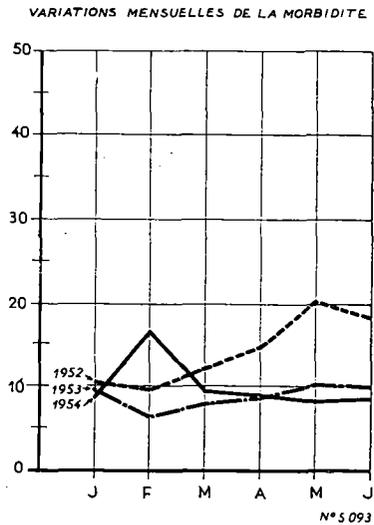


Juin 1954.

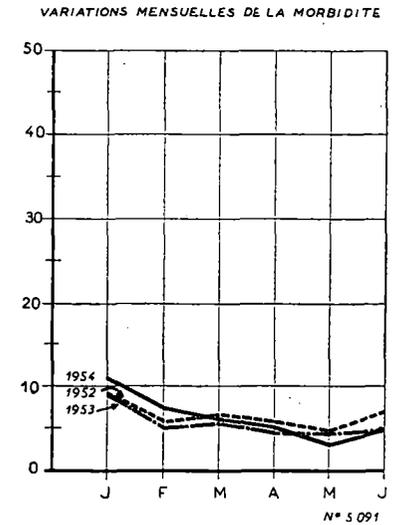
Graphiques épidémiologiques.

Premiers semestres 1952, 1953 et 1954.

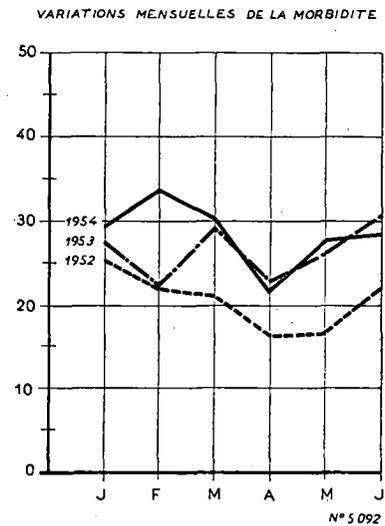
TYPHOÏDE.



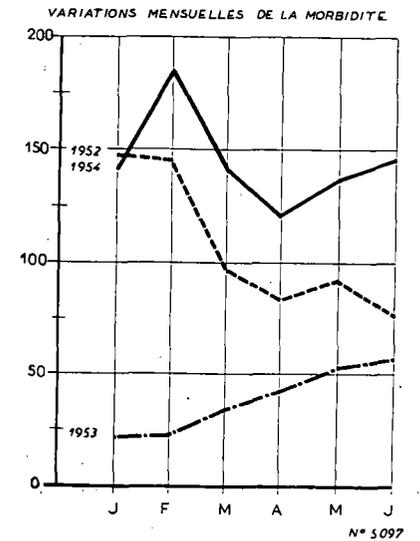
DIPHTÉRIE



SCARLATINE



ROUGEOLE

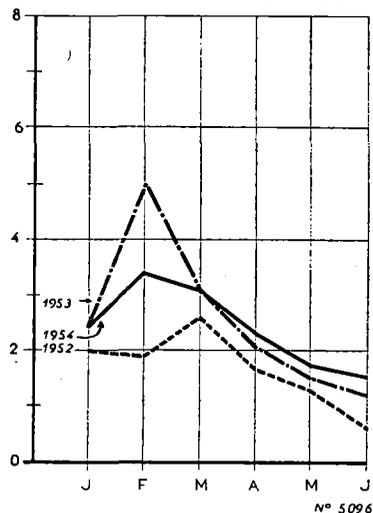


Graphiques épidémiologiques (suite).

Premiers semestres 1952, 1953 et 1954.

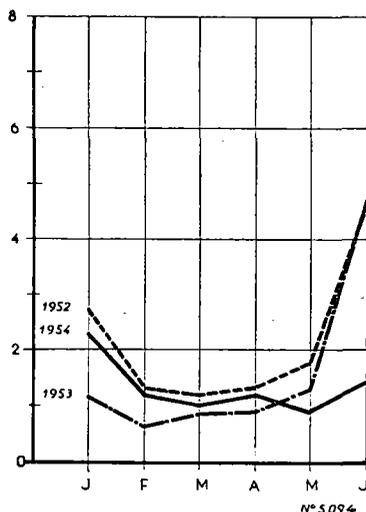
MENINGITE CEREBRO-SPINALE

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



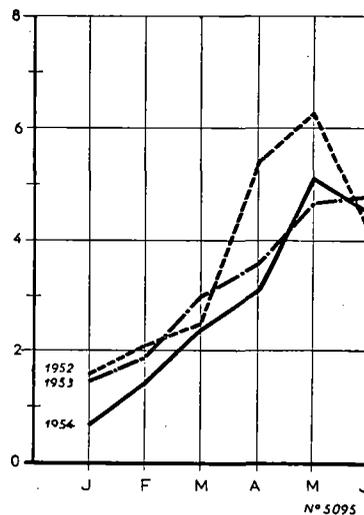
POLIOMYELITE

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



FIEVRE ONDULANTE

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



HYGIÈNE GÉNÉRALE

L'ENQUÊTE HYDROGÉOLOGIQUE ET SANITAIRE (XI ET XII)
(Loire-Inférieure et Vendée).

Après les départements particulièrement favorisés de la Côte d'Azur, il nous a paru intéressant d'étudier deux départements de la Côte Atlantique aux caractéristiques moyennes, dont l'un est, comme les Bouches-du-Rhône, centré sur l'estuaire d'un autre grand fleuve français : la Loire-Inférieure et la Vendée.

Nous ne nous attendions pas à y trouver la même qualité d'équipement rural que dans le « Midi » ; c'est sans doute que la tradition agricole et paysanne y a gardé ses droits et que le tourisme n'y a pas encore été érigé à la hauteur d'une industrie primordiale. Ceci semble plus vrai pour la Vendée que pour la Loire-Inférieure pour laquelle nous voulons d'abord rappeler quelques généralités.

La Loire-Inférieure, d'une superficie de 697 997 hectares, a une population plus centralisée que la Vendée. Cette population, très inégalement répartie, est surtout dense dans la vallée de la Loire et sur la côte où, outre les ressources importantes de la pêche, l'afflux saisonnier des touristes crée une animation et un trafic intense. La présence de plages de luxe, comme La Baule, contribue sans aucun doute à améliorer le standing de vie des habitants de la région. Deux ports d'importance

primordiale, Saint-Nazaire et Nantes, permettent un trafic maritime non négligeable qui n'est pas sans influencer sur la richesse commerciale du département.

Géographiquement, ce département se distingue assez peu de la Vendée : altitude très faible (point culminant à 115 m), résultant de l'érosion intense du vieux massif hereynien; climat de transition entre l'humidité fraîche de la Bretagne et la douceur du bassin d'Aquitaine (vignes, marais salants).

L'agriculture et l'élevage s'en trouvent favorisés : toutes les céréales s'y rencontrent, bien que les exploitations soient d'importance plus restreinte que dans la Beauce, par exemple. Le vignoble a ses régions d'élection, qui produit le célèbre muscadet nantais. Les races de Bovidés, chevaux et moutons, sont justement réputées.

La grosse industrie s'est localisée à Nantes, Saint-Nazaire et sur la basse Loire. Nous ne ferons que mentionner les chantiers de construction navale, la grosse métallurgie, les conserves alimentaires, les textiles, etc.

De formation géologique à peu près semblable, la Vendée se distingue pourtant de la Loire-Inférieure par un certain nombre de caractères. Nous ne ferons que rappeler l'existence du Bocage et du Marais, si particulier à la Vendée, avec ses innombrables canaux, vestiges d'un ancien golfe maritime lentement comblé par les alluvions. Le point culminant se situe dans le Bocage au Puy-Crapeau (288 m).

La caractéristique essentielle de ce département reste son caractère spécifiquement rural : l'agriculture et l'élevage en sont les ressources principales. Toutes les céréales y sont cultivées, les textiles, les oléagineux. Le vignoble, comme dans la Loire-Inférieure, produit des crus excellents, mais dont la consommation est surtout locale. L'élevage bovin, très important (race parthenaise), permet une grosse production laitière.

La côte n'apporte pas au département une activité maritime intense, comparable à celle de la Loire-Inférieure. Le seul port important — Les Sables-d'Olonne — est spécialisé dans la pêche, mais il est aussi une station balnéaire très fréquentée. Il existe d'ailleurs, en Vendée, des plages magnifiques pour lesquelles l'engouement des estivants reste très modéré.

De même, l'équipement industriel vendéen ne saurait se comparer à celui de la Loire-Inférieure. Pas de gros centres industriels, mais de nombreuses petites industries locales en voie de développement (métallurgie, cycles, textiles, chaussures et minoteries). Elles sont centralisées surtout vers Fontenay-le-Comte et La Roche-sur-Yon.

Dans l'ensemble, le département a gardé beaucoup de ses caractères traditionnels, et cela n'est peut-être pas sans retentir sur la valeur de son équipement au point de vue socio-sanitaire. Le dépouillement de notre enquête, qui date, il est vrai, de 1946, nous a suggéré cette impression.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE (XI)

Population : 665 064.

Chefs-lieux de cantons	Communes	Nombre d'habitants
<i>Arrondissement d'Ancenis : 5 cantons, 28 communes, 38 316 habitants.</i>		
Ancenis	7	12 107
Ligné	4	5 863
Riaillé	5	7 053
Saint-Mars-la-Jaille	6	5 803
Varades	6	7 490
<i>Arrondissement de Châteaubriant :</i>		
10 cantons, 51 communes, 98 810 habitants.		
Blain	5	12 912
Châteaubriant	4	14 029
Derval	6	9 546
Guéméné-Penfao	5	10 024
Moidson-la-Rivière	5	6 736
Nort-sur-Erdre	6	11 802
Nozay	6	12 526
Rougé	5	5 024
Saint-Julien-de-Vouvantes	5	5 171
Saint-Nicolas-de-Redon	4	11 040
<i>Arrondissement de Nantes : 18 cantons, 69 communes, 343 630 habitants.</i>		
Aigrefeuille-sur-Maine	7	10 566
Bouaye	7	26 700
Carquefou	4	7 082
Chapelle-sur-Erdre (La)	6	11 307
Clisson	7	10 751
Legé	4	7 297
Loroux-Bottereau (Le)	7	11 420
Machecoul	6	8 831
Nantes :		
1 ^{er} canton	1	48 277
2 ^e »	1	51 870
3 ^e »	1	8 876
4 ^e »	2	28 089
5 ^e »	1	15 634
6 ^e »	1	17 681
7 ^e »	3	46 458
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	5	8 661
Vallet	5	8 652
Vertou	7	15 478
<i>Arrondissement de Saint-Nazaire :</i>		
13 cantons, 72 communes, 184 308 habitants.		
Bourgneuf-en-Retz	6	7 672
Croisic (Le)	3	10 858
Guérande	7	27 327
Herbignac	4	8 055
Paimbœuf	3	9 402
Pellerin (Le)	8	14 596
Pontchâteau	5	13 493
Pornic	7	11 858
Saint-Etienne-de-Montluc	5	17 525
Saint-Gildas-des-Bois	5	10 691
Saint-Nazaire	6	32 102
Saint-Père-en-Retz	4	7 258
Savenay	9	13 471

Superficie communale (ha).

7 communes	ont moins de 500 ha de superficie.
13 »	ont de 500 à 1 000 ha de superficie.
25 »	ont de 1 001 à 1 500 ha de superficie.
34 »	ont de 1 501 à 2 000 ha de superficie.
28 »	ont de 2 001 à 2 500 ha de superficie.
20 »	ont de 2 501 à 3 000 ha de superficie.
26 »	ont de 3 001 à 3 500 ha de superficie.
14 »	ont de 3 501 à 4 000 ha de superficie.
53 »	ont 4 001 ha de superficie et +.

Superficie bâtie (ha).

4 communes	ont de 1 à 5 ha de superficie bâtie.
11 »	ont de 6 à 10 ha de superficie bâtie.
19 »	ont de 11 à 15 ha de superficie bâtie.
26 »	ont de 16 à 20 ha de superficie bâtie.
20 »	ont de 21 à 25 ha de superficie bâtie.
17 »	ont de 26 à 30 ha de superficie bâtie.
19 »	ont de 31 à 35 ha de superficie bâtie.
86 »	ont 36 ha de superficie bâtie et +.
18 »	n'ont pas donné de renseignement.

Altitude des communes.

86 communes	sont situées à une altitude de 0 à 25 m.
76 »	sont situées à une altitude de 26 à 50 m.
39 »	sont situées à une altitude de 51 à 75 m.
9 »	sont situées à une altitude de 76 à 100 m.
1 »	est située à une altitude supérieure à 101 m.
9 »	n'ont pas donné de renseignement.

Cours d'eau.

60 communes	n'ont pas de cours d'eau.
49 »	ont un rû ou cours d'eau.
24 »	ont une rivière.
19 »	ont un fleuve.
20 »	ont un rû et une rivière.
4 »	ont un rû et un fleuve.
2 »	ont une rivière et un fleuve.
4 »	ont un rû, une rivière et un fleuve.
35 »	ont plusieurs cours d'eau.
157 »	ont des cours d'eau.
3 »	n'ont pas donné de renseignement.

HYDROLOGIE DOMESTIQUE

Puits.

21 communes	n'ont pas de puits.
6 »	ont de 1 à 5 puits.
3 »	ont de 6 à 10 puits.
4 »	ont de 16 à 20 puits.
2 »	ont de 21 à 25 puits.
2 »	ont de 36 à 40 puits.
182 »	ont 41 puits et +.
199 »	ont des puits.

Sources.

159 communes	n'ont pas de source.
30 »	ont de 1 à 5 sources.
19 »	ont de 6 à 10 sources.
3 »	ont de 11 à 15 sources.
3 »	ont de 21 à 25 sources.
1 »	a de 31 à 35 sources.
2 »	ont de 36 à 40 sources.
3 »	ont 41 sources et +.
61 »	ont des sources.

Citernes.

158 communes	n'ont pas de citerne.
39 »	ont de 1 à 5 citernes.
9 »	ont de 6 à 10 citernes.
5 »	ont de 16 à 20 citernes.
2 »	ont de 21 à 25 citernes.
1 »	a de 26 à 30 citernes.
6 »	ont 41 citernes et +.
62 »	ont des citernes.

Lavoirs.

130 communes	n'ont pas de lavoir.
71 »	ont 1 lavoir.
8 »	ont 2 lavoirs.
5 »	ont 3 lavoirs.
1 »	a 4 lavoirs.
1 »	a 5 lavoirs.
2 »	ont 6 lavoirs.
1 »	a 8 lavoirs.
1 »	a 9 lavoirs.
90 »	ont des lavoirs.

Mares.

54 communes	n'ont pas de mare.
21 »	ont de 1 à 5 mares.
15 »	ont de 6 à 10 mares.
8 »	ont de 11 à 15 mares.
7 »	ont de 16 à 20 mares.
8 »	ont de 21 à 25 mares.
8 »	ont de 26 à 30 mares.
6 »	ont de 31 à 35 mares.
10 »	ont de 36 à 40 mares.
83 »	ont 41 mares et +.
166 »	ont des mares.

Étangs.

143 communes	n'ont pas d'étang.
32 »	ont de 1 à 5 étangs.
39 »	ont de 6 à 10 étangs.
4 »	ont de 11 à 15 étangs.
2 »	ont de 16 à 20 étangs.
77 »	ont des étangs.

Marécages (superficie en ha).

62 communes	n'ont pas de marécage.
10 »	ont moins de 1 ha de marécages.
98 »	ont de 1 à 50 ha de marécages.
11 »	ont de 51 à 100 ha de marécages.
21 »	ont de 101 à 250 ha de marécages.
3 »	ont de 251 à 500 ha de marécages.
7 »	ont de 501 à 750 ha de marécages.
3 »	ont de 751 à 1 000 ha de marécages.
3 »	ont de 1 001 à 2 000 ha de marécages.
2 »	ont 2 001 ha de marécages et +.

EAU POTABLE

Qualité des eaux.

22 communes	ont une eau bonne.
41 »	ont une eau médiocre.
156 »	ont une eau polluée.
1 »	n'a pas donné de renseignement.

Adduction.

36 communes	ont une adduction avec branchements particuliers.
10 »	ont une adduction par bornes-fontaines.
170 »	n'ont pas d'adduction d'eau.
4 »	n'ont pas donné de renseignement.

Pourcentages des habitants desservis
(adduction avec branchements particuliers).

20 % de la population	dans 1 commune.
30 % de la population	dans 3 communes.
40 % de la population	dans 1 commune.
60 % de la population	dans 1 commune.
70 % de la population	dans 3 communes.
80 % de la population	dans 6 communes.
90 % de la population	dans 17 communes.
4 communes	n'ont pas donné de renseignement.

Pourcentages des habitants desservis
(adduction sommaire par bornes-fontaines).

40 % de la population	dans 1 commune.
9 communes	n'ont pas donné de renseignement.

Exploitation de l'A. E. P.

3 communes	ont une régie municipale.
5 »	ont une régie syndicale.
1 »	a une régie intéressée.
15 »	ont une concession.
12 »	n'ont pas donné de renseignement.

Origine de l'eau (communes avec A. E. P.).

1 commune	a une eau qui provient de source.
18 »	ont une eau qui provient de puits.
4 »	ont une eau qui provient de rivière.
4 »	ont une eau qui provient d'étang.
2 »	ont une eau qui provient de barrage.
1 »	a une eau qui provient de galerie et puits.
2 »	ont une eau qui provient de puits et rivière.

Traitement des eaux (communes avec A. E. P.).

2 communes	ont une filtration.
6 »	ont une stérilisation par hypochlorite.
1 »	a une stérilisation par chlore gazeux.
3 »	ont une filtration et une stérilisation par hypochlorite.
2 »	ont une filtration et une stérilisation par chlore gazeux.
5 »	ont une filtration et une stérilisation par ozone.
7 »	ont une déférisation et une stérilisation par hypochlorite.
1 »	a une déférisation et une stérilisation par chlore gazeux.
27 »	ont un traitement des eaux.

Mode d'amenée des eaux.

L'amenée des eaux s'effectue dans 27 communes par élévation.
L'amenée des eaux s'effectue dans 2 communes par gravité et élévation.

Nombre de réservoirs d'eau potable.

16 communes	ont 1 réservoir.
5 »	ont 2 réservoirs.
5 »	ont 3 réservoirs.
4 »	ont 4 réservoirs.
4 »	ont 5 réservoirs.
2 »	n'ont pas donné de renseignement.
34 »	ont des réservoirs d'eau potable.

Capacités des réservoirs.

18 communes	ont des réservoirs de moins de 500 m ³ .
6 »	ont des réservoirs de 501 à 1 000 m ³ .
5 »	ont des réservoirs de 1 001 à 2 000 m ³ .
1 »	a des réservoirs de 2 001 à 3 000 m ³ .
2 »	ont des réservoirs de 3 001 à 4 000 m ³ .
1 »	a des réservoirs de plus de 20 000 m ³ .
3 »	n'ont pas donné de renseignement.

Nature des canalisations de distribution.

27 communes	ont des canalisations en fonte.
3 »	ont des canalisations en acier.
1 »	a des canalisations en fonte et autre matière.
5 »	n'ont pas donné de renseignement.

Etat d'entretien du réseau d'alimentation en eau potable.

18 communes	ont un réseau en bon état.
18 »	n'ont pas donné de renseignement.

Branchements particuliers.

1 commune	a moins de 100 branchements particuliers.
4 »	ont de 101 à 200 branchements particuliers.
3 »	ont de 201 à 300 branchements particuliers.
4 »	ont de 301 à 400 branchements particuliers.
1 »	a de 501 à 600 branchements particuliers.
2 »	ont de 601 à 700 branchements particuliers.
1 »	a de 701 à 800 branchements particuliers.
1 »	a de 801 à 900 branchements particuliers.
11 »	ont plus de 999 branchements particuliers.
8 »	n'ont pas donné de renseignement.

Bornes-fontaines (communes avec A. E. P.).

4 communes	ont 1 borne-fontaine.
1 »	a 3 bornes-fontaines.
2 »	ont 8 bornes-fontaines.
1 »	a 12 bornes-fontaines.
2 »	ont 26 bornes-fontaines.
10 »	ont des bornes-fontaines.

Bouches d'incendie.

5 communes	ont moins de 11 bouches d'incendie.
5 »	ont de 11 à 15 bouches d'incendie.
5 »	ont de 16 à 20 bouches d'incendie.
3 »	ont de 31 à 40 bouches d'incendie.
2 »	ont de 41 à 50 bouches d'incendie.
1 »	a de 51 à 60 bouches d'incendie.
6 »	ont 99 bouches d'incendie et +.
27 »	ont des bouches d'incendie.

Typhoïde.

28 communes	ont une morbidité par typhoïde.
9 »	ont une mortalité par typhoïde.

ACTIVITÉS COMMUNALES

Nombre de commerçants.

4 communes	n'ont pas de commerçant.
4 »	ont 1 commerçant.
6 »	ont 2 commerçants.
16 »	ont 3 commerçants.
12 »	ont 4 commerçants.
12 »	ont 5 commerçants.
14 »	ont 6 commerçants.
14 »	ont 7 commerçants.
13 »	ont 8 commerçants.
125 »	ont 9 commerçants.
216 »	ont des commerçants.

Nombre d'artisans.

7 communes	n'ont pas d'artisan.
4 »	ont 1 artisan.
13 »	ont 2 artisans.

28 »	ont 3 artisans.
23 »	ont 4 artisans.
22 »	ont 5 artisans.
22 »	ont 6 artisans.
27 »	ont 7 artisans.
15 »	ont 8 artisans.
59 »	ont 9 artisans.
213 »	ont des artisans.

Débîts de boisson.

8 communes	n'ont pas de débit de boisson.
2 »	ont 1 débit de boisson.
12 »	ont 2 débits de boisson.
15 »	ont 3 débits de boisson.
14 »	ont 4 débits de boisson.
19 »	ont 5 débits de boisson.
24 »	ont 6 débits de boisson.
16 »	ont 7 débits de boisson.
12 »	ont 8 débits de boisson.
12 »	ont 9 débits de boisson.
3 »	ont 10 débits de boisson.
12 »	ont 11 débits de boisson.
4 »	ont 12 débits de boisson.
9 »	ont 13 débits de boisson.
4 »	ont 14 débits de boisson.
7 »	ont 15 débits de boisson.
7 »	ont 16 débits de boisson.
6 »	ont 17 débits de boisson.
2 »	ont 18 débits de boisson.
1 »	a 19 débits de boisson.
1 »	a 20 débits de boisson.
3 »	ont 21 débits de boisson.
2 »	ont 22 débits de boisson.
1 »	a 23 débits de boisson.
3 »	ont 24 débits de boisson.
2 »	ont 25 débits de boisson.
1 »	a 28 débits de boisson.
2 »	ont 30 débits de boisson.
2 »	ont 38 débits de boisson.
1 »	a 40 débits de boisson.
1 »	a 41 débits de boisson.
1 »	a 49 débits de boisson.
1 »	a 55 débits de boisson.
3 »	ont 60 débits de boisson.
1 »	a 65 débits de boisson.
1 »	a 67 débits de boisson.
1 »	a 70 débits de boisson.
1 »	a 90 débits de boisson.
3 »	ont 99 débits de boisson et +.

ÉQUIPEMENT

Équipement communal.

22 communes	ont des bains-douches.
23 »	ont des abattoirs.
162 »	ont des tueries particulières.
219 »	ont une distribution d'électricité.
18 »	ont une distribution de gaz de ville.
102 »	ont une défense contre l'incendie.

Terrains de jeu, foires et marchés, halles.

104 communes	ont un terrain de jeu.
116 »	ont des foires et marchés.
30 »	ont des halles et emplacements couverts.

Evacuation des nuisances.

17 communes	ont un réseau d'égout.
201 »	évacuent leurs eaux usées par ruisseaux sur la voie publique.
57 »	évacuent leurs ordures ménagères par transport.

INSALUBRITÉ

Eléments d'insalubrité.

70 communes	n'ont pas d'élément d'insalubrité.
6 »	ont des eaux stagnantes.
21 »	ont des dépôts permanents d'ordures.
69 »	ont des dépôts permanents de fumier.
5 »	ont des eaux stagnantes et des dépôts d'ordures.
14 »	ont des eaux stagnantes et des dépôts de fumier.
17 »	ont des dépôts d'ordures et des dépôts de fumier.
18 »	ont des eaux stagnantes, des dépôts d'ordures et des dépôts de fumier.
150 »	ont des éléments d'insalubrité.
43 »	ont des eaux stagnantes.
61 »	ont des dépôts permanents d'ordures.
118 »	ont des dépôts permanents de fumier.

Nombre d'habitations malsaines.

178 communes	n'ont pas d'habitation malsaine.
1 »	a 1 habitation malsaine.
5 »	ont 2 habitations malsaines.
4 »	ont 3 habitations malsaines.
12 »	ont 4 habitations malsaines.
2 »	ont 5 habitations malsaines.
3 »	ont 6 habitations malsaines.
3 »	ont 8 habitations malsaines.
12 »	ont 9 habitations malsaines.
42 »	ont des habitations malsaines.

Cimetières.

199 communes	ont 1 cimetière.
17 »	ont 2 cimetières.
2 »	ont 3 cimetières.
1 »	a 5 cimetières.
1 »	a 9 cimetières.
220 »	ont des cimetières.

Emplacement des cimetières.

34 communes	ont leurs cimetières dans l'agglomération.
153 »	ont leurs cimetières à — de 400 m de l'agglomération.
25 »	ont leurs cimetières à + de 400 m de l'agglomération.
4 »	ont leurs cimetières dans l'agglomération et à — de 400 m.
1 »	a ses cimetières dans l'agglomération et à + de 400 m.
2 »	ont leurs cimetières à — de 400 m et à + de 400 m de l'agglomération.
1 »	n'a pas donné de renseignement.

ÉVACUATION DES EXCRETA

Fosses fixes.

27 communes	n'ont pas de fosse fixe.
31 »	ont 10 % de fosses fixes.
24 »	ont 20 % de fosses fixes.
16 »	ont 30 % de fosses fixes.
27 »	ont 40 % de fosses fixes.
52 »	ont 50 % de fosses fixes.
16 »	ont 60 % de fosses fixes.
7 »	ont 70 % de fosses fixes.
12 »	ont 80 % de fosses fixes.
8 »	ont 90 % de fosses fixes.
193 »	ont des fosses fixes.

Fosses septiques.

119 communes	n'ont pas de fosse septique.
92 »	ont 10 % de fosses septiques.
5 »	ont 20 % de fosses septiques.
1 »	a 30 % de fosses septiques.
2 »	ont 40 % de fosses septiques.
1 »	a 50 % de fosses septiques.
101 »	ont des fosses septiques.

W.-C. à chasse d'eau.

155 communes	n'ont pas de W.-C. à chasse d'eau.
55 »	ont 10 % de W.-C. à chasse d'eau.
7 »	ont 20 % de W.-C. à chasse d'eau.
1 »	a 40 % de W.-C. à chasse d'eau.
1 »	a 50 % de W.-C. à chasse d'eau.
1 »	a 90 % de W.-C. à chasse d'eau.
65 »	ont des W.-C. à chasse d'eau.

Tinettes mobiles.

53 communes	n'ont pas de tinette mobile.
13 »	ont 10 % de tinettes mobiles.
20 »	ont 20 % de tinettes mobiles.
11 »	ont 30 % de tinettes mobiles.
54 »	ont 40 % de tinettes mobiles.
49 »	ont 50 % de tinettes mobiles.
12 »	ont 60 % de tinettes mobiles.
3 »	ont 70 % de tinettes mobiles.
1 »	a 80 % de tinettes mobiles.
4 »	ont 90 % de tinettes mobiles.
167 »	ont des tinettes mobiles.

Puits perdus.

92 communes	n'ont pas de puits perdu.
12 »	ont 10 % de puits perdus.
31 »	ont 20 % de puits perdus.
17 »	ont 30 % de puits perdus.
25 »	ont 40 % de puits perdus.
14 »	ont 50 % de puits perdus.
8 »	ont 60 % de puits perdus.
8 »	ont 70 % de puits perdus.
9 »	ont 80 % de puits perdus.
4 »	ont 90 % de puits perdus.
128 »	ont des puits perdus.

ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX OU INSALUBRES

Première catégorie.

159 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
20 »	ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
12 »	ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
7 »	ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
5 »	ont 4 établissements dangereux ou insalubres.
4 »	ont 5 établissements dangereux ou insalubres.
5 »	ont 6 établissements dangereux ou insalubres.
4 »	ont 7 établissements dangereux ou insalubres.
4 »	ont 9 établissements dangereux ou insalubres et +.
61 »	ont des établissements dangereux ou insalubres.

Deuxième catégorie.

121 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
37 »	ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
39 »	ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
13 »	ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
4 »	ont 4 établissements dangereux ou insalubres.
2 »	ont 7 établissements dangereux ou insalubres.
4 »	ont 9 établissements dangereux ou insalubres et +.
99 »	ont des établissements dangereux ou insalubres.

Troisième catégorie.

205 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
4 »	ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
5 »	ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
2 »	ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 5 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 7 établissements dangereux ou insalubres.
2 »	ont 9 établissements dangereux ou insalubres.
15 »	ont des établissements dangereux ou insalubres.

Etablissements dangereux ou insalubres non déclarés.

216 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
3 »	ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
1 »	a 3 établissements dangereux ou insalubres.
4 »	ont des établissements dangereux ou insalubres non déclarés.

SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Médecins.

58 communes	ont 1 médecin.
28 »	ont 2 médecins.
11 »	ont 3 médecins.
5 »	ont 4 médecins.
4 »	ont 5 médecins.
1 »	a 6 médecins.
1 »	a 7 médecins.
1 »	a 12 médecins.
1 »	a 19 médecins.
1 »	a 25 médecins.
1 »	a 285 médecins.

Pharmaciens.

73 communes	ont 1 pharmacien.
16 »	ont 2 pharmaciens.
9 »	ont 3 pharmaciens.
2 »	ont 4 pharmaciens.
1 »	a 5 pharmaciens.
1 »	a 12 pharmaciens.
1 »	a 88 pharmaciens.

Chirurgiens-dentistes.

19 communes	ont 1 chirurgien-dentiste.
10 »	ont 2 chirurgiens-dentistes.
2 »	ont 3 chirurgiens-dentistes.
1 »	a 4 chirurgiens-dentistes.
2 »	ont 6 chirurgiens-dentistes.
1 »	a 86 chirurgiens-dentistes.

Sages-femmes.

40 communes	ont 1 sage-femme.
18 »	ont 2 sages-femmes.
4 »	ont 3 sages-femmes.
4 »	ont 4 sages-femmes.
1 »	a 5 sages-femmes.
1 »	a 9 sages-femmes.
1 »	a 50 sages-femmes.

Assistantes sociales.

68 communes	ont une assistante sociale dans la commune.
13 »	ont une assistante sociale venant d'une autre commune.

Vétérinaires.

182 communes	n'ont pas de vétérinaire.
33 »	ont 1 vétérinaire.
3 »	ont 2 vétérinaires.
1 »	a 3 vétérinaires.
1 »	a 7 vétérinaires.
38 »	ont des vétérinaires.

Équipement hospitalier.

28 communes	ont 1 hospice.
3 »	ont 1 hôpital.
16 »	ont 1 dispensaire.
4 »	ont 1 hospice et 1 hôpital.
2 »	ont 1 hospice et 1 dispensaire.
1 »	a 1 hôpital et 1 dispensaire.
9 »	ont 1 hospice, 1 hôpital et 1 dispensaire.

Protection maternelle et infantile.

60 communes	ont une consultation de P. M. I.
2 »	ont une consultation de P. M. I. et 1 crèche.

Armement antituberculeux.

5 communes	ont 1 préventorium.
3 »	ont 1 sanatorium.
28 »	ont 1 colonie de vacances.

RÉSULTATS EN POURCENTAGE

Qualité de l'eau	} <ul style="list-style-type: none"> 10 : bonne. 18,6 : médiocre. 71 : polluée. 0,4 : non précisée. 		
Typhoïde		} <ul style="list-style-type: none"> 12,7 : morbidité. 4,1 : mortalité. 	
Distribution d'eau			} <ul style="list-style-type: none"> 16,4 : avec adduction d'eau potable (branchements particuliers). 4,5 : avec adduction d'eau potable (bornes-fontaines). 77,3 : sans adduction d'eau potable. 1,8 : non précisée.
Provenance des eaux		} <ul style="list-style-type: none"> 90 : puits. 27,7 : sources. 28,2 : citernes. 	
Hygiène et sport	} <ul style="list-style-type: none"> 47,2 : terrains de jeu. 10 : bains-douches. 41 : lavoirs. 		
Équipement ménager			} <ul style="list-style-type: none"> 100 : électricité. 8,2 : gaz.
Équipement communal	} <ul style="list-style-type: none"> 10,5 : abattoirs. 73,5 : tueries particulières. 46,5 : défense contre l'incendie. 13,6 : halles et emplacements couverts. 53 : foires et marchés. 7,7 : tout-à-l'égout. 26 : évacuation des ordures ménagères. 91 : évacuation des eaux usées sur la voie publique. 		
Insalubrité du milieu		} <ul style="list-style-type: none"> 35 : étangs. 19,5 : eaux stagnantes. 17,7 : dépôts d'ordures. 53,5 : dépôts de fumier. 19,1 : habitations malsaines. 	
Etablissements insalubres ou dangereux			} <ul style="list-style-type: none"> 27,7 : de 1^{re} catégorie. 45 : de 2^e catégorie. 6,8 : de 3^e catégorie. 1,8 : non déclarés.
Évacuation des excréta			
Emplacement des cimetières	} <ul style="list-style-type: none"> 17,7 : dans l'agglomération. 70 : — de 400 m de l'agglomération. 11,4 : + de 400 m de l'agglomération. 0,9 : pas de cimetière. 		

Services médico-sociaux.

Médecins pour 100 000 habitants	82,5
Pharmaciens pour 100 000 habitants	36,7
Dentistes pour 100 000 habitants	22
Sages-femmes pour 100 000 habitants	25,3
1 ou plusieurs médecins	51
1 ou plusieurs pharmaciens	47
1 ou plusieurs dentistes	15,9
1 ou plusieurs sages-femmes	31,5
1 assistante sociale dans la commune	31
1 assistante sociale venant d'une autre commune ..	6
1 consultation de P. M. I.	27,3
1 crèche	1

LISTE COMMUNALE DES MÉDECINS, PHARMACIENS, DENTISTES ET SAGES-FEMMES

	Médecins	Pharmaciens	Dentistes	Sages-femmes
Abbaretz	2			
Aigrefeuille	2	1		1
Ancenis	7	3	1	3
Arthon-en-Retz	1	1		
Asserac	1	1		
Avessac	1			1
Basse-Indre	3	2	1	2
Baule (La)	25	5	6	3
Batz-sur-Mer	1	1		2
Beaulieu-Vertou		1		
Belligne	1	1		
Bernerie (La)	3	1		
Besle	1	1		
Bignon (Le)	1			
Blain	5	3	1	2
Boissière-du-Dou			1	
Bouaye	1	1		
Bouguenais	2	1		1
Bourgneuf	3	1		1
Boussay	1			
Bouvron	1	1		1
Campbon	1	1		1
Carquefou	3	1		
Chabassière-de-Coueron		1		
Chapelle-Busse-Mer (La)	2	1		
Chapelle-des-Marais (La)	1	1		2
Chapelle-sur-Erdre	1	1		
Châteaubriant	12	4	4	3
Clion-sur-Mer		1		
Clisson	5	2	1	2
Coueron	2	2	1	2
Croisic (Le)	5	3	3	
Derval	1	1	1	
Donges	1	1		
Fay-de-Bretagne	2	1	1	
Fegreac		1		
Frossay	1	1		1
Geneston		1		
Grandchamp-des-Fontaines ..	1			
Guéméné-Penfao	3	2	2	2
Guenrouet		1		
Guérande	4	3	1	4
Haie-Fouassière	1	1		
Herbignac	1	1		
Héric	2	1		2
Isse	1			2
Joué-sur-Erdre	1	1		1

	Médecins	Pharmaciens	Dentistes	Sages-femmes
Légé	2	1	1	1
Ligné	1	1		1
Loroux-Boffereau	2	1		
Machecoul	3	3	2	2
Maumusson				1
Mauves	2	1		
Meilleraye (La)	1			
Mésanger	1	1		
Missilac	1	1	1	1
Moisdon-la-Rivière	2	1		1
Monnières				1
Montagne (La)	2	2	2	1
Montbert	1			1
Monloir	2	2	2	1
Nantes	285	88	86	50
Nort-sur-Erdre	4	3	2	1
Nozay	4	2		3
Orvault	3	1	1	1
Oudon	1			
Paimbœuf	4	2	2	2
Pallet (Le)	1	1		
Paulx				1
Pellerin (Le)	2	1		
Plaine-sur-Mer				1
Planche (La)	1	1		2
Plessé	1	1	1	1
Penhoet			1	
Pont-Château	2	2	2	2
Pont-du-Cens	1	1		
Pont-Rousseau	1	4		
Pont-Saint-Martin	1	1		2
Port-Saint-Père	1	1		
Pornic	4	3	2	1
Pornichet	7	3	3	4
Préfaïlles	1	1		
Pouliquen (Le)	5	2		2
Prinquiau				1
Regrippière	1			
Rezé	1	2	2	4
Riaillé	1	1	1	1
Rouyé	1	1	1	
Saffré	1	1		
Saint-Aignan-Grand-Lieu ..				1
Saint-Brévin	6	2	2	4
Saint-Colombin	1			
Saint-Eltienne-de-Courcoué ..	1	1		
Saint-Eltienne-de-Montluc ..	2	2		2
Saint-Gildas-des-Bois	2	1		1
Saint-Herblain	1	1	1	
Saint-Herblon	1			
Saint-Jean-de-Boiseau	1			
Saint-Joachim	2	1		1
Saint-Julien-de-Concelles ..	2	1		
Saint-Julien-de-Vouvantes ..	1	1		1
Saint-Mars-du-Désert	1	1		
Saint-Mars-la-Jaille	2	1		
Saint-Nazaire	19	12	6	9
Sainte-Pazanne	2	1		2
Saint-Père-en-Retz	3	2		2
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ..	2	2		1
Saint-Sébastien-sur-Loire ..	2	1		1
Saint-Vincent-des-Landes ..	1	1		
Sautron	1	1		
Savenay	3	3		5
Sévérac	1			1
Sion-les-Mines	1	1		
Sorinières (Les)	1	1		
Sucé	2	1		1

	Médecins	Pharmaciens	Dentistes	Sages-femmes
Tharon	1	1		
Thouaré	1	1		
Touvois	2	1		1
Treillières				1
Trentemoult	1			
Trignac	1	1		1
Turballe (La)	1	1		1
Vallet	2	1	1	
Varades	3	1		1
Vertou	2	2	1	1
Vieilleigne	3	1		
Vigneux	2	1		1
Vue	1			

Spécialistes.

Chirurgiens	32	Ophthalmologues	17
Dermato-vénérologues	11	Oto-rhino-laryngologues	14
Electrocardiologues	13	Pneumophtisiologues	16
Gynécologues-obstétriciens	6	Psychiatres	4
Gynécologues	2	Stomatologues	9
Obstétriciens	2	Urologues	3

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE (XII)

Population : 393 787.

Chefs-lieux de cantons	Communes	Nombre d'habitants
<i>Arrondissement de Fontenay-le-Comte :</i>		
9 cantons, 115 communes, 115 993 habitants.		
Chaillé-les-Marais	9	7 283
Châtaigneraie (La)	20	18 177
Fontenay-le-Comte	13	17 275
Hermenault (L')	13	9 326
Luçon	10	16 540
Maillezais	13	10 366
Pouzauges	13	18 355
Sainte-Hermine	13	9 222
Saint-Hilaire-des-Loges	11	9 449
<i>Arrondissement de La Roche-sur-Yon :</i>		
10 cantons, 105 communes, 148 145 habitants.		
Chantonnay	12	13 504
Essarts (Les)	9	11 665
Herbiers (Les)	10	15 063
Marcuil	13	7 146
Montaigu	10	14 966
Mortagne	14	16 938
Poiré-sur-Vie (Le)	8	14 666
Rocheservière	6	6 441
Roche-sur-Yon (La)	15	35 710
Saint-Fulgent	8	12 046
<i>Arrondissement des Sables-d'Olonne :</i>		
11 cantons, 86 communes, 129 649 habitants.		
Beauvoir	4	6 919
Challans	6	13 574
Ile-d'Yeu (L')	1	4 249
Mothe-Achard (La)	12	11 446
Moutiers-les-Mauxfaits (Les)	13	10 405
Noirmoutier	4	7 432
Palluau	9	8 966
Sables-d'Olonne (Les)	6	25 263
Saint-Gilles-sur-Vie	16	18 880
Saint-Jean-de-Monts	5	11 614
Talmont	10	10 901

Superficie communale (ha).

15 communes	ont une superficie de moins de 500 ha.
36 »	ont une superficie de 500 à 1 000 ha.
62 »	ont une superficie de 1 001 à 1 500 ha.
67 »	ont une superficie de 1 501 à 2 000 ha.
35 »	ont une superficie de 2 001 à 2 500 ha.
23 »	ont une superficie de 2 501 à 3 000 ha.
18 »	ont une superficie de 3 001 à 3 500 ha.
15 »	ont une superficie de 3 501 à 4 000 ha.
31 »	ont une superficie de 4 000 ha et +.
4 »	n'ont pas donné de renseignement.

Superficie bâtie (ha).

3 communes	n'ont pas de superficie bâtie.
7 »	ont de 1 à 5 ha de superficie bâtie.
36 »	ont de 6 à 10 ha de superficie bâtie.
61 »	ont de 11 à 15 ha de superficie bâtie.
65 »	ont de 16 à 20 ha de superficie bâtie.
39 »	ont de 21 à 25 ha de superficie bâtie.
36 »	ont de 26 à 30 ha de superficie bâtie.
9 »	ont de 31 à 35 ha de superficie bâtie.
43 »	ont 36 ha de superficie bâtie et +.
7 »	n'ont pas donné de renseignement.

Altitude des communes.

98 communes	ont une altitude de 0 à 25 m.
56 »	ont une altitude de 26 à 50 m.
68 »	ont une altitude de 51 à 75 m.
33 »	ont une altitude de 76 à 100 m.
43 »	ont une altitude de 101 à 250 m.
1 »	a une altitude de 251 à 500 m.
7 »	n'ont pas donné de renseignement.

Cours d'eau.

73 communes	n'ont pas de cours d'eau.
114 »	ont un rû ou cours d'eau.
31 »	ont une rivière.
51 »	ont un rû et une rivière.
37 »	ont plusieurs cours d'eau.
233 »	ont des cours d'eau.

HYDROLOGIE DOMESTIQUE

Puits.

3 communes	n'ont pas de puits.
3 »	ont de 1 à 5 puits.
6 »	ont de 6 à 10 puits.
3 »	ont de 11 à 15 puits.
4 »	ont de 16 à 20 puits.
6 »	ont de 21 à 25 puits.
13 »	ont de 26 à 30 puits.
2 »	ont de 31 à 35 puits.
5 »	ont de 36 à 40 puits.
261 »	ont 41 puits et +.
303 »	ont des puits.

Sources.

165 communes	n'ont pas de source.
52 »	ont de 1 à 5 sources.
22 »	ont de 6 à 10 sources.
8 »	ont de 11 à 15 sources.
12 »	ont de 16 à 20 sources.
1 »	a de 21 à 25 sources.
14 »	ont de 26 à 30 sources.
2 »	ont de 31 à 35 sources.
6 »	ont de 36 à 40 sources.
24 »	ont 41 sources et +.
141 »	ont des sources.

Citernes.

247 communes n'ont pas de citerne.

42	»	ont de 1 à 5 citernes.
1	»	a de 6 à 10 citernes.
5	»	ont de 11 à 15 citernes.
2	»	ont de 16 à 20 citernes.
1	»	a de 21 à 25 citernes.
1	»	a de 26 à 30 citernes.
7	»	ont 41 citernes et +.
59	»	ont des citernes.

Lavoirs.

105 communes n'ont pas de lavoir.

110	»	ont 1 lavoir.
46	»	ont 2 lavoirs.
26	»	ont 3 lavoirs.
17	»	ont 4 lavoirs.
1	»	a 5 lavoirs.
1	»	a 9 lavoirs.
201	»	ont des lavoirs.

Mares.

72 communes n'ont pas de mare.

67	»	ont de 1 à 5 mares.
30	»	ont de 6 à 10 mares.
22	»	ont de 11 à 15 mares.
16	»	ont de 16 à 20 mares.
8	»	ont de 21 à 25 mares.
8	»	ont de 26 à 30 mares.
5	»	ont de 31 à 35 mares.
10	»	ont de 36 à 40 mares.
68	»	ont 41 mares et +.

Étangs.

100 communes n'ont pas d'étang.

78	»	ont 1 étang.
20	»	ont de 2 à 5 étangs.
11	»	ont de 6 à 10 étangs.
97	»	ont + de 10 étangs.
206	»	ont des étangs.

Marécages (superficie en ha).

294 communes n'ont pas de marécage.

6	»	ont de 1 à 50 ha de marécages.
1	»	a de 51 à 100 ha de marécages.
4	»	ont de 101 à 250 ha de marécages.
1	»	a de 251 à 500 ha de marécages.
12	»	ont des marécages.

EAU POTABLE

Qualité des eaux.

14	communes	ont une eau bonne.
2	»	ont une eau médiocre.
290	»	ont une eau polluée.

Adduction.

17	communes	ont une adduction avec branchements particuliers.
6	»	ont une adduction par bornes-fontaines.
283	»	n'ont pas d'adduction d'eau.

Pourcentages des habitants desservis (adduction avec branchements particuliers).

30	%	de la population dans 1 commune.
40	%	de la population dans 1 commune.
50	%	de la population dans 2 communes.
60	%	de la population dans 2 communes.
70	%	de la population dans 2 communes.
80	%	de la population dans 5 communes.
90	%	de la population dans 1 commune.

Pourcentages des habitants desservis (adduction sommaire par bornes-fontaines).

10	%	de la population dans 1 commune.
20	%	de la population dans 1 commune.
30	%	de la population dans 1 commune.
60	%	de la population dans 1 commune.
90	%	de la population dans 1 commune.

Exploitation de l'A. E. P.

(branchements particuliers et bornes-fontaines).

10	communes	ont une régie municipale.
1	»	a une régie syndicale.
7	»	ont une concession.
5	»	n'ont pas donné de renseignement.

Origine de l'eau (bornes-fontaines et branchements particuliers).

2	communes	ont une eau qui provient de source.
10	»	ont une eau qui provient de puits.
2	»	ont une eau qui provient de forage.
1	»	a une eau qui provient de source et galerie.
1	»	a une eau qui provient de source et drainage.
1	»	a une eau qui provient de source et puits.
1	»	a une eau qui provient de source et rivière.
1	»	a une eau qui provient de drainage et puits.
1	»	a une eau qui provient de puits et rivière.
3	»	n'ont pas donné de renseignement.

Traitement des eaux (communes avec A. E. P.).

11 communes	n'ont pas de traitement des eaux.
3 »	ont une stérilisation par hypochlorite.
7 »	ont une stérilisation par chlore gazeux.
1 »	a une filtration et une stérilisation par hypochlorite.
1 »	a une filtration et une stérilisation par chlore gazeux.
12 »	ont un traitement des eaux.

Mode d'aménée des eaux.

L'aménée des eaux s'effectue dans 3 communes par gravité.
L'aménée des eaux s'effectue dans 13 communes par pompage.
L'aménée des eaux s'effectue dans 4 communes par gravité et pompage.
Le mode d'aménée des eaux n'est pas connue pour 3 communes.

Nombre de réservoirs d'eau potable.

3 communes	n'ont pas de réservoir d'eau potable.
14 »	ont 1 réservoir.
4 »	ont 2 réservoirs.
2 »	ont 4 réservoirs.
20 »	ont des réservoirs d'eau potable.

Capacité des réservoirs d'eau potable.

3 communes	n'ont pas de réservoir d'eau potable.
16 »	ont des réservoirs de moins de 500 m ³ .
3 »	ont des réservoirs de 500 à 1 000 m ³ .
1 »	a des réservoirs de 2 001 à 3 000 m ³ .
20 »	ont des réservoirs d'eau potable.

Nature des canalisations de distribution.

15 communes	ont des canalisations en fonte.
2 »	ont des canalisations en acier.
6 »	n'ont pas donné de renseignement.

Etat d'entretien du réseau d'alimentation en eau potable.

15 communes	ont un réseau en bon état.
1 »	a son réseau en médiocre entretien.
6 »	n'ont pas précisé l'état d'entretien de leur réseau.

Branchements particuliers.

1 commune	a de 1 à 50 branchements particuliers.
2 »	ont de 51 à 100 branchements particuliers.
3 »	ont de 101 à 150 branchements particuliers.
1 »	a de 151 à 200 branchements particuliers.
1 »	a de 351 à 400 branchements particuliers.
1 »	a de 401 à 500 branchements particuliers.
2 »	ont de 501 à 600 branchements particuliers.
1 »	a de 601 à 700 branchements particuliers.
2 »	ont 999 branchements particuliers et +.
3 »	n'ont pas précisé le nombre de leurs branchements particuliers.

Bornes-fontaines (communes avec A. E. P.).

10 communes	n'ont pas de borne-fontaine.
3 »	ont 1 borne-fontaine.
2 »	ont 3 bornes-fontaines.
3 »	ont 5 bornes-fontaines.
1 »	a 8 bornes-fontaines.
1 »	a 9 bornes-fontaines.
2 »	ont 16 bornes-fontaines.
1 »	a 22 bornes-fontaines.
13 »	ont des bornes-fontaines.

Bouches d'incendie.

8 communes	n'ont pas de bouche d'incendie.
1 »	a 1 bouche d'incendie.
1 »	a 2 bouches d'incendie.
1 »	a 4 bouches d'incendie.
1 »	a 9 bouches d'incendie.
2 »	ont 10 bouches d'incendie.
1 »	a 12 bouches d'incendie.
1 »	a 25 bouches d'incendie.
1 »	a 28 bouches d'incendie.
1 »	a 32 bouches d'incendie.
1 »	a 34 bouches d'incendie.
2 »	ont 35 bouches d'incendie.
1 »	a 38 bouches d'incendie.
1 »	a 50 bouches d'incendie.
15 »	ont des bouches d'incendie.

Typhoïde.

48 communes	ont une morbidité par typhoïde.
19 »	ont une mortalité par typhoïde.

ACTIVITÉS COMMUNALES

Nombre de commerçants.

7 communes	n'ont pas de commerçant.
3 »	ont 1 commerçant.
12 »	ont 2 commerçants.
13 »	ont 3 commerçants.
27 »	ont 4 commerçants.
29 »	ont 5 commerçants.
30 »	ont 6 commerçants.
22 »	ont 7 commerçants.
18 »	ont 8 commerçants.
145 »	ont 9 commerçants et +.
299 »	ont des commerçants.

Nombre d'artisans.

9 communes	n'ont pas d'artisan.
18 »	ont 1 artisan.
22 »	ont 2 artisans.
26 »	ont 3 artisans.
43 »	ont 4 artisans.

33	»	ont 5 artisans.
28	»	ont 6 artisans.
28	»	ont 7 artisans.
28	»	ont 8 artisans.
71	»	ont 9 artisans et +.
297	»	ont des artisans.

Débts de boisson.

18 communes n'ont pas de débit de boisson.

14	»	ont 1 débit de boisson.
34	»	ont 2 débits de boisson.
41	»	ont 3 débits de boisson.
33	»	ont 4 débits de boisson.
37	»	ont 5 débits de boisson.
30	»	ont 6 débits de boisson.
15	»	ont 7 débits de boisson.
17	»	ont 8 débits de boisson.
6	»	ont 9 débits de boisson.
6	»	ont 10 débits de boisson.
9	»	ont 11 débits de boisson.
6	»	ont 12 débits de boisson.
4	»	ont 13 débits de boisson.
1	»	a 14 débits de boisson.
7	»	ont 15 débits de boisson.
3	»	ont 16 débits de boisson.
3	»	ont 17 débits de boisson.
2	»	ont 18 débits de boisson.
1	»	a 19 débits de boisson.
1	»	a 20 débits de boisson.
1	»	a 21 débits de boisson.
3	»	ont 22 débits de boisson.
1	»	a 24 débits de boisson.
2	»	ont 26 débits de boisson.
1	»	a 28 débits de boisson.
1	»	a 29 débits de boisson.
1	»	a 30 débits de boisson.
1	»	a 31 débits de boisson.
2	»	ont 32 débits de boisson.
1	»	a 44 débits de boisson.
1	»	a 50 débits de boisson.
1	»	a 51 débits de boisson.
1	»	a 80 débits de boisson.
2	»	ont 99 débits de boisson et +.

ÉQUIPEMENT

Équipement communal.

13 communes	ont des bains-douches.
42	» ont des abattoirs.
125	» ont des tueries particulières.
287	» ont l'électricité.
138	» ont une défense contre l'incendie.
5	» ont une distribution de gaz de ville.

Terrains de jeu, foires et marchés, halles.

124 communes	ont un terrain de jeu.
159	» ont des foires et marchés.
54	» ont des halles et emplacements couverts.

Évacuation des nuisances.

40 communes	ont un réseau d'égoût.
265	» évacuent leurs eaux usées par ruisseaux sur la voie publique.
61	» évacuent leurs ordures ménagères par transport.

INSALUBRITÉ

Éléments d'insalubrité.

72 communes	n'ont pas d'élément d'insalubrité.
15	» ont des eaux stagnantes.
6	» ont des dépôts permanents d'ordures.
96	» ont des dépôts permanents de fumier.
6	» ont des eaux stagnantes et des dépôts d'ordures.
56	» ont des eaux stagnantes et des dépôts de fumier.
31	» ont des dépôts d'ordures et des dépôts de fumier.
29	» ont des eaux stagnantes des dépôts d'ordures et de fumier.
239	» ont des éléments d'insalubrité.
106	» ont des eaux stagnantes.
72	» ont des dépôts permanents d'ordures.
212	» ont des dépôts permanents de fumier.

Nombre d'habitations malsaines.

234 communes n'ont pas d'habitation malsaine.

7	»	ont 1 habitation malsaine.
15	»	ont 2 habitations malsaines.
7	»	ont 3 habitations malsaines.
33	»	ont 4 habitations malsaines.
2	»	ont 5 habitations malsaines.
2	»	ont 7 habitations malsaines.
1	»	a 8 habitations malsaines.
5	»	ont 9 habitations malsaines.
72	»	ont des habitations malsaines.

Cimetières.

3 communes n'ont pas de cimetière.

280	»	ont 1 cimetière.
20	»	ont 2 cimetières.
1	»	a 3 cimetières.
2	»	ont 4 cimetières.
303	»	ont des cimetières.

Emplacement des cimetières.

3 communes n'ont pas de cimetière.

60	»	ont leurs cimetières dans l'agglomération.
205	»	ont leurs cimetières à — de 400 m de l'agglomération.
27	»	ont leurs cimetières à + de 400 m de l'agglomération.
4	»	ont leurs cimetières dans l'agglomération et à — de 400 m.
6	»	ont leurs cimetières à — de 400 m et à + de 400 m de l'agglomération.
1	»	n'a pas donné de renseignement.

ÉVACUATION DES EXCRETA

Fosses fixes.

1 commune	n'a pas de fosse fixe.
119 »	ont 10 % de fosses fixes.
28 »	ont 20 % de fosses fixes.
24 »	ont 30 % de fosses fixes.
51 »	ont 40 % de fosses fixes.
20 »	ont 50 % de fosses fixes.
9 »	ont 60 % de fosses fixes.
6 »	ont 70 % de fosses fixes.
9 »	ont 80 % de fosses fixes.
10 »	ont 90 % de fosses fixes et +.
305 »	ont des fosses fixes.

Fosses septiques.

180 communes	n'ont pas de fosse septique.
112 »	ont 10 % de fosses septiques.
6 »	ont 20 % de fosses septiques.
3 »	ont 30 % de fosses septiques.
1 »	a 40 % de fosses septiques.
2 »	ont 50 % de fosses septiques.
1 »	a 60 % de fosses septiques.
1 »	a 80 % de fosses septiques.
126 »	ont des fosses septiques.

W.-C. à chasse d'eau.

214 communes	n'ont pas de W.-C. à chasse d'eau.
87 »	ont 10 % de W.-C. à chasse d'eau.
1 »	a 20 % de W.-C. à chasse d'eau.
3 »	ont 30 % de W.-C. à chasse d'eau.
91 »	ont des W.-C. à chasse d'eau.

Tinettes mobiles.

248 communes	n'ont pas de tinette mobile.
44 »	ont 10 % de tinettes mobiles.
6 »	ont 20 % de tinettes mobiles.
2 »	ont 30 % de tinettes mobiles.
3 »	ont 40 % de tinettes mobiles.
3 »	ont 50 % de tinettes mobiles.
58 »	ont des tinettes mobiles.

Puits perdus.

11 communes	n'ont pas de puits perdu.
16 »	ont 10 % de puits perdus.
9 »	ont 20 % de puits perdus.
20 »	ont 30 % de puits perdus.
27 »	ont 40 % de puits perdus.
44 »	ont 50 % de puits perdus.
23 »	ont 60 % de puits perdus.
34 »	ont 70 % de puits perdus.
28 »	ont 80 % de puits perdus.
94 »	ont 90 % de puits perdus.
295 »	ont des puits perdus.

ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX OU INSALUBRES

Première catégorie.

287 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
8 »	ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
3 »	ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
2 »	ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
3 »	ont 4 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 6 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 8 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 9 établissements dangereux ou insalubres.
19 »	ont des établissements dangereux ou insalubres.

Deuxième catégorie.

298 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
1 »	a 1 établissement dangereux ou insalubre.
2 »	ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 6 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 7 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 8 établissements dangereux ou insalubres.
2 »	ont 9 établissements dangereux ou insalubres et +.
8 »	ont des établissements dangereux ou insalubres.

Troisième catégorie.

298 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
3 »	ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
1 »	a 2 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 7 établissements dangereux ou insalubres.
3 »	ont 9 établissements dangereux ou insalubres et +.
8 »	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.

Etablissements dangereux ou insalubres non déclarés.

303 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
2 »	ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
1 »	a 5 établissements dangereux ou insalubres.
3 »	ont des établissements dangereux ou insalubres non déclarés.

SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Médecins.

64 communes	ont 1 médecin.
23 »	ont 2 médecins.
7 »	ont 3 médecins.
5 »	ont 4 médecins.
2 »	ont 5 médecins.
1 »	a 6 médecins.
1 »	a 11 médecins.
1 »	a 18 médecins.
1 »	a 22 médecins.
1 »	a 39 médecins.
106 »	ont des médecins.

Pharmaciens.

53 communes	ont	1 pharmacien.
13 »	ont	2 pharmaciens.
3 »	ont	3 pharmaciens.
2 »	ont	4 pharmaciens.
1 »	a	5 pharmaciens.
1 »	a	7 pharmaciens.
1 »	a	9 pharmaciens.
1 »	a	10 pharmaciens.
75 »	ont	des pharmaciens.

Dentistes.

19 communes	ont	1 dentiste.
5 »	ont	2 dentistes.
4 »	ont	3 dentistes.
1 »	a	5 dentistes.
1 »	a	7 dentistes.
30 »	ont	des dentistes.

Sages-femmes.

45 communes	ont	1 sage-femme.
14 »	ont	2 sages-femmes.
2 »	ont	3 sages-femmes.
1 »	a	4 sages-femmes.
1 »	a	5 sages-femmes.
1 »	a	6 sages-femmes.
64 »	ont	des sages-femmes.

Assistantes sociales.

24 communes	ont	une assistante sociale dans la commune.
11 »	ont	une assistante sociale venant d'une autre commune.

Equipement hospitalier.

19 communes	ont	un hospice.
11 »	ont	un hôpital.
11 »	ont	un dispensaire.

Protection maternelle et infantile.

80 communes	ont	une consultation de P. M. I.
1 »	a	une crèche.

Armement antituberculeux.

3 communes	ont	un préventorium.
18 »	ont	des colonies de vacances.

RÉSULTATS EN POURCENTAGE

Qualité de l'eau	{	4,6 : bonne. 0,6 : médiocre. 94,8 : polluée.
Typhoïde	{	15,7 : morbidité. 6,2 : mortalité.
Distribution d'eau	{	5,5 : avec adduction d'eau potable (branchements particuliers). 2 : avec adduction d'eau potable (bornes-fontaines). 92,5 : sans adduction d'eau potable.
Provenance des eaux	{	99 : puits. 46,1 : sources. 19,3 : citernes.
Hygiène et sport	{	4,3 : bains-douches. 65,6 : lavoirs. 40,5 : terrains de jeu.
Equipement ménager	{	93,8 : électricité. 1,6 : gaz.
Equipement communal	{	13,7 : abattoirs. 40,8 : tueries particulières. 45 : défense contre l'incendie. 17,7 : halles et emplacements couverts. 52 : foires et marchés. 13,1 : tout-à-l'égout. 20 : évacuation des ordures ménagères. 86,6 : évacuation des eaux usées sur la voie publique.
Insalubrité du milieu	{	67,3 : étangs. 34,6 : eaux stagnantes. 23,5 : dépôts d'ordures. 69,2 : dépôts de fumier. 69,2 : habitations malsaines.
Etablissements insalubres ou dangereux	{	6,2 : de 1 ^{re} catégorie. 2,6 : de 2 ^e catégorie. 2,6 : de 3 ^e catégorie. 1 : non déclarés.
Evacuation des excréta	{	29,8 : W.-C. à chasse d'eau. 41,1 : fosses septiques. 100 : fosses fixes. 18,9 : tinettes mobiles. 96,2 : puits perdus.
Emplacement des cimetières	{	20,8 : dans l'agglomération. 69 : — de 400 m de l'agglomération. 9,2 : + de 400 m de l'agglomération. 1 : pas de cimetière.

Services médico-sociaux.

Médecins pour 100 000 habitants	75
Pharmaciens pour 100 000 habitants	49
Dentistes pour 100 000 habitants	18
Sages-femmes pour 100 000 habitants	32
1 ou plusieurs médecins	34,6
1 ou plusieurs pharmaciens	24,5
1 ou plusieurs dentistes	9,8
1 ou plusieurs sages-femmes	21
1 assistante sociale dans la commune	7,8
1 assistante sociale venant d'une autre commune ..	3,6
1 consultation de P. M. I.	26
1 crèche	0,3

LISTE COMMUNALE DES MÉDECINS, PHARMACIENS, DENTISTES ET SAGES-FEMMES

	Médecins	Pharmaciens	Dentistes	Sages-femmes
Aiguillon-sur-Mer	2	1		1
Aizenay	5	3	1	2
Angles	1	1		
Appremont	1	1		
Auzay				2
Aurillé		1		
Barre-de-Monts (La)	1			
Bazoges				1
Beaulieu	1	1		
Beauvoir	2	1		
Belleville				1
Benet	2	1		2
Boissière (La)	1			1
Bouin	1	1		
Boupère (Le)	2	1	1	
Boury (Le)				2
Bournezeau	2	1	1	1
Brouzils (Les)	1			1
Bruffière (La)	1	1		1
Caillère (La)	1	2		
Chaillé-les-Marais	1	1		1
Chaillé-sous-les-Ormeaux ..				1
Chaize-Giraud (La)	1			
Chaize-le-Vicomte (La)	1	1		1
Challans	6	4	2	
Champagné-les-Marais	1			1
Champ-Saint-Père	4	1	1	
Chantonnay	4	4	2	2
Chapelle-aux-Lys (La)	1			
Châtaigneraie (La)	3	2	1	2
Chauché	1			2
Chaume-des-Sables- d'Olonne (La)	1	1		
Chavagnes-en-Pailliers	1	1		1
Coex	2	1	1	
Commequiers	2			
Croix-de-Vie	4	2	1	
Cugand	1	1		1
Damvix	1	1		
Dompierre-sur-Yon				1
Epesses (Les)	2	1		2
Essarts (Les)	3	2	2	2
Faymoreau	1			
Ferrière (La)	1			1
Flocellière (La)	1	2		
Fontaines	1			
Fontenay-le-Comte	18	7	3	3
Fromentine	1	1		

	Médecins	Pharmaciens	Dentistes	Sages-femmes
Foussais	2	1		
Garnache (La)	1	2		
Gaubretière (La)	1	1		1
Grosbreuil	1			
Guérinière (La)	1			
Grues				1
Herbergement (L')	1	1		1
Herbiers (Les)	4	3	3	4
Hermenault (L')	3	1		1
Ile-d'Elle (L')	1			
Ile-d'Yeu (L')	2	1	1	
Jaudonnière (La)	1			
Lavoux				1
Landes-Genusson (Les)				1
Lucs-sur-Boulogne		1		
Langon (Le)	1	1		
Longeville	1			
Luçon	11	5	3	2
Maillé	1			1
Maillezais	1	1		1
Mareuil-sur-Lay	4	2	1	2
Menomblet				1
Monsireigne	1	1		
Montaigu	5	2	2	1
Montournais	1			
Mortagne-sur-Sèvre	3	2	1	2
Mothe-Achard (La)	1	2	1	
Mouchamps	2	1		3
Mouilleron-en-Pareds	1	1	1	2
Moutiers-les-Mauxfaits	1	1	1	
Mouzeuil (Les)				1
Nailliers	2	1	1	
Nesmy	1			
Nieul-le-Dolent	1	1		
Nieul-sur-l'Aulize	1			
Noirmoutier	2	2	2	
Oie (L')	1			1
Olonne-sur-Mer	1			
Palluau	1	1	1	
Poiré-sur-Velluire (Le)		1		
Poiré-sur-Vie (Le)	2	1	1	1
Pouzauges	3	2	1	
Roche-sur-Yon (La)	39	9	5	5
Rocheservière (La)	1	1		
Rochetrejoux				1
Sables-d'Olonne (Les)	22	10	7	6
Saint-Aubin-des-Ormeaux ..				1
Sainte-Cécile	1			1
Sainte-Christophe-de- Lignerons	1			
Saint-Denis-la-Chevassse	1	1		1
Saint-Etienne-du-Bois	1			
Saint-Florent-des-Bois	1	1		
Saint-Fulgent	1	1	3	
Saint-Georges-de-Montaigu ..				1
Saint-Gervais	2	1		
Saint-Gilles-sur-Vie	5	1	1	
Sainte-Hermine	3	3		
Saint-Hilaire-de-Riez	1			
Saint-Hilaire-des-Loges	1			
Saint-Hilaire-de-Loulay				1
Saint-Jean-de-Monts	2	2	1	
Saint-Laurent-sur-Sèvre	2	1		1
Saint-Martin-des-Noyers	2			1
Saint-Mesmin	1			
Saint-Michel-en-l'Herm	1	1		
Saint-Philbert-de-Rouaine ..				1
Saint-Philbert-du-Pont- Charrault	2			

	Médecins	Pharmaciens	Dentistes	Sages-femmes
<i>Saint-Pierre-du-Chemin</i>	1	1		1
<i>Saint-Prouant</i>				1
<i>Sigournais</i>				1
<i>Soulbans</i>	1	1		
<i>Talmont</i>	2	1		
<i>Thorigny</i>				1
<i>Tiffauges</i>	1			
<i>Tranche-sur-Mer (La)</i>	3	1		
<i>Treize-Septiers</i>	1			
<i>Triaise</i>				1
<i>Vaire</i>	1			
<i>Velluire</i>	1			
<i>Venansault</i>				1
<i>Verrie (La)</i>	2	1		2
<i>Vix</i>	1			1
<i>Vouvant</i>	2	1		1

Spécialistes.

Chirurgiens	12	Oto-rhino-laryngologues	5
Electroradiologues	6	Pneumophtisiologues	8
Ophthalmologues	7	Stomatologues	5

REMARQUES SUR QUELQUES RÉSULTATS

I. — GÉOGRAPHIE COMMUNALE

a) *Superficie communale.* — La superficie des communes est très variable. Dans le département de la Loire-Inférieure, 24 % des communes ont plus de 4 000 ha de superficie et 30,5 % ont une superficie supérieure à 3 500 ha. Dans celui de la Vendée, ces pourcentages sont de 10,1 % et 15 %.

Les petites communes — moins de 1 000 ha — sont respectivement de : 10 % pour la Loire-Inférieure, 16,7 % pour la Vendée, ce qui confirme l'impression que la Vendée a un habitat plus dispersé.

b) *Superficie bâtie.* — La superficie bâtie est également très variable. Dans le département de la Loire-Inférieure, nous noterons que, dans l'ensemble, les communes sont plus vastes que dans la Vendée, où le morcellement est plus prononcé.

Dans la Loire-Inférieure, 39 % des communes ont plus de 36 ha de superficie bâtie; 6,8 % en ont de 1 à 6 ha. Dans la Vendée, 14 % des communes ont plus de 36 ha de superficie bâtie; 14,1 % en ont de 1 à 6 ha.

c) *Altitude des communes.* — L'altitude des communes dans ces deux départements est peu élevée. Nous noterons, malgré tout, que la Vendée a des points culminants plus élevés que la Loire-Inférieure.

Dans la Loire-Inférieure, 5 % des communes ont une altitude supérieure à 75 m. Dans la Vendée, ce pourcentage est de 25.

d) *Cours d'eau.* — 71 % des communes ont un cours d'eau, dans le département de la Loire-Inférieure. Ce pourcentage s'élève à 76 % pour la Vendée.

II. — HYDROLOGIE DOMESTIQUE

a) *Puits.* — En raison de la nature du sol, les puits sont très nombreux dans les deux départements : 90,5 % pour la Loire-Inférieure et 99 % pour la Vendée. Ces pourcentages sont particulièrement élevés. Nous regretterons toutefois la faible profondeur de ces puits : l'eau y est superficielle et généralement de qualité douteuse.

b) *Sources.* — Inversement, les sources sont peu nombreuses dans les deux départements et principalement dans celui de la Loire-Inférieure où le pourcentage n'est que de 22,7 %, alors que dans la Vendée il s'élève à 46.

c) *Citernes.* — Dans la Loire-Inférieure, 28,2 % des communes ont des citernes. Dans la Vendée, ce pourcentage est de 19,3 %. Ce sont là des chiffres moyens, mais il convient de remarquer que les citernes sont ici employées surtout comme moyen de secours. Elles sont en effet peu nombreuses, puisque 63 % des communes de la Loire-Inférieure, où sont utilisées les citernes, n'en ont que de 1 à 5. Ce pourcentage, pour la Vendée, s'élève à 71 %.

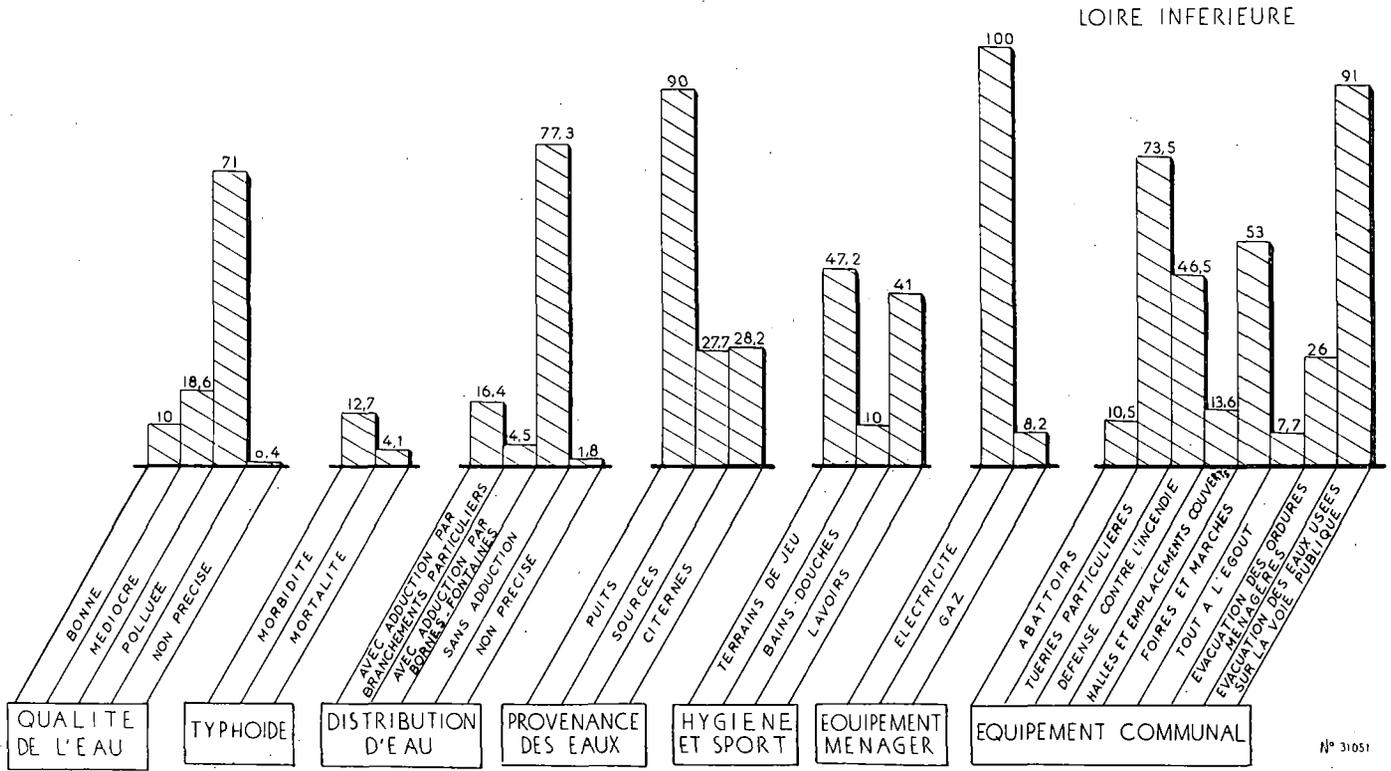
d) *Lavoirs.* — Les lavoirs sont plus nombreux dans le département de la Vendée (65,6 %) que dans celui de la Loire-Inférieure (41 %). Cette différence est peut-être imputable à l'urbanisation plus grande de la Loire-Inférieure.

e) *Mares.* — Les caractéristiques du climat et la nature du sol rendent leur développement assez aisé. Celles-ci sont plus fréquentes dans la Loire-Inférieure (75 %) que dans la Vendée (34,6 %). Le fait semble paradoxal étant donné l'existence et le développement important du Marais en Vendée.

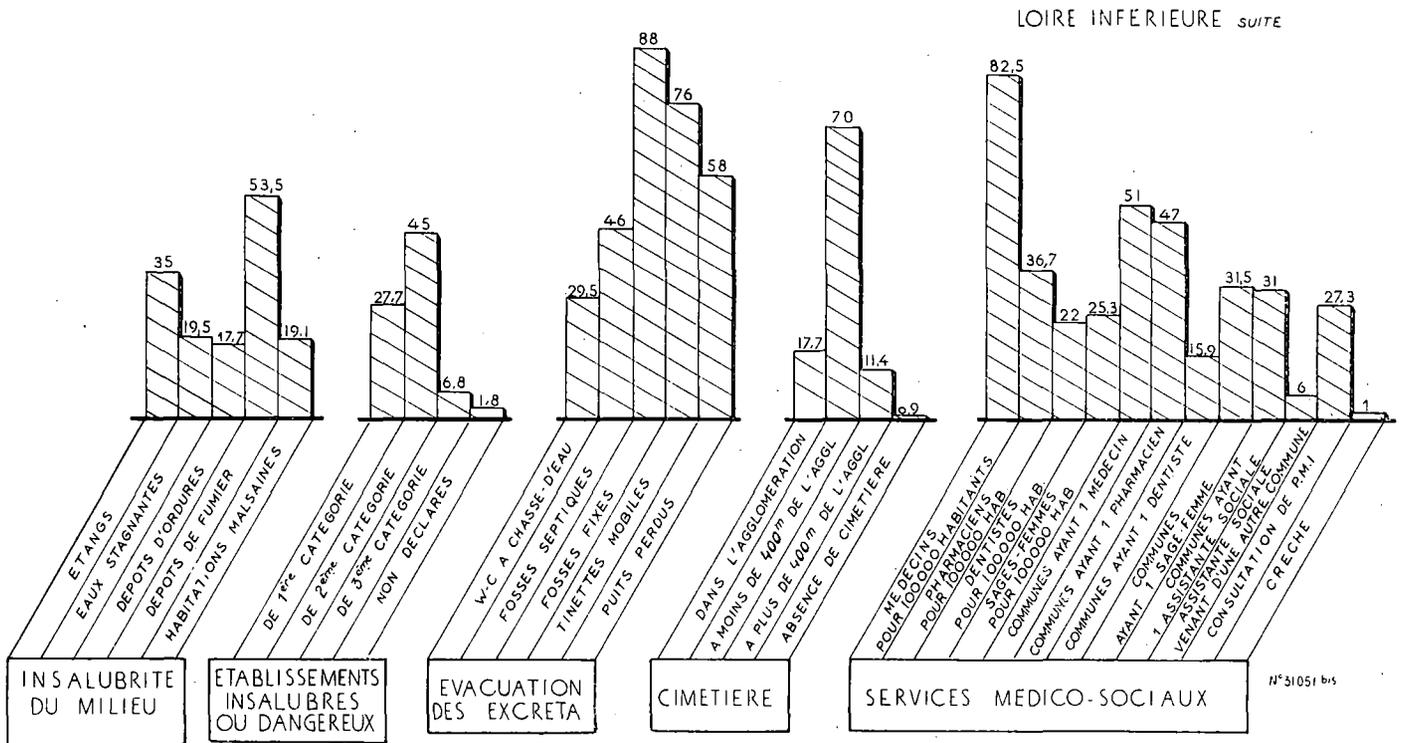
f) *Étangs.* — Pour les mêmes raisons, les étangs sont relativement nombreux dans ces deux départements. On en rencontre dans 35 % des communes en Loire-Inférieure et dans 67 % des communes de la Vendée. L'importance de ce chiffre reflète le développement exceptionnel des eaux stagnantes dans les régions dites du Marais Breton et du Marais Poitevin.

III. — EAU POTABLE

a) *Qualité de l'eau.* — La qualité de l'eau, dans les deux départements, apparaît comme nettement déplorable. Seules, 10 % des communes de la Loire-Inférieure ont une eau bonne; 4,6 % des communes en Vendée.



GRAPHIQUE I.

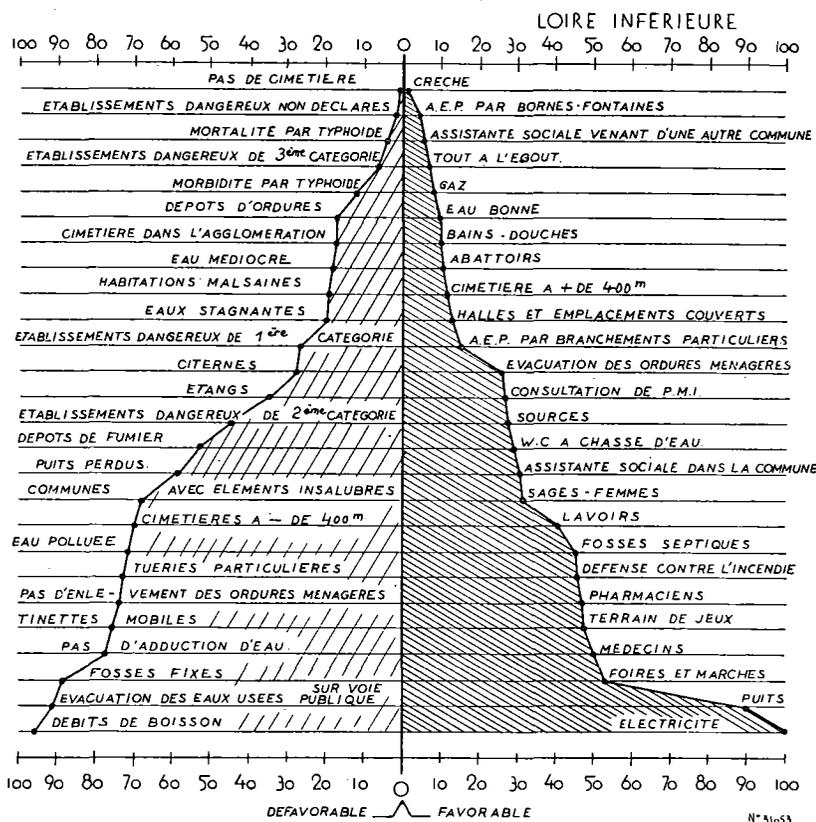


GRAPHIQUE I (suite).

90 % des communes de la Loire-Inférieure ont une eau médiocre, sinon polluée; ce pourcentage s'élève à 95 % pour la Vendée.

Depuis le début de notre enquête, ces départements sont, sans conteste, les plus défavorisés au point de vue de la qualité de l'eau.

Comparaison des éléments sanitaires et sociaux
du département de la Loire-Inférieure.



GRAPHIQUE II.

b) *Adduction d'eau potable.* — Le nombre réduit des installations d'adductions d'eau potable par branchements particuliers est l'une des causes majeures de la mauvaise qualité générale des eaux.

Seules, 16,3 % des communes de la Loire-Inférieure ont une adduction d'eau potable; ce pourcentage tombe à 5,5 pour la Vendée, chiffre exceptionnellement bas.

e) *Origine des eaux.* — Dans ces deux départements, l'eau distribuée par les A. E. P. provient principalement des puits. 39 % des communes de la Loire-Inférieure ayant un ouvrage public d'amenée d'eau ont une eau de cette provenance. Ce pourcentage s'élève à 44 pour la Vendée.

d) *Traitement des eaux.* — Parmi les communes ayant une adduction d'eau, 59 % de celles de la Loire-Inférieure ont un traitement des eaux. Ce pourcentage est de 52 % pour la Vendée.

Le procédé de traitement des eaux le plus employé dans ces deux départements est la stérilisation par hypochlorite.

e) *Mode d'amenée des eaux.* — Le mode d'amenée des eaux le plus fréquent est naturellement, dans ces pays de plaines, l'élevation.

f) *Nombre de réservoirs d'eau potable.* — Les communes possédant une adduction d'eau potable avec branchements particuliers ont toutes des réservoirs d'eau potable. Par contre, les communes n'ayant qu'une adduction sommaire par bornes-fontaines n'ont, généralement, pas de réservoir d'accumulation.

74 % des communes de la Loire-Inférieure bénéficiant d'un ouvrage public d'amenée d'eau ont des réservoirs. Ce pourcentage est de 87 pour la Vendée.

g) *Typhoïde.* — La morbidité par typhoïde est persistante dans ces deux départements. On a enregistré, dans la Loire-Inférieure, 347 cas en 1952 et 160 en 1953, soit un indice de morbidité de 48,9 et de 22,3 pour ces mêmes années. Dans la Vendée, aux mêmes dates, on a enregistré 187 cas et 101 cas, soit un indice de morbidité de 44,8 et de 24.

IV. — EQUIPEMENT COMMUNAL

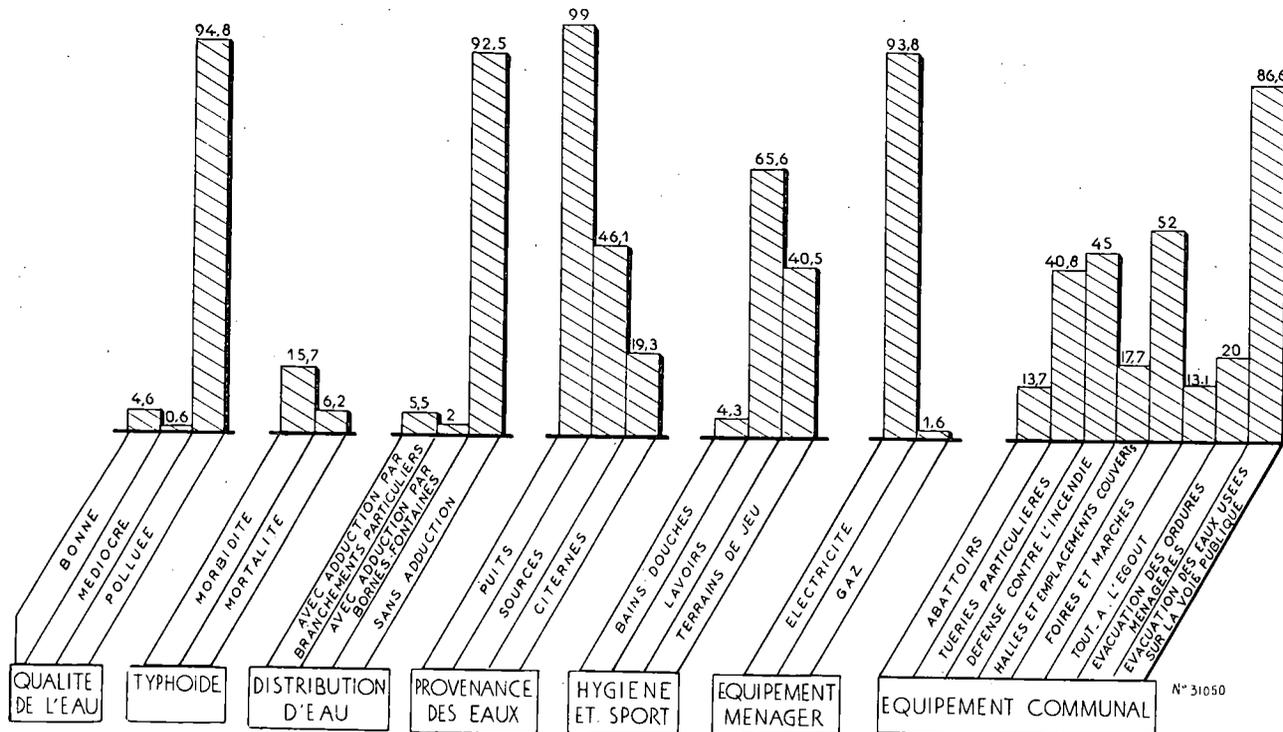
L'équipement communal n'est que passable dans ces deux départements. Nous noterons les faibles pourcentages de communes possédant des bains-douches, 10 % et 4,3 % respectivement pour la Loire-Inférieure et la Vendée.

Les abattoirs sont peu nombreux. Le pourcentage de communes ayant recours à ces établissements pour l'abattage des viandes n'est que de 10,5 et de 13,7. En corollaire, l'importance relative des tueries particulières ne saurait surprendre.

La distribution de l'électricité lumière est totale pour la Loire-Inférieure, alors qu'elle couvre 95 % des communes de la Vendée.

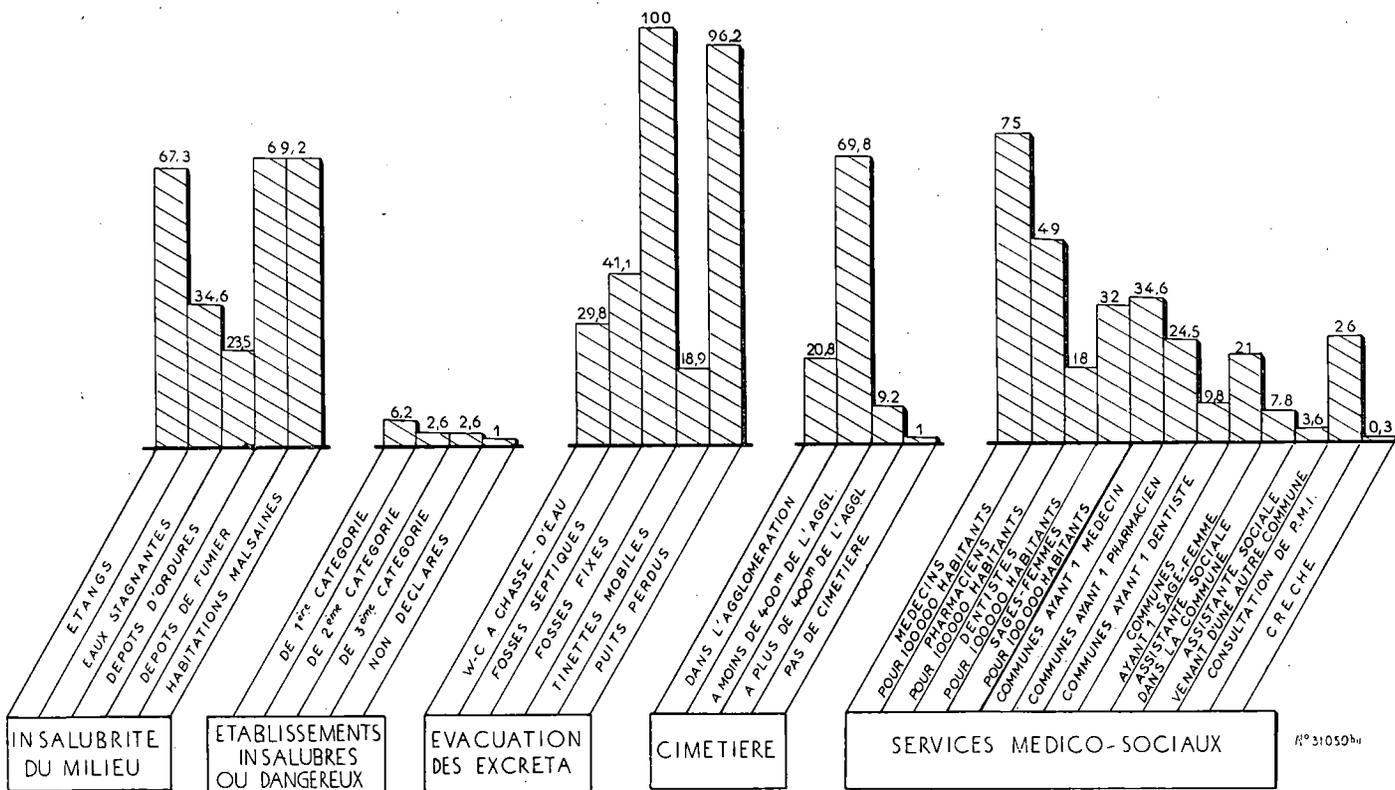
La défense contre l'incendie est assez organisée dans le département de la Loire-Inférieure. 46,3 % des communes ont un matériel de premiers secours. Pour la Vendée, ce pourcentage est sensiblement de même importance : 45 %.

Le gaz de ville n'est évidemment employé que dans les villes relativement importantes. Son absence à la campagne est compensée par



GRAPHIQUE I.

N° 31050



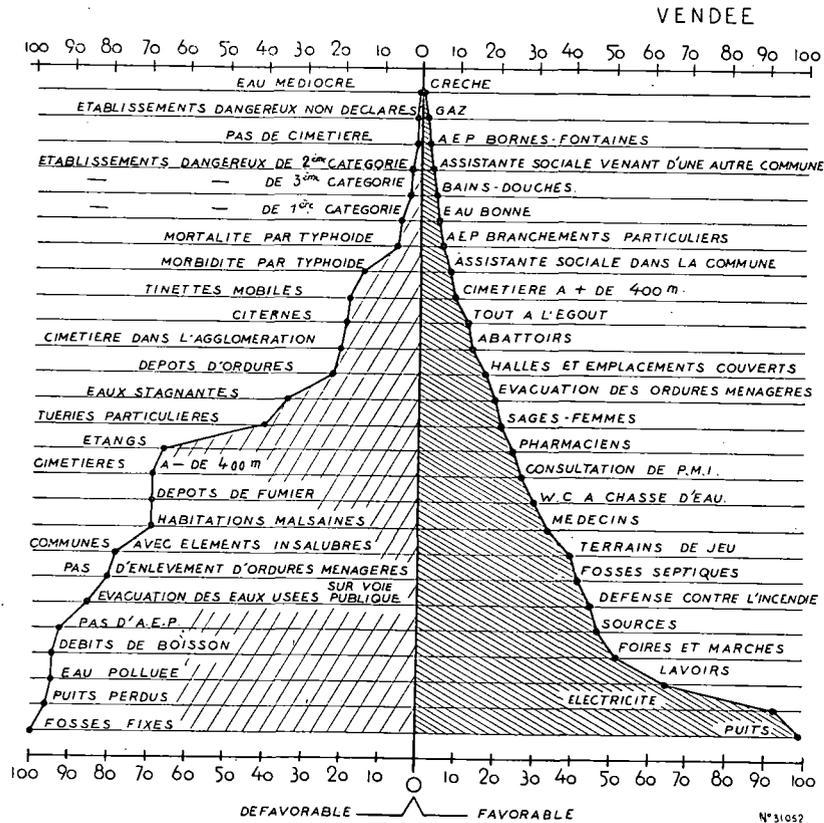
GRAPHIQUE I (suite).

N° 31050b

P'utilisation du gaz butane ou propane. Nous n'avons malheureusement aucun chiffre à ce sujet.

Les terrains de jeu sont d'importance assez comparable; 47,2 % des communes de la Loire-Inférieure et 40,5 % de celles de la Vendée ont un terrain de jeu pour les écoliers. Ces taux sont parmi les plus élevés trouvés depuis le début de notre enquête.

Comparaison des éléments sanitaires et sociaux du département de la Vendée.



GRAPHIQUE II.

V. — INSALUBRITÉ

a) *Éléments d'insalubrité.* — Ils sont d'importance assez comparable dans ces deux départements. 68 % des communes de la Loire-Inférieure ont des éléments insalubres sur leur territoire; ce pourcentage est de 78 % pour la Vendée. Ces éléments insalubres sont respectivement : les eaux stagnantes, 35 et 34,6 %; les dépôts d'ordures, 17,7 et 23,5 %; les

dépôts de fumier, 53,5 et 61,2 %; les habitations malsaines, 19,1 et 69,2 %. On remarquera que, pour les habitations malsaines, le pourcentage est beaucoup plus élevé.

b) *Cimetières.* — Les cimetières existent dans presque chaque commune. Ils sont situés, de façon générale, en dehors de l'agglomération, mais à — de 400 m.

c) *Evacuation des excréta.* — Le mode d'évacuation le plus utilisé, dans ces départements, est les fosses fixes (88 % pour la Loire-Inférieure et 100 % pour la Vendée).

Les W.-C. à chasse d'eau sont peu répandus. Seules, 29,5 % et 29,8 % des communes de la Loire-Inférieure et de la Vendée en possèdent.

VI. — SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

a) *Médecins.* — Dans les deux départements, les services médico-sociaux sont assez bien organisés. Dans la Loire-Inférieure, on enregistre 82,5 médecins pour 100 000 habitants; dans la Vendée, ce taux est de 75 pour 100 000 habitants.

b) *Pharmaciens.* — De même que les médecins, les pharmaciens sont en nombre suffisant. 36,7 pharmaciens pour 100 000 habitants sont enregistrés dans le département de la Loire-Inférieure contre 49 dans la Vendée.

GRAPHIQUES

Graphique I : Analytique. — Ce graphique a été établi pour donner une analyse détaillée des divers éléments sociaux et sanitaires de ces départements. Les colonnes hachurées indiquent, en pourcentages, l'importance respective des divers éléments salubres ou insalubres.

Le lecteur pourra, de ce fait, avoir rapidement une vue analytique précise de l'équipement communal de chacun de ces départements.

Graphique II : Synthétique. — A côté du graphique I, nous avons cru nécessaire de faire figurer un graphique qui, à partir des divers éléments de l'enquête, reconstitue en quelque sorte la physionomie globale des départements intéressés. A l'aide de celui-ci, l'on peut, avec facilité, se rendre compte de l'importance respective des éléments favorables et défavorables.

La Loire-Inférieure, comme la Vendée, sont parmi les départements les moins favorisés au point de vue de leur équipement communal; dans l'un comme dans l'autre, la plage engendrée par les éléments défavorables est nettement supérieure à celle engendrée par les éléments favorables. Ces deux départements plats n'ont que peu de ressources en eau de bonne qualité; celle-ci, en effet, affleure le niveau du sol, ce qui

entraîne inévitablement une pollution plus ou moins marquée. Il y aurait donc intérêt à favoriser la construction d'adductions d'eau potable bien conçues représentant le seul moyen efficace pour remédier à cet état de choses. Dans l'ensemble, bien que la Loire-Inférieure soit parmi les départements publiés à ce jour l'un des moins bons, elle se classe cependant au-dessus de la Vendée. Pour l'un et l'autre de ces départements, le fait majeur reste la mauvaise qualité des eaux et l'insuffisance notoire des A. E. P. Nous noterons encore l'usage peu répandu des W.-C. à chasse d'eau et, pour la Vendée surtout, le grand nombre d'habitations malsaines.

Travail de la Section d'Hygiène générale présenté par
J. LEGUÉRINAIS et Cl. MOINE.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

MORTALITÉ MATERNELLE SUIVANT L'ÂGE ET LA CAUSE DU DÉCÈS EN DIVERS PAYS

Nous avons publié, dans le bulletin d'octobre-décembre 1952 de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE, de nombreuses données sur l'évolution de la mortalité maternelle en France.

Cette documentation, extraite pour la période s'étendant de 1906 à 1951 des documents officiels disponibles à cette date, a fourni sur cette importante question de précieux renseignements.

Les décès annuels par maladies de la grossesse, de l'accouchement et de l'état puerpéral rapportés à 1 000 accouchées ont, dans cette période de 46 années successives, passé de 5 ‰ à 0,8, soit une diminution égale à 84 %. Cette diminution est surtout remarquable depuis 1925-1929.

On pourra, en se reportant à cette étude, suivre les variations observées dans le temps et noter l'influence des hostilités mise en évidence par une courbe de mortalité tracée sur une aire semi-logarithmique.

La répartition de ces décès maternels a également été étudiée suivant l'âge de la femme. Le risque le plus faible est avant 25 ans; il augmente ensuite jusqu'à l'âge limite des maternités, où il est 6 fois plus important.

Cette augmentation de la mortalité maternelle suivant l'âge est bien connue. Elle est à peu près la même en fonction de la parité et du nombre des produits de conception. Mais l'état matrimonial de la mère a également son importance dans un tel examen, ainsi que la fréquence des examens anténataux, la précocité de l'assistance obstétricale et le lieu de l'accouchement. La documentation actuelle ne permet pas de saisir l'influence des examens prénataux.

Pour ce qui est des causes de décès maternels, nous avons, à l'aide d'une figure (1), traduit les fluctuations observées pour chacune des onze rubriques de la nomenclature internationale détaillée des causes de décès, révisée en 1938. Les plus fortes décroissances intéressent, entre 1944-1945 et 1946-1947, les infections après avortement (—63,5 %), les infections pendant l'accouchement et l'état puerpéral (—60,7 %), les avortements non spécifiés comme septiques (—51,9 %) et les maladies de l'accouchement et de l'état puerpéral autres et non spécifiées (—36,1 %). Il est à noter que la période de référence se trouve encore dans des années troublées par l'état de guerre, choix uniquement motivé par la nomenclature internationale détaillée des causes de décès, révisée en 1938 et utilisée à partir de 1943.

Le déclin enregistré dans ces dernières années, du nombre de décès dus aux infections en cause, nous conduit à reprendre ce travail sur un plan plus vaste (territoire), mais moins étendu dans le temps. Nous nous efforcerons alors de voir dans quelle mesure les antibiotiques sont intervenus dans la récente régression de cette mortalité.

MORTALITÉ MATERNELLE DEPUIS 1936-1938
DANS CERTAINS PAYS

Cette investigation a été facilitée par la publication de ces données, pour certains pays, dans le Rapport Epidémiologique et Démographique de l'Organisation Mondiale de la Santé, volume 7, n° 2, 1954.

TABLEAU I

Mortalité maternelle pour 1 000 enfants nés-vivants.

Pays	1936-1938	1951	Diminution
			%
Egypte	4,2	1,6	61,9
Union Sud-Africaine	4,4	1,1	75
Canada	3,9	1,1	71,9
Chili	9,2	3,9	42,4
Etats-Unis	5	0,8 (1)	84
Salvador	5,2	2,4	53,9
Ceylan	20,5	5,8	71,7
Japon	2,5	1,7	32
Israël (2)	—	0,8	—
Australie	5,1	1,1	78,3
Nouvelle-Zélande (sans les Maoris) ..	3,8	0,7	81,7

(1) En 1950.
(2) Israël n'a élaboré ces renseignements qu'à partir de 1947; en 1951, pour les localités dotées d'un Bureau sanitaire, la mortalité maternelle est de 0,8 ‰.

(1) F. ALISON et M. MOINE, in *Bull. de l' O. M. S.*, oct.-déc. 1952, p. 853.

Si nous isolons de ce document les décès maternels (entre 15 et 49 ans en principe), sans aucune discrimination étiologique ou pathologique, rapportés à 1 000 naissances vivantes, nous constatons que cette mortalité a rétrogradé partout, à partir de la période de référence, dans des proportions très importantes.

Considérons en première ligne les 10 pays extra-européens ayant fourni des informations : 2 en Afrique, Egypte et Union Sud-Africaine, 4 en Amérique, Canada, Chili, Etats-Unis et Salvador; 2 en Asie (1), Ceylan et Japon et 2 en Océanie, Australie et Nouvelle-Zélande.

On voit dès lors que Ceylan a été et demeure en tête de liste avec 20,5 en 1936-1938 et 5,8 décès pour 1 000 nés-vivants en 1951. Par contre, la Nouvelle-Zélande étant parmi les moins touchés a, en 1951, le minimum avec 0,7 décès ‰. Ces deux pays ont cependant réalisé une décroissance de ce risque égale à 71,7 et 81,7 % respectivement.

C'est aux Etats-Unis où l'on note la baisse la plus spectaculaire avec 84 % et au Japon où la diminution est la plus petite avec 32,0 %; mais il convient de noter que ce pays bénéficiait, en 1936-1938, du risque le plus faible, 2,5 ‰ au lieu de 5 aux Etats-Unis.

Seize nations européennes énumérées ci-dessous ont élaboré des renseignements sur la mortalité maternelle.

TABLEAU II.

Mortalité maternelle pour 1 000 enfants nés-vivants.

Pays	1936-38	1951	Diminution
			%
Autriche	15,5	1,6	89,7
Belgique	4,2	1,1	73,9
Danemark	3,5	0,8	77,3
Espagne	3,5	1,1	68,7
Finlande	5	1,2	76,1
France	1,4	0,8	42,9
Irlande	4,1	1,6	61
Italie	2,7	1,5	44,5
Norvège	2,7	1	63
Pays-Bas	2,8	0,8	71,5
Portugal	4,1	1,6	61
Angleterre et Pays de Galles	3,4	0,8	76,5
Ecosse	5,1	1,1	78,5
Irlande du Nord	5,4	1,1	79,7
Suède	2,9	0,9	69
Suisse	4,3	1,5	65,1

L'Autriche, qui était en tête en 1936-1938, conserve, en 1951, avec l'Irlande et le Portugal, cette place dans la confrontation européenne. Mais c'est en Autriche (2) que les progrès les plus notables furent

(1) En 1950.

(2) On remarquera l'importance extraordinaire du taux pendant la période de référence (1936-1938).

réalisés au cours de ces 15 dernières années, avec une diminution de ce risque égale à 89,7 % contre 61,0 % en Irlande et au Portugal. Ces trois pays sont maintenant ex æquo avec 1,6 décès maternels pour 1 000 nés-vivants.

Les pays européens qui, en 1951, ont la plus faible mortalité maternelle sont : la France, le Danemark, les Pays-Bas, l'Angleterre et le Pays de Galles avec 0,8 décès. Viennent ensuite la Suède avec 0,9, la Belgique, l'Espagne, l'Ecosse et l'Irlande du Nord avec 1,1 décès pour 1 000 enfants nés-vivants.

En général, ce risque décès a régressé dans ces 16 pays européens

TABLEAU III

Mortalité par complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches suivant l'âge des parturientes, en 1951 (sauf indications contraires), pour 1 000 enfants nés-vivants.

(Nom. abrégée de 1948 B 40.)

Pays	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Egypte (1)	1,55	1,15	1,26	1,07	1,47	2,60	5,37
Union Sud-Africaine (2)	1,12	1,64	0,81	0,56	1,02	2,70	2,85
Canada (3)	1,05	0,67	0,72	0,73	1,08	2,06	3,34
Etats-Unis (1949)	0,88	0,77	0,50	0,69	1,16	1,86	3,39
Blancs	0,67	0,51	0,37	0,52	0,91	1,38	3,07
Non Blancs	2,05	1,54	1,27	2,02	3,23	5,07	10,89
République Dominicaine (1950)	1,73	2,08	1,27	1,36	2,06	2,90	1,74
Salvador (1950)	2,34	2,06	1,26	2,22	2,91	3,66	8,27
Israël (1)	0,72	—	0,41	0,32	1,48	1,19	3,60
Japon	1,72	1,98	1,11	1,19	1,84	3,28	5,65
Australie (5)	1,05	0,87	0,56	0,75	1,37	2,30	2,44
Nouvelle-Zélande (6)	0,69	—	0,50	0,47	0,53	1,42	4,42
Allemagne occidentale (1952)	1,89	0,85	1,11	1,59	1,81	3,90	4,35
Danemark	0,80	0,18	0,31	0,30	0,94	3,28	1,90
Finlande	1,21	1,05	0,46	0,86	1,52	1,79	2,95
France	0,81	0,62	0,47	0,60	0,82	1,87	2,35
Italie	1,49	0,64	0,91	1,06	1,56	2,48	4
Norvège	0,96	—	0,48	0,45	1,18	1,98	1,39
Pays-Bas	0,83	0,57	0,41	0,60	0,79	1,12	2,31
Portugal	1,61	1,57	1,18	1,29	1,37	2,54	3,16
Angleterre et Pays de Galles	0,82	0,52	0,46	0,62	0,78	1,84	2,19
Ecosse	1,09	0,54	0,40	1,23	1,42	1,24	2,78
Suède	0,86	0,64	0,61	0,65	0,67	1,88	1,99
Suisse	1,49	0,96	0,66	1	1,52	2,62	5,07

(1) Pour les localités dotées d'un Bureau sanitaire seulement.

(2) Population européenne.

(3) Sans le Yukon et les territoires du Nord-Ouest.

(4) Y compris 50 ans et au-delà.

(5) Sans les purs aborigènes.

(6) Sans les Maoris.

N.-B. — Les naissances vivantes de mère d'âge inconnu ont été réparties proportionnellement dans les âges maternels connus.

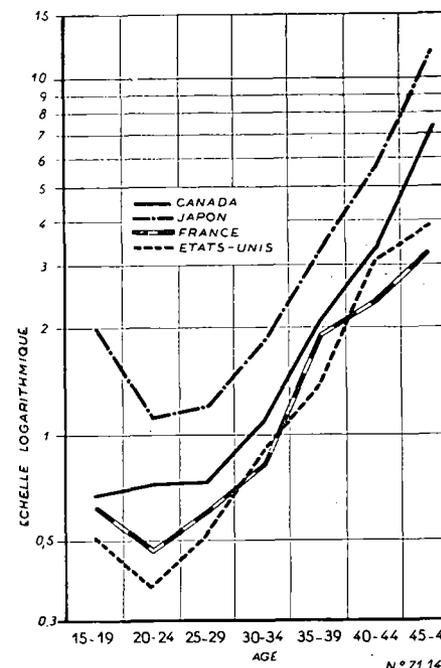
de 40 à 90 % (cf. tableau 2, page précédente), quoiqu'une légère atténuation de ce déclin peut être retenue en raison de l'utilisation de la nomenclature revue en 1948.

Mortalité maternelle suivant l'âge en 1951.

En reproduisant dans ce chapitre la mortalité maternelle enregistrée dans chaque série d'âge, nous montrerons une fois de plus l'augmentation de ce risque en fonction de l'âge des parturientes.

Ces décès maternels, rapportés à 1 000 enfants nés-vivants, aux divers âges de la période de fécondité compris entre 15 et 49 ans (cf. tableau 3), traduisent de manière pertinente cette situation qui est illustrée, pour quatre pays, à l'aide de courbes tracées sur une aire semi-logarithmique.

MORTALITE MATERNELLE POUR 1000 ENFANTS NES VIVANTS SUIVANT L'AGE INDIQUE.



MORTALITÉ PAR COMPLICATIONS DE LA GROSSESSE,
DE L'ACCOUCHEMENT ET DES SUITES DE COUCHES
D'APRÈS L'ÂGE DES PARTURIENTES
ET SELON LES RUBRIQUES INTERMÉDIAIRES

DE LA NOMENCLATURE INTERNATIONALE DE 1948 (6^e révision)

Ce paragraphe tend à montrer l'importance de certaines affections dans l'ensemble des causes de mortalité maternelle.

Mais cette double répartition par âge et par cause (tableaux IV à IX) appelle une certaine réserve, comme l'ont dit les auteurs du travail inséré dans le volume 7, n° 2 1954 du Rapport Epidémiologique et Démographique de l'O. M. S., quant à l'appréciation de ces taux où les variations accidentelles peuvent faire varier soit dans un sens, soit dans un autre, les quotients de mortalité. Toutefois, de 20 à 35 ans, âge où la fécondité est maximum, les taux sont les mieux assurés.

De plus, dans l'état actuel des diverses sources de la documentation — degré de précision assez variable d'un pays à l'autre — il y a lieu d'insister sur la précision variable du diagnostic de cause de mort et l'application des règles internationales sur la détermination de la cause initiale du décès.

Toutefois, ce travail a le mérite de fournir, pour un certain nombre de pays, des données dont l'intérêt ne saurait échapper aux autorités sanitaires. Les six tableaux qui suivent, bien que montrant des écarts importants entre les pays quant au classement de ces décès suivant la cause, traduisent les fluctuations de cette mortalité en fonction de l'âge des parturientes. Il est cependant regrettable de ne pouvoir disposer de données réparties entre naissances légitimes et illégitimes, et aussi selon l'assistance médicale reçue et le caractère urbain et rural des populations faisant l'objet de ces observations.

Mais en attendant que nous disposions de documents plus homogènes et plus complets, l'analyse qui suit permet déjà de saisir, non seulement les discordances existantes, mais surtout de supputer l'ampleur de ce qui peut être obtenu en matière de réduction de cette mortalité.

Le tableau IV, qui expose le risque décès par infections au cours de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches, rubrique A 115 de la nomenclature (intermédiaire) internationale de 1948 (6^e révision), montre que pour 100 000 enfants nés-vivants de femmes âgées de 15 à 49 ans, 5,7 et 6,4 parturientes meurent, en 1951, en France et en Suède, et que ce taux passe ensuite par toutes les valeurs intermédiaires dans les autres pays pour atteindre 28,5 en Allemagne occidentale.

C'est en Allemagne occidentale où se trouvent les taux maxima entre 15 et 49 ans; le minimum est remarqué au-dessous de 20 ans, avec 8,9 décès pour 100 000 nés-vivants, au lieu de 27,1 en Ecosse et 17,4 au

TABLEAU IV

Mortalité maternelle suivant l'âge, provoquée par infections au cours de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches pour 100 000 enfants nés-vivants. A 115 nom. de 1948.

Pays	Années	15-49	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Canada	1952	10,2	11,2	6,3	6,6	9,6	20	29,3	191
Etats-Unis	1950	11,4	9,4	6,3	8	15,4	26,8	48,9	93,9
Blancs	»	9,1	7,3	4,3	6,7	11,6	23,2	41,9	96,2
Non Blancs	»	25	15,2	18,3	17,4	44,6	49,7	91,1	85,9
Japon	1951	8,7	17,4	6,3	5,2	8,4	14	40,6	125
Allemagne (République fédérale)	1952	28,5	8,9	17,4	23	34,7	50,3	55,6	41,2
1951	1951	9,1	—	4,5	—	13,5	50,4	—	—
Danemark	1952	12,7	—	3,9	18,8	20,6	—	35,3	—
Finlande	1951	5,7	—	4,4	4,8	3,3	13,7	20,3	—
France	1951	11,6	—	7,2	10,3	11,1	20,6	26,1	24,8
Italie	1951	13,2	—	8	5,6	26,2	11	27,9	—
Norvège	1951	13,6	—	2,6	6,9	18,9	23,4	33,9	—
Pays-Bas	1951	9,9	6,9	6,9	7,8	10,7	19,4	17,5	63
Angleterre et Pays de Galles	1952	21	27,1	8	21,3	20,5	37,2	63,6	—
Ecosse	1951	6,4	—	3,6	12,4	—	15,1	—	—
Suède	1951	20,8	—	5,5	25,1	26,3	18,7	53,3	—

Japon. Cette surmortalité est également remarquée de 15 à 49 ans chez les populations de couleur domiciliées aux Etats-Unis.

D'une façon générale, c'est le groupe de 20 à 24 ans qui est le moins affecté, âge à partir duquel les taux croissent avec le nombre des années.

De plus, il est remarquable de constater les différences existant aux Etats-Unis entre les populations blanches et de couleurs. Les antibiotiques pourraient avoir une action à manifester dans ces populations.

L'examen du tableau V est très utile. Les Pays-Bas présentent la mortalité la plus faible avec 15,3 décès pour 100 000 nés-vivants issus de femmes âgées de 15 à 49 ans. Le taux le plus voisin est observé aux Etats-Unis pour la population blanche avec 18,8. Ce risque est presque ex æquo dans ces deux pays et au Canada chez la femme de 20 à 24 ans, mais il est plus faible en Norvège avec 8 décès et au Danemark avec 9.

Entre 25 et 29 ans, le minimum est en Ecosse et est suivi par les Etats-Unis (population blanche), la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, etc.

Le minimum est, de 30 à 34 ans, de nouveau en France et aux Pays-Bas; le maximum, noté en Norvège, est dépassé par la population de couleur des Etats-Unis.

Enfin, ces variations ne sont pas très assurées. C'est ainsi que le risque diminue aux Pays-Bas à partir de 35 ans, en Ecosse, en Suède, en Norvège et au Danemark à partir de 39 ans, alors que partout ailleurs il s'amplifie.

TABLEAU V

Mortalité maternelle suivant l'âge,
provoquée par toxémies au cours de la grossesse et des suites de couches.
A 116 nom. de 1948 pour 100 000.

Pays	An- nées	15-49	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Canada	1952	28,1	18,7	10,8	19,8	39,6	46,8	103	381
Etats-Unis	1950	26,8	31,3	14,8	18,1	31,8	60,8	118	169
Blancs	»	18,8	20,5	10,9	11,3	21,6	44,6	100	144
Non Blancs	»	74,4	62,7	37,7	69,5	111	166	228	258
Japon	1951	60,9	93,7	54,8	46,1	54,6	93,7	171	187
Allemagne (République fédérale)	1952	39,7	42,3	29,3	35,7	33,7	66,7	71,8	124
Danemark	1951	20,9	18	9	17,2	27	50,4	38	—
Finlande	1952	43,5	—	31,4	26,3	56,6	57	106	263
France	1951	20,1	36,9	13,6	11,7	18,6	42,4	63,7	97,3
Italie	1951	49,2	44,3	31	39,4	48,1	66,7	127	174
Norvège	1951	36,3	—	8	22,4	59	76,8	27,9	—
Pays-Bas	1951	15,3	—	10,4	16,7	18,9	15,6	13,6	—
Angleterre et Pays de Galles	1951	24,5	17,2	14,4	16,4	22,1	46,7	78,8	819
Ecosse	1952	24,3	27,1	24	10,7	25,6	55,8	31,8	—
Suède	1951	30,9	51,1	21,5	21,6	41,9	45,2	22,1	—
Suisse	1951	46,4	—	27,5	32,2	21	103	133	1 220

TABLEAU VI

Mortalité maternelle suivant l'âge,
provoquée par hémorragie au cours de la grossesse et de l'accouchement.
A 117 nom. de 1948 pour 100 000.

Pays	An- nées	15-49	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Canada	1952	18,4	—	11,6	12,4	18	37,9	95,3	95,3
Etats-Unis	1950	14,8	4,6	7,7	12,7	20,1	39,6	57,9	132
Blancs	»	11,2	4,0	6,6	9,5	13,3	27,4	49,4	120
Non Blancs	»	36,1	6,3	14,2	37,3	73,5	119	109	172
Japon	1951	47,8	32,7	22,6	30	56,9	108	177	218
Allemagne (République fédérale)	1952	25,1	6,7	10,9	20,9	20,7	57,8	88	20,6
Danemark	1951	9,1	—	—	4,3	20,2	12,6	38	606
Finlande	1952	23,3	—	23,5	22,5	15,4	24,4	53	132
France	1951	10,5	5,7	5,2	7,3	12,6	24,9	37,7	—
Italie	1951	31,1	5,3	21,6	22	28,4	56,4	81,3	124
Norvège	1951	16,5	—	8	—	—	54,9	55,7	556
Pays-Bas	1951	22,3	18,9	7,8	12,5	20,6	36,3	74,7	81,4
Angleterre et Pays de Galles	1951	13,3	6,9	4,8	10,5	12,1	35	43,8	126
Ecosse	1952	24,3	—	8	21,3	30,7	37,2	95,4	585
Suède	1951	12,7	—	7,2	3,1	12,6	37,7	66,3	—
Suisse	1951	20,8	48,1	5,5	—	42,1	56,2	26,7	—

Le tableau VI place le Danemark au niveau le plus favorable avec 9,1 décès pour 100 000; la France vient ensuite avec 10,5 décès de 15 à 49 ans. Le maximum est au Japon.

Les décès par hémorragie au cours de la grossesse et de l'accouchement chez les femmes de 15 à 19 ans sont au maximum en Suisse avec 48,1 pour 100 000 enfants nés-vivants, fréquence suivie par le Japon (32,7) et les Pays-Bas (18,9). Le minimum serait aux Etats-Unis (4,6), dont 4 chez les populations blanches et 6,3 chez les populations non blanches.

Entre 25 et 29 ans, cette mortalité oscille entre 30 pour 100 000 au Japon, 37 aux Etats-Unis (population non blanche) et 3,1 en Suède, où se trouvent les extrêmes. Ces écarts vont de 1 à 10.

On notera d'importantes différences chez les femmes de 35 à 39 ans. Le taux le plus faible est observé au Danemark (12,6 pour 100 000), les plus forts en Allemagne occidentale (57,8), au Japon (108) et dans les populations de couleur domiciliées aux Etats-Unis (119).

De 40 à 44 ans, on note 26,7 décès pour 100 000 en Suisse et 177 au Japon.

TABLEAU VII

Mortalité maternelle suivant l'âge,
provoquée par avortement, sans mention d'infection ni de toxémie.
A 118 nom. de 1948 pour 100 000 enfants nés-vivants.

Pays	An- nées	15-49	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Canada	1952	1,7	—	0,9	0,8	2,4	2,2	7,3	95,3
Etats-Unis	1950	2,6	1,8	1,8	2,3	3,3	4,6	7,7	—
Blancs	»	1,8	0,6	1,5	1,3	2,4	3,4	7,5	—
Non Blancs	»	7,1	5,4	3,5	9,9	10,1	12,4	9,1	—
Japon	1951	8,4	6,5	5,5	4,6	10,5	16,9	27,5	62,3
Allemagne (République fédérale)	1952	11,4	11,1	9	10,2	10,4	23,9	11,6	—
Danemark	1951	2,6	—	—	—	—	25,2	—	—
Finlande	1952	8,5	—	3,9	7,5	5,1	32,6	—	—
France	1951	6,2	8,5	3,6	6,9	5,3	10	11,6	—
Italie	1951	4,1	1,8	0,6	2,5	4,9	10,3	8	24,8
Norvège	1951	3,3	—	8	—	—	11	—	—
Pays-Bas	1951	3,1	18,9	5,2	1,4	—	5,2	6,8	—
Angleterre et Pays de Galles	1951	5,5	—	1,6	5	6,4	14,3	13,1	—
Ecosse	1952	7,7	—	—	3,6	10,2	37,2	—	—
Suède	1951	4,5	12,8	3,6	3,1	—	15,1	—	—
Suisse	1951	4,9	—	—	7,2	5,3	—	26,7	—

La mortalité par avortement sans mention d'infection ni de toxémie, tableau VII, est l'une des plus faibles. Elle varie de 1,7 décès pour 100 000 enfants nés-vivants au Canada, à 11,4 en Allemagne occidentale, où elle est maximum chez les femmes âgées de 15 à 24 ans.

Des différences assez considérables sont à noter dans les autres séries d'âge, entre les divers pays dont il s'agit.

Le tableau VIII indique la fréquence des décès provoqués par avortement avec infection, rubrique A 119. Cette fréquence est, sur la base

TABLEAU VIII

Mortalité maternelle suivant l'âge, provoquée par avortement avec infection.
A 119 nom. de 1948 pour 100 000 enfants nés-vivants.

Pays	Années	15-40	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-41	45-49
Canada	1952	7,5	3,7	6,3	8,3	6	4,5	36,7	—
Etats-Unis	1950	5,2	4,6	4,3	3,7	5,7	9,6	19,3	—
Blanes	»	3,6	2,1	3,3	2,6	3,1	7,6	18,0	—
Non Blanes	»	14,3	11,6	10	12,4	25,9	22,4	27,3	—
Japon	1951	4,2	4,4	2,7	2,1	5,6	9,1	11,6	—
Allemagne (République fédérale)	1952	14,4	6,7	11,4	16,3	15	20,1	13,9	20,6
Danemark	1951	6,5	—	4,5	—	13,5	25,2	—	—
Finlande	1952	6,4	—	—	7,5	15,4	8,1	—	—
France	1951	2,4	—	1,6	4	2	1,2	2,9	—
Italie	1951	7,8	7,1	6,6	6	8	9,5	18,1	—
Norvège	1951	5	—	8	5,6	6,6	—	—	—
Pays-Bas	1951	3,5	—	—	1,4	6,9	2,6	13,6	—
Angleterre et Pays de Galles	1951	9,9	17,2	3,7	9,1	7,8	22	26,3	63
Ecosse	1952	3,3	—	4	3,6	—	—	31,8	—
Suède	1951	3,6	—	3,6	3,1	4,2	—	22,1	—
Suisse	1951	9,8	48,1	11	10,8	—	18,7	—	—

TABLEAU IX

Mortalité maternelle suivant l'âge, provoquée par autres complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches. A 120 nom. de 1948 pour 100 000 enfants nés-vivants.

Pays	Années	15-49	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-41	45-49
Canada	1952	26,6	18,7	8,1	16,5	31,2	73,5	88	191
Etats-Unis	1950	20,3	13,2	11,6	17,6	29,1	43,9	54	150
Blanes	»	15,6	8,6	8,6	13	22,7	34,7	46,4	144
Non Blanes	»	48,1	26,9	28,9	52,2	79,2	104	100	172
Japon	1951	42,4	43,6	19,2	31,1	48,1	87,1	138	498
Allemagne (République fédérale)	1952	69,8	8,9	32,8	53,1	66,8	171	195	185
Danemark	1951	31,3	—	13,5	8,6	20,2	164	114	—
Finlande	1952	30,7	—	19,6	18,8	41,2	40,7	106	—
France	1951	35,9	11,4	18,8	24,8	40,4	94,8	98,5	227
Italie	1951	44,9	5,3	23,8	25,5	55,5	84,2	137	124
Norvège	1951	21,5	—	8	11,2	26,2	43,9	27,9	278
Pays-Bas	1951	25,4	18,7	15,5	20,8	13,7	18,5	88,3	326
Angleterre et Pays de Galles	1951	19,2	3,4	14,4	12,8	19,3	46,7	39,4	126
Ecosse	1952	21,0	—	4	10,7	51,2	46,5	—	—
Suède	1951	28,1	—	21,5	21,6	8,4	75,3	88,5	554
Suisse	1951	46,4	—	16,5	25,1	57,8	65,6	267	—

des déclarations des causes de décès, au niveau le plus élevé en Allemagne et au niveau le plus bas en France. La population blanche des Etats-Unis est l'une des moins touchées à tous les âges. Les pays scandinaves se placent immédiatement après.

Enfin, le tableau IX fournit la mortalité due aux complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches. Chez les parturientes âgées de 15 à 49 ans, le minimum est remarqué en Angleterre et Pays de Galles avec 19,2 pour 100 000, le maximum est observé en Allemagne occidentale avec 69,8.

La population de couleur domiciliée aux Etats-Unis est la plus sévèrement atteinte avec 26,9 décès pour 100 000 enfants nés-vivants, issus de femmes âgées de 15 à 19 ans. Mais l'Allemagne reprend la tête de liste entre 20 et 29 ans, pour la céder aux femmes de couleur des Etats-Unis, âgées de 30 à 34 ans et la reprendre ensuite de 35 à 49 ans. Les femmes domiciliées en Angleterre, en Ecosse, en Norvège et la population blanche des Etats-Unis sont, dans les jeunes séries d'âge, les privilégiées. Dans les autres groupes, les taux varient très sensiblement entre les pays représentés ici, cf. tableaux IV à IX, où les années de référence sont mentionnées.

MORTALITÉ MATERNELLE, SUIVANT LA CAUSE,
DE 1944 A 1949 EN FRANCE
ET DE 1943 A 1948 AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous avons reconnu, dans les pages précédentes, que la confrontation de ces mortalités par cause et âge n'était pas exempte de critiques. Même quand les populations générales se chiffrent par plusieurs dizaines de millions, les personnes qui pourraient être assujetties aux risques annuels dont il s'agit sont, le plus souvent, inférieures à un million ce qui, de nos jours, donne lieu à moins de 1 000 cas annuels. Les pays comptant quelques millions d'habitants font observer des taux annuels essentiellement ou encore plus aléatoires. Il serait souhaitable de disposer de plusieurs années et de les grouper.

C'est pourquoi nous avons cru devoir, avant de clore cette investigation, faire état des données élaborées, tant en France qu'aux Etats-Unis, pendant une période de quelques années. Nous évitons de la sorte les complications d'emploi de deux nomenclatures internationales en vigueur, complications que nous ne pourrions éviter si nous étendions cette enquête aux années postérieures à 1948.

La nomenclature employée par les deux pays en cause est celle qui a été revue et admise en 1938. Les décès maternels sont répartis sur 11 rubriques de cette nomenclature et ont été rapportés (tableau X) aux naissances vivantes augmentées du nombre de mort-nés.

Les taux annuels ainsi élaborés présentent des différences notables qu'il convient d'analyser.

La rubrique n° 140, concernant les infections après avortements, est beaucoup moins fréquemment observée en France qu'aux Etats-Unis. On n'omettra pas de constater que les taux français correspondent au

TABLEAU X

Taux des décès par maladies de la grossesse et de l'état puerpéral au cours des années indiquées ci-dessous.

Nos	FRANCE						U. S. A.					
	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1943	1944	1945	1946	1947	1948
140	11	9,5	4,7	2,9	3,3	2,8	26,1	24,4	21	14,1	9,8	8
141	15,3	14,5	8,9	6	6,9	6,5	12,4	10,2	10,7	8,4	5,6	5,7
142	7,7	9,5	7,2	6,5	5,4	4,8	11	12	11,9	9,8	7,9	6,7
143	5,3	3,7	3,4	2,6	2,2	2,9	2,1	2,4	2,1	1,7	1,6	1,5
144	18,1	19,7	18,8	16	12,2	11,5	15	18,4	18,4	14,1	13,1	12,7
145	3	3,1	2	1,5	1,8	2	8,8	8,9	8,5	7,6	6,7	7,1
146	13,9	10,9	10,5	9,2	9,5	12,3	35,2	34,6	31,6	23,4	20,9	19,9
147	41	36,4	20,1	11,8	7,5	11,1	51,8	47,1	41,8	31,4	26,5	19,5
148	4,8	4,5	5,3	2,8	3,2	3,6	37,7	33,1	25,3	21,9	20,9	17,8
149	18,1	18,7	18,6	21,8	16,6	22,4	15,9	15,2	15,4	11,7	9,9	8,3
150	18,4	18,1	13,5	10,7	5,9	7	14,4	12,9	11,8	8,8	8,6	6,7

tiers de ceux des Etats-Unis. La décroissance de ce risque s'est poursuivie dans les deux pays avec une rapidité à peu près équivalente.

Par contre, les avortements non spécifiés comme septiques sans mention d'infection (rubrique 141) sont légèrement excédentaires en France. Les taux ont diminué de plus de moitié.

Les décès provoqués par gestation ectopique (n° 142) sont moins fréquents en France. La baisse est de l'ordre de 50 % dans les deux pays.

Les hémorragies et la grossesse (n° 143) sont excédentaires en France. Les taux sont très faibles dans les deux contrées, et leur déclin est voisin de 30 %.

Des fluctuations sont à noter, tant en France qu'aux Etats-Unis, au sujet des décès par toxémies de la grossesse (n° 144), et leur baisse est voisine de 30 % dans les deux nations.

Les autres maladies et accidents de la grossesse (rubrique 145) accusent une légère rétrocession.

Les taux de mortalité sont, avec 1,8 en 1948 et 2 en 1949, beaucoup plus faibles en France qu'aux Etats-Unis.

Les décès accusés par hémorragies au cours de l'accouchement et de l'état puerpéral (n° 146) présentent un déclin beaucoup plus lent chez nous, mais il faut dire que cette mortalité est en France très inférieure à celle des Etats-Unis.

Les infections pendant l'accouchement et l'état puerpéral (n° 147) sont également, aux Etats-Unis, responsables d'un plus grand nombre de décès, avec 19,5 pour 100 000 naissances contre 7,5 en France. Ces taux sont en baisse très sensible dans les deux pays.

Les taux de mortalité par toxémies puerpérales (n° 148) présentent encore aux Etats-Unis une grande fréquence en dépit d'une réduction

égale à 50 % de 1943 à 1948. Si en France ce taux décroît plus lentement, reconnaissons qu'il est très bas dans toute cette période de six années consécutives.

Mais la rubrique 149, autres accidents de l'accouchement, présente en France un surplus de décès dont il convient de retenir l'importance, alors qu'aux Etats-Unis les taux sont en régression de 50 % approximativement.

Enfin, les taux des décès par maladies de l'accouchement et de l'état puerpéral, autres et non spécifiés (rubrique 150), sont à peu près de même ordre de grandeur dans les deux régions. Leur décroissance est approximativement de même ordre. C'est depuis 1946 que ces taux reprennent chez nous (1) cette tendance, alors qu'elle s'est manifestée aux Etats-Unis depuis 1943.

Enfin, l'examen du tableau X semble faire admettre que les antibiotiques n'ont pas été employés sur une grande échelle beaucoup plus tôt aux Etats-Unis qu'en France.

Travail présenté par

M. MOINE et Cl. MOINE.

(1) Nous croyons que l'état de guerre, qui paralysa nombre d'activités, ne saurait être étranger à cette constatation.

MORTALITÉ GÉNÉRALE
DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE

(DEUXIÈME TRIMESTRE 1954)

Nous publions les renseignements sur la mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes, à l'exception de Paris. Ce tableau ne contient que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les domiciliés et les non domiciliés; seule une statistique ne comprenant que les domiciliés a une valeur réelle.

TABLEAU 1

DEUXIÈME TRIMESTRE 1954

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.
T. = Taux pour 10 000 habitants calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 725 374	6 221	91
Marseille	636 264	1 590	100
Lyon	460 748	1 239	108
Toulouse	264 411	664	102
Bordeaux	253 751	647	103
Nice	240 034	640	107
Nantes	192 770	510	106
Lille	188 871	552	117
Saint-Etienne	177 966	460	103
Strasbourg	175 515	473	108
Toulon	125 742	268	85,2
Rouen	118 623	297	100
Rennes	113 781	285	100
Nancy	113 477	301	106
Reims	110 749	278	101
Clermont-Ferrand	108 090	240	88,3
Limoges	107 857	—	—
Nîmes	104 109	210	80,7
Grenoble	102 161	218	85,4
Roubaix	100 978	368	147
Dijon	100 664	246	98,4
Le Mans	100 455	263	105
Brest	100 000	225	90,1
Mulhouse	99 631	305	122

TABLEAU I (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Angers	94 408	262	111
Amiens	84 774	263	124
Villeurbanne	82 399	—	—
Perpignan	74 984	183	97,8
Orléans	70 240	196	112
Versailles	70 141	134	76,5
Metz	70 105	165	93,7
Besançon	63 508	153	96,5
Argenteuil	62 000	131	84,6
Avignon	60 056	117	77,9
Troyes	58 805	135	91,8
Lorient	53 843	106	78,8
Bourges	51 040	155	122
Aix-en-Provence	50 000	130	104
La Rochelle	48 923	125	102
Saint-Quentin	48 556	165	136
Poitiers	48 546	142	117
Pau	46 158	129	112
Colmar	46 124	140	121
Tarbes	44 854	106	94,6
Belfort	40 900	105	103
Cherbourg	40 042	94	94
Valence	40 020	71	71
Saint-Brieuc	36 674	81	88,5
Montauban	36 281	104	115
Albi	34 342	96	112
Lens	34 342	80	93,3
Brive-la-Gaillarde	33 501	67	80,4
Agen	33 397	67	80,4
Niort	32 752	61	74,6
Chalon-sur-Saône	32 683	84	103
Bayonne	32 620	87	107
Châlons-sur-Marne	31 120	60	77,2
Narbonne	29 975	78	104
Chambéry	29 975	81	107
Vannes	28 189	96	136
Rueil-Malmaison	27 016	54	79,9
Anancy	26 722	69	103
Chartres	26 422	88	133
Dieppe	26 365	92	140
Bourg	25 944	61	94,2
Auxerre	24 052	45	75
Moulins	23 254	75	129
Saint-Germain	22 013	69	125
Evreux	20 436	39	76,5
Lunéville	20 377	—	—
Alençon	19 691	48	96,8
La Roche-sur-Yon	18 107	30	66,3
Laon	17 401	35	80,5
Chaumont	16 851	40	95
Gap	16 371	34	83,1
Bar-le-Duc	15 460	35	91
Lons-le-Saunier	15 568	22	56,5
Auch	15 253	45	118
Vesoul	11 825	19	64,3
Foix	7 798	23	118
Privas	5 787	17	118

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 9 DU BULLETIN

MALADIES SOCIALES

TUBERCULOSE

Mortalité par tuberculose dans les villes françaises en 1952.....	1
Rapport sur le fonctionnement des dispensaires antituberculeux en 1952	12
Mortalité par tuberculose en France en 1952.....	231
La mortalité par tuberculose en France pendant les trois premiers trimestres de l'année 1953.....	239
La mortalité par tuberculose en France en 1953.....	507
Mortalité par tuberculose dans les villes françaises en 1953.....	522

CANCER

La mortalité par cancer en France en 1952.....	50
Présentation des cas de cancer chez le Noir, enregistrés en A. O. F. pendant l'année 1952.....	78
Le système de classification bibliographique utilisé par la Section du cancer de l'Institut National d'Hygiène.....	82
Activité générale des Centres anticancéreux en 1951-1952.....	242
Activité administrative des Centres anticancéreux en 1953.....	745

MALADIES VÉNÉRIENNES

Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du deuxième trimestre 1953.....	87
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du troisième trimestre 1953.....	282
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du quatrième trimestre 1953.....	532
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1954.....	756

NUTRITION

Table abrégée de composition des aliments	108
Etude sur certaines motivations du comportement alimentaire. I. Ménages ouvriers	119
Etude de la consommation à Marseille.....	298
Enquête sur les budgets familiaux par carnets de comptes annuels à Marseille. I. (octobre 1951 - septembre 1952).....	341
Enquête sur les budgets familiaux par carnets de comptes annuels à Marseille. II. (octobre 1951 - septembre 1952).....	772

STOMATOLOGIE

Etude de la carie dentaire dans un groupe d'enfants d'âge scolaire de la région parisienne	393
--	-----

PÉDIATRIE

Mortalité fœto-infantile en 1953 (premier et deuxième trimestres).....	133
La mortalité infantile dans certaines villes importantes.....	403
Mortalité des enfants entre 1 et 15 ans.....	407
La mortalité fœto-infantile en 1953 (troisième et quatrième trimestres)...	566
Enquête sur la mortalité fœto-infantile dans le Pas-de-Calais et dans la Haute-Vienne	574
Mortalité de l'enfant de première année dans le département de la Seine en 1953	612
La mortalité fœto-infantile en 1953, année entière.....	816

ÉPIDÉMIOLOGIE

Statistiques épidémiologiques. Statistiques mensuelles départementales (troisième trimestre 1953)	142
Incidence du sexe et de l'âge sur la morbidité et la mortalité par maladies infectieuses en 1952.....	163
Statistiques épidémiologiques. Statistiques annuelles départementales (quatrième trimestre 1953).....	416
Evolution générale des maladies épidémiques en France au cours de l'année 1953	441
Statistiques vaccinales pour l'année 1952 (vaccins D. T. et D. T. T. A. B.)..	466
Statistiques épidémiologiques. Statistiques mensuelles départementales (premier trimestre 1954)	627
Statistiques de mortalité (1953).....	648
Contribution à l'étude des phlébotomes en Corse.....	664
Incidence du sexe et de l'âge sur la morbidité et la mortalité par maladies infectieuses en 1953.....	831
Statistiques épidémiologiques. Statistiques mensuelles départementales (deuxième trimestre 1954).....	850

HYGIÈNE GÉNÉRALE

L'enquête hydrogéologique et sanitaire en France (VI, VII et VIII). Départements de l'Eure-et-Loir, de l'Indre-et-Loire et de la Marne.....	179
Le casier sanitaire communal. Quelques résultats parmi les meilleurs....	471
L'enquête hydrogéologique et sanitaire (IX et X). Var et Bouches-du-Rhône	688
L'enquête hydrogéologique et sanitaire (XI et XII). Loire-Inférieure et Vendée	873

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (troisième trimestre 1953).....	228
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (quatrième trimestre et année 1953).....	502
Aperçu des causes de décès en 1952 et 1953.....	734
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (premier trimestre 1954).....	741
Mortalité maternelle suivant l'âge et la cause du décès en divers pays....	915
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (deuxième trimestre 1954)	923

Le Gérant : G. MASSON.

Imprimé par Soullisse et Cassegrain, à Niort (France), 1954.

Dépôt légal : 4^e trim. 1954. N^o d'ordre : 257.

Masson et C^{ie}, Edit., Paris. Dépôt légal : 4^e trim. 1954. N^o d'ordre : 1917.

LES MONOGRAPHIES
DE
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.

MONOGRAPHIES DÉJÀ PARUES

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 1.*
Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde, par P. F. Denoix, 1953..... 1 500 fr.
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 2.*
L'économie de l'alcoolisme, par L. Dérobert, 1953. 1 500 fr.
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 3.*
Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947, par Ch. Candiotti et M. Moine, 1953 900 fr
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 4.*
Contribution à l'étude de l'anophélisme en Corse, par C. Toumanoff..... 1 200 fr.
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 5.*
De la diversité de certains cancers, par P. F. Denoix 2 000 fr.

Vente des Publications

à **L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**

3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (16^e) — AUTEUIL 32-84

N° de chèque postal : Institut National d'Hygiène, 9062-32 Paris

BULLETIN
DE
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

CONDITIONS DE PUBLICATION

(4 numéros par an)

PRIX DE L'ABONNEMENT (1955) :

France et Union française Fr. 2 500
Règlement par Mandat, Chèques postaux (Compte 599, Paris)
ou Chèque bancaire.

ÉTRANGER :

Belgique et Luxembourg Fr. B. 400
Autres pays \$ U. S. A. 8

Prix également payables dans les autres monnaies, au cours des règlements commerciaux, le jour du paiement. Règlement par Banque Nationale.

Le Numéro : 650 francs.

Changement d'adresse : 50 fr.

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)
— Téléphone : DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce *Bulletin* assure la publication des informations sanitaires recueillies par l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE dans le semestre ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent s'adresser à

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE
3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (XVI^e)

*
**

Le *Recueil des Travaux de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE* a été remplacé, depuis 1953, par la collection *Monographie de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE* (voir page 934).



PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE